

Rapport d'activités

2021

INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET D'AMÉNAGEMENT
DU CŒUR DU HAINAUT



IDEA, moteur de transitions pour le Cœur du Hainaut !

Malgré le contexte mouvementé qui a marqué l'année 2021, nos équipes ont initié ou poursuivi le développement de projets majeurs en faveur du Cœur du Hainaut. Parmi les nombreuses initiatives innovantes qui ont marqué cet exercice, nous tenions à épinglez celles qui figurent parmi les plus emblématiques : le déploiement d'un bus à haut niveau de service (BHNS) reliant le Borinage à Mons, l'implantation du centre logistique de LIDL à Garocentre ou le développement de nouvelles éoliennes au cœur des parcs d'activités. Dans ce même esprit, nos services ont également assuré avec brio les missions essentielles que sont la mise en œuvre de projets de rénovation, extension ou construction d'équipements collectifs pour nos communes associées, les procédures et travaux d'équipement au profit de nouveaux espaces d'accueil des entreprises, le tout dans une dynamique marquée par une transition managériale reposant sur un management participatif.

D'un point de vue plus structurel, l'année a également été marquée par la poursuite d'une ambitieuse réforme qui a permis de redéfinir concrètement et durablement les missions et métiers d'IDEA. Menées avec l'ensemble de nos communes associées, cette démarche participative nous permettra désormais de répondre mieux encore demain aux besoins des communes, et donc de l'ensemble des citoyens du Cœur du Hainaut.

Que ce soit à travers ses métiers historiques (démergement, épuration des eaux, développement économique, etc.) ou dans d'autres domaines plus innovants (tourisme, transition énergétique, éco-circularité, numérisation, etc.), IDEA a participé avec beaucoup d'enthousiasme à la mise en œuvre de nombreux projets porteurs pour son territoire.

Forte de l'implication et du dévouement de ses 321 agents, d'une vision claire et des valeurs fondamentales qui la caractérisent, IDEA a maintenu le cap durant toute l'année 2021. En vertu des missions qui lui étaient assignées, elle s'est de nouveau illustrée dans la mise en œuvre de projets porteurs visant l'attractivité et la réindustrialisation du Cœur du Hainaut.

Bonne lecture !

Caroline Decamps,
Directrice Générale.



Jacques Gobert,
Président.



Les chiffres clés de l'année 2021



718

EMPLOIS

maintenus ou créés via les reventes et les locations de biens acquis antérieurement dans des parcs d'activités via un investissement de **47 millions €**



23,64^{HA}

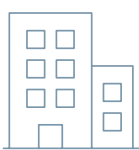
DE TERRAINS COMMERCIALISÉS EN ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE,

soit la consolidation de **272** emplois, la création de **120** nouveaux postes
82 millions € d'investissement

81%

DE TAUX

D'OCCUPATION DES HALLS-RELAIS



477^{HA}

BRUTS DE NOUVEAUX ESPACES

en cours d'affectation à l'accueil d'entreprises à moyen et long terme

2 KM DE COLLECTEURS
D'ASSAINISSEMENT ET



8 KM D'ÉGOUTS



321

COLLABORATEURS



8,6 MILLIONS DE M³

D'EAU POTABLE commercialisés auprès de la SWDE et d'entreprises



23

millions de m³ d'eau pompée dans le cadre du démergement



47 millions de m³

d'eaux usées assainies

Table des matières

> Présentation d'IDEA	5
1. IDEA en quelques mots	5
2. Les collaborateurs d'IDEA en quelques chiffres	7
3. IDEA et ses communes affiliées	8
4. Les organes statutaires	9
4.1. Composition du Conseil d'Administration	10
4.2. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes	12
5. Les fondements de base	14
6. Les transitions	15
7. Les valeurs	16
> Transition n°1 : Transition économique	17
> Transition n°2 : Transition énergétique	50
> Transition n°3 : Transition environnementale	59
> Transition n°4 : Transition numérique	90
> Transition n°5 : Transition managériale	93
> Les finances	100
> Annexes	135
Annexe 1 : Communes affiliées par sous-secteurs	136
Annexe 2 : Nouvelles implantations en zones d'activité économique en 2021	137
Annexe 3 : Revente ou location de biens acquis dans des zones d'activité économique en 2021	138
Annexe 4 : Nouvelles occupations en halls-relais en 2021	141
Annexe 5 : Planning de réalisation du programme 2017-2021 de la SPGE	142
Annexe 6 : Plan d'Investissement Communal 2019-2021	146
Annexe 7 : Profil des collaborateurs	148
> Glossaire	150

Présentation d'IDEA

1. IDEA en quelques mots

Présentation d'IDEA

IDEA - Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement - est l'agence de développement territorial des 27 communes du Cœur du Hainaut.

Son ambition ? **Transformer son territoire en anticipant son devenir.** Pour ce faire, l'Intercommunale multisectorielle se positionne, d'une part, comme moteur du développement économique, territorial et environnemental durable et, d'autre part, comme partenaire privilégié de ses communes associées et des entreprises.

IDEA est active dans **divers domaines d'activités d'intérêt général** tels que :

- le développement économique (accueil des investisseurs, aide à l'implantation, etc.);
- l'aménagement du territoire (mise en œuvre des zones d'activité économique, réhabilitation de chancres urbains, rénovation urbaine, projets de ville, etc.);
- le démergement ;
- la production/distribution d'eau potable aux industriels ;
- l'assainissement des eaux usées ;
- les énergies durables (éolien, géothermie, biomasse, etc.);
- les études et les réalisations diverses pour son propre compte et celui des communes associées, etc. (assistance à la maîtrise d'ouvrage, auteur de projets, etc.);
- la coordination du projet de territoire Cœur du Hainaut.

Employant 321 personnes durant l'année 2021 réparties sur plusieurs sites, IDEA a généré « des ventes et des prestations » pour plus de 40 millions € (Secteur Historique).

Depuis près de 70 ans, IDEA contribue, par ses activités multidisciplinaires, au développement économique et à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des 540.000 habitants du Cœur du Hainaut.

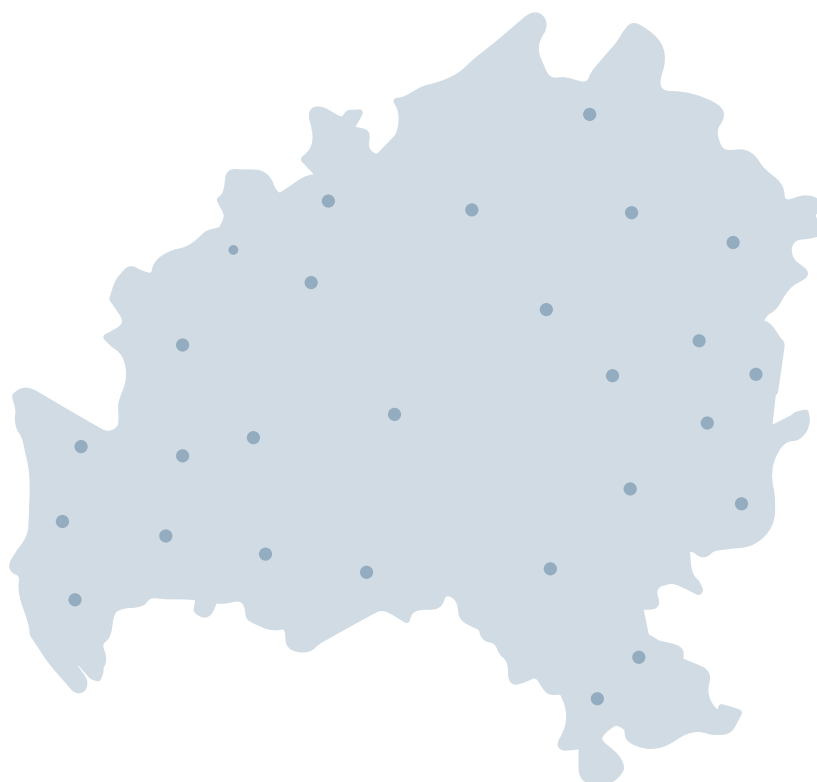
IDEA apparaît véritablement comme un ensemblier du développement territorial et économique local.

Quelques chiffres clés d'IDEA

27

**COMMUNES
ASSOCIÉES**

Anderlues | Binche
Boussu | Braine-le-Comte
Chapelle-lez-Herlaimont
Colfontaine | Dour
Ecaussinnes | Erquelinnes
Estinnes | Frameries
Hensies | Honnelles
Jurbise | La Louvière
Le Roeulx | Lens | Manage
Merbes-le-Château
Mons | Morlanwelz
Quaregnon | Quévy
Quiévrain | Saint-Ghislain
Seneffe | Soignies



Soit un territoire de plus de 1.000 km²
comptant plus de

540.000

HABITANTS

30

**STATIONS
D'ÉPURATION**

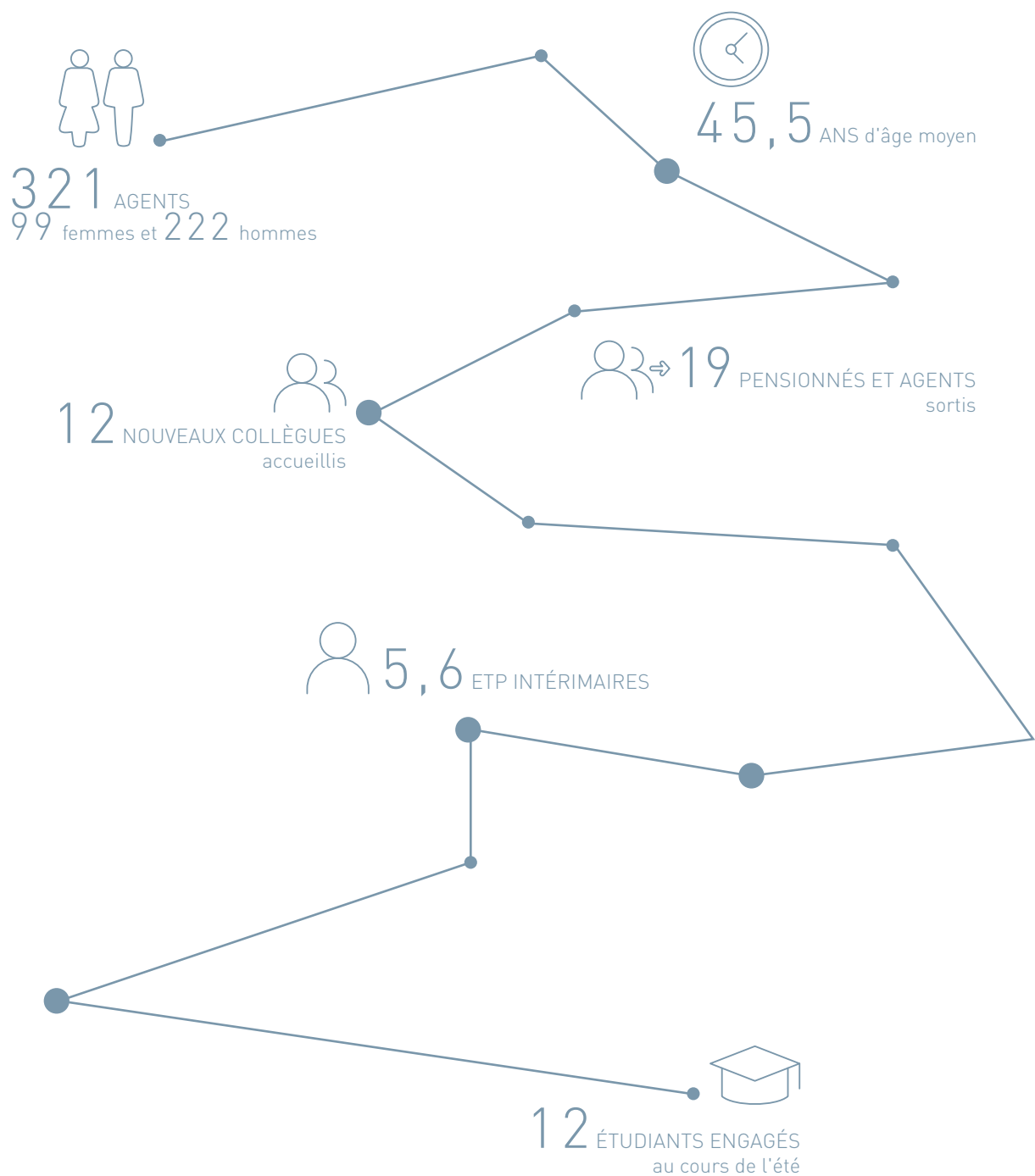
qui ont épuré 47 millions de m³ d'eaux
usées au cours de l'année écoulée

56

**PARCS
D'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE**

Soit 1.086 entreprises et plus
de 25.067 emplois

2. Les collaborateurs d'IDEA en quelques chiffres



3. IDEA et ses communes affiliées

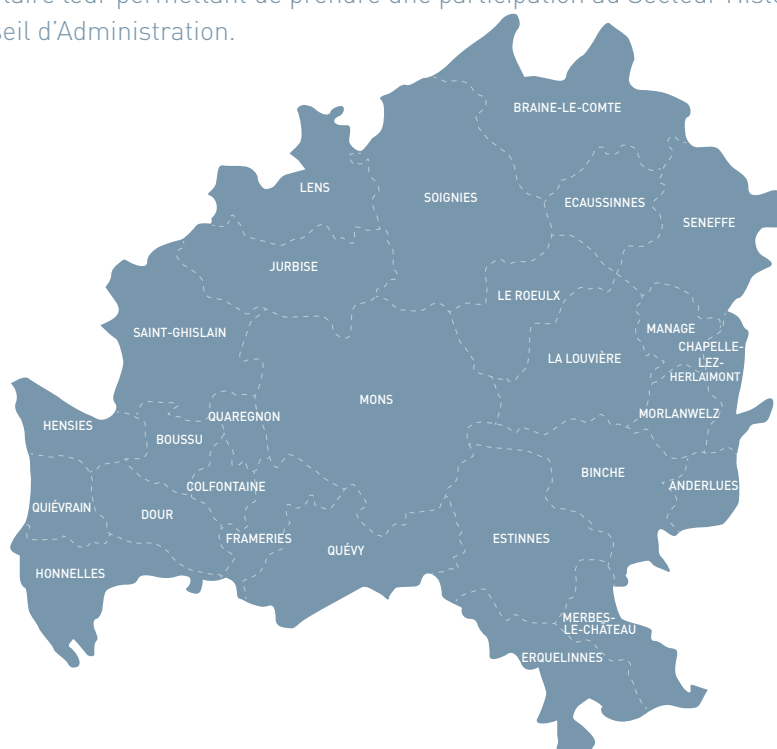
COMMUNES AFFILIÉES – POPULATION 01/01/21

MONS-BORINAGE		CENTRE	
Boussu	19.859	Anderlues	12.430
Colfontaine	20.679	Binche	33.420
Dour	16.509	Braine-le-Comte	22.248
Erquelinnes	10.018	Chapelle-lez-Herlaimont	14.740
Frameries	21.735	Ecaussinnes	11.303
Hensies	6.841	Estinnes	7.837
Honnelles	5.136	La Louvière	80.625
Jurbise	10.663	Le Roeulx	8.807
Lens	4.629	Manage	23.556
Mons	95.591	Merbes-le-Château	4.233
Quaregnon	18.945	Morlanwelz	19.163
Quévy	8.072	Seneffe	11.396
Quiévrain	6.768	Soignies	28.313
Saint-Ghislain	23.413		
268.858		278.071	

TOTAL : 546.929 HABITANTS

Source : <http://www.ibz.rn.fgov.be/fr/population/statistiques-de-population/>

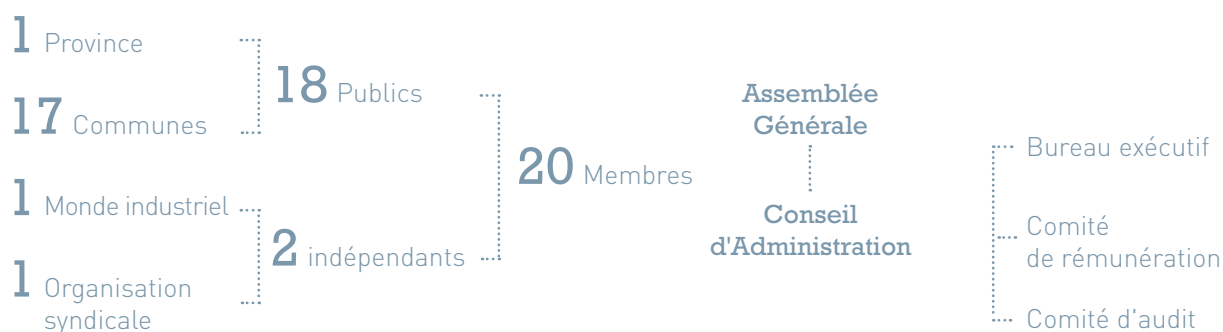
Remarque : afin de faire bénéficier les CPAS des communes affiliées des différents services In House proposés aux communes, l'Assemblée Générale d'IDEA a procédé à une modification statutaire leur permettant de prendre une participation au Secteur Historique sur décision du Conseil d'Administration.



4. Les organes statutaires

Société coopérative, IDEA est gérée par :

- une **Assemblée Générale** composée de représentants de la Province de Hainaut, des Communes et des CPAS associés ainsi que de la zone de secours Hainaut-Centre. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour établir ou ratifier les actes qui intéressent l'Intercommunale. Elle est seule compétente pour la prise de certaines décisions définies par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- un **Conseil d'Administration** composé de 20 administrateurs représentant les communes associées, la Province de Hainaut, les organisations syndicales et le monde industriel ;
- un **Bureau exécutif** composé du Président, de la Vice-Présidente et de 3 administrateurs ;
- un **Comité de rémunération** composé de 5 administrateurs ;
- un **Comité d'audit** composé de 5 administrateurs.



4.1. Composition du Conseil d'Administration (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

> Parts A: 17 administrateurs représentant les communes associées



Jacques GOBERT
Bourgmestre
La Louvière
Président et membre du
Bureau exécutif



Vincent DESSILLY
Conseiller communal
Jurbise
Administrateur



Bénédicte POLL
Bourgmestre
Seneffe
Vice-Présidente et membre du
Bureau exécutif



Julien DONFUT
Président CPAS
Frameries
Administrateur



Vincent LOISEAU
Echevin
Dour
Administrateur et membre du
Bureau exécutif



Xavier DUPONT
Bourgmestre
Ecaussinnes
Administrateur



Nicolas MARTIN
Bourgmestre
Mons
Administrateur et membre du
Bureau exécutif



Joris DURIGNEUX
Conseiller communal
Dour
Administrateur



Georges-Louis BOUCHEZ
Conseiller communal
Mons
Administrateur



Daniel OLIVIER
Bourgmestre
Saint-Ghislain
Administrateur



Giuseppe CONSIGLIO
Conseiller communal
Boussu
Administrateur



Xavier PAPIER
Conseiller communal
La Louvière
Administrateur



Sébastien DESCHAMPS
Conseiller communal
Ecaussinnes
Administrateur



Domenico PARDO
Echevin
Boussu
Administrateur



Bruno POZZONI
Bourgmestre
Manage
Administrateur



Achile SAKAS
Echevin
Mons
Administrateur



Fabienne WINCKEL

Bourgmestre
Soignies
Administrateur

> **Parts B: 1 administrateur représentant La Province de Hainaut**



Pascal LAFOSSE

Député provincial
Mons
Administrateur

> **Administrateurs non actionnaires**

Représentation des Organisations représentatives des travailleurs : 1 administrateur



Patrizio SALVI

Secrétaire Régional SETCa
Mons-Borinage
Administrateur

Représentation du monde économique : 1 administrateur



Danny ROOSENS

Président de la CCIH
Administrateur et Membre du
Bureau exécutif

Invités permanents représentant le monde syndical



Jean-Marc URBAIN

Secrétaire Fédéral CSC Mons –
La Louvière
Invité permanent



Ahmed RYADI

Secrétaire Régional FGTB Centre
Invité permanent



Caroline DECAMPS

Directrice Générale et Secrétaire
du Conseil d'Administration

4.2. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes

Dans le cadre de son objet social, les Directions et Services de l'Intercommunale participent aux travaux de nombreuses sociétés, organismes et commissions.

Liste des sociétés dans lesquelles IDEA détient une participation ainsi qu'un ou plusieurs mandat(s) :

- > **Développement Économique et Aménagement du Territoire :**
 - Digital Attraxion SA
 - Etrave ASBL
 - Etrave SA
 - Feluy M2M SA
 - GIE CITW+
 - La MAISON DE L'ENTREPRISE (LME SA)
 - PACO SC
 - SPARKOH SC
 - WALLONIE DÉVELOPPEMENT SC

- > **Eau :**
 - AQUAWAL SA
 - CITV SCRL
 - GIE Valorisation de l'Eau d'Exhaure des Carrières de Soignies et d'Ecaussinnes
 - SPGE SA
 - SWDE SCRL

- > **Énergie :**
 - CENEO SC
 - MAGNA WIND PARK SA
 - NEOVIA SC
 - SOCOFE SA

- > **Foncier et logement :**
 - IDE IMMO SA
 - IMBC IMMO LEASE SA
 - MONS REVITALISATION SA
 - Triage Lavoir du Centre SA

- > **Financier :**
 - IMIO SCRL
 - SOFIBAIL SA (en cours de liquidation)

- > **Secteur Propreté Publique :**
 - COPIDEC SC
 - HYGEA SC
 - IPALLE SC
 - RECYMEX SC
 - VAL'UP (ex VALODEC) SA

Structures dans lesquelles IDEA dispose d'un ou plusieurs mandat(s) sans participation :

- Communauté Urbaine du Centre (CUC)
- Parc Scientifique Initialis
- TECHNOCITE ICT & Digital Media Knowledge Center ASBL
- GIE des IPF
- UVCW
- Centre de ressources technologiques en chimie - CERTECH
- FabLab Mons ASBL
- GIE CITW+

Organismes et commissions aux travaux desquels IDEA participe :

> **Développement Économique et Aménagement du territoire :**

- AVOMARC SCRL
- Centre Capital
- Club Mons 2025 Entreprises ASBL
- Pôle Aménagement du territoire (CESE Wallonie)
- Commission Sécurité Environnement du zoning de Feluy
- Commission Sécurité Environnement de l'éco-zoning de Tertre-Hautrage-Villerot
- Comité de Gestion de la Réserve du Marais de Douvrain
- Comité de Gestion de la Réserve naturelle des Marionville
- Logistics in Wallonia
- Greenwin
- Materia Nova ASBL
- Multitel ASBL
- Science Parks of Wallonia (SPoW)
- Synergie
- Wagralim

> **Eau :**

- CEBEDEAU (Centre belge d'étude et de documentation de l'eau)
- Contrat de Rivière de la Dendre
- Contrat de Rivière de la Haine
- Contrat de Rivière de la Senne
- Plate-forme Permanente pour la Gestion Intégrée de l'Eau (PPGIE)

> **Juridique :**

- Commission « Intercommunales » et « Marchés Publics » de l'Union des Villes et Communes

> **Financier :**

- Commissions de l'Union des Villes et Communes (Intercommunale, etc.)
- Forum Financier

> **Études et Réalisations :**

- Comité Stratégique de l'UMONS
- Ecomons ASBL
- Équipe Technique Intégrée (ETI)
- Inisma ASBL

> **Propreté Publique :**

- Commissions de la COPIDEC (Conférence Permanente des Intercommunales de gestion des Déchets)
- Commission régionale des déchets

5. Les fondements de base

UNE RAISON D'ÊTRE (ce que je suis)
Faire battre et rayonner le Cœur du Hainaut.

4 VALEURS (ce qui soutient ma raison d'être)
Innovation, Professionnalisme, Respect et Transparence.

UNE MISSION (ce que je fais)
Déployer nos talents pour servir l'intérêt général en collaboration avec les communes et les acteurs socio-économiques afin d'assurer un plus grand bien-être collectif.

UNE VISION (ce que je vois)

- > Accélération des transitions :
 - > économique (raréfaction des ressources)
 - > énergétique (défi climatique)
 - > environnementale (mobilité)
 - > numérique (industrie X.0 / IOT)
- > Valorisation du capital social
- > Au travers d'un modèle de gouvernance exemplaire

NOTRE AMBITION (ce que je désire)
Transformer le territoire en anticipant son devenir

6. Les transitions

L'ensemble des actions identifiées comme prioritaires qui composent le Plan Stratégique 2020-2022 d'IDEA s'articule autour de 5 grandes transitions :

- // **la transition économique** qui tend à intégrer de nouveaux écosystèmes industriels ou bien encore les principes de l'économie circulaire et de l'économie collaborative dans lesquels le rapport à l'environnement et au bien-être des individus est au cœur du modèle ;
- // **la transition énergétique** qui fait la part belle aux énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, géothermie,...), aux carburants alternatifs ainsi qu'au stockage énergétique. IDEA se veut également être un acteur clé pour soutenir ses communes associées et les entreprises du Coeur du Hainaut dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ;
- // **la transition environnementale** dans un contexte où la lutte contre le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources constituent des challenges collectifs. IDEA entend aussi déployer son savoir-faire au service du bien-être collectif à travers la préservation de l'eau, des ressources naturelles, l'amélioration du cadre de vie, l'amélioration de la mobilité sur le Coeur du Hainaut ou bien encore la prévention des inondations ;
- // **la transition numérique** dans laquelle la gestion intelligente des données prendra une place prépondérante. Le rôle d'IDEA consistera notamment à accompagner les communes et les entreprises pour une évolution vers un territoire plus « smart » ;
- // **la transition managériale** visant à déployer les talents de l'Intercommunale et reposant sur la transversalité, l'auto-gouvernance, les projets collaboratifs ainsi que le bien-être des agents.

Chaque action proposée dans le Plan Stratégique est présentée comme concrétisation d'un objectif stratégique nourrissant une de ces 5 transitions. Il n'en reste pas moins que **toutes les actions portées par l'Intercommunale doivent veiller à s'inscrire dans toutes les transitions**. C'est cette spécificité opérationnelle qui permet de donner pleinement sens et cohérence à **notre ambition « Transformer le territoire en anticipant son devenir »**.

7. Les valeurs

Afin d'assurer des services efficaces et de qualité mais aussi garantir un environnement de travail optimal, l'Intercommunale s'inscrit dans le respect des **4 valeurs** fondamentales gravitant autour d'un **ADN** fort, à savoir l'**intérêt général**, portées par l'ensemble des collaborateurs.

Les valeurs fondamentales défendues sont :

- **La transparence**

Agir en confiance, de manière authentique et en favorisant le dialogue. S'assurer, à tous les niveaux, que les informations utiles, claires et complètes sont disponibles, accessibles et communiquées adéquatement en temps opportun dans le respect des règles de confidentialité. Donner une vision juste et honnête des enjeux, des activités, des décisions et de leur motivation. Favoriser le partage des connaissances et des informations. Mettre chacun en situation de **dialogue**.

- **Le respect**

Agir dans le respect des engagements de l'Intercommunale sur le plan des valeurs, des règles et des enjeux. Traiter de manière intègre, équitable et bienveillante les citoyens, les partenaires et l'ensemble des collègues. Être à l'écoute. Mettre chacun en situation de **confiance**.

- **L'innovation**

Faire toujours mieux. Adopter une démarche d'évolution et d'amélioration continue afin de répondre aux besoins et attentes légitimes de nos clients internes et externes et garantir la mise en place de projets et d'actions innovants et efficaces en y apportant notre plus-value. Mettre chacun en situation d'**oser**.

- **Le professionnalisme**

Mettre en action son expertise en favorisant la qualité et l'efficacité dans nos métiers. Être à l'initiative, se montrer ouvert et solidaire. Adopter un management dynamisant, bienveillant et responsabilisant. Mettre chacun en situation de **réussite** en donnant du temps et des moyens pour bien réaliser ses tâches.

1 / Transition économique

Repose sur **3 objectifs** stratégiques, soit :

- > **construire** une approche infrastructurelle consistante, cohérente et attractive vis-à-vis des entreprises dans les ZAE et ZAI du Cœur du Hainaut ;
- > **orienter** l'animation économique afin de favoriser les écosystèmes industriels ;
- > **déployer** l'économie circulaire pour allonger les chaînes de valeurs, améliorer la compétitivité des entreprises et réduire leur impact environnemental.



Objectif stratégique n°1 : Construire une approche infrastructurelle consistante, cohérente et attractive vis-à-vis des entreprises dans les ZAE et ZAI du Cœur du Hainaut.

L'objectif vise, d'une part, à mettre en œuvre les nouveaux espaces et, d'autre part, à poursuivre le développement des zonings au regard des 4 transitions exogènes (écologique, économique, environnementale et numérique) observées par IDEA en vue de développer les conditions propices à la création d'emplois en Cœur du Hainaut.

Infrastructures Économiques IDEA

IDEA crée, équipe et commercialise les zonings et bâtiments-relais du Cœur du Hainaut afin de concourir au développement économique et social du territoire. IDEA compte aujourd'hui 54 zonings, sur une superficie de 3.600 hectares, et 19 bâtiments-relais, pour une superficie de 34.500 m². Certains zonings et bâtiments sont destinés à des secteurs d'activités spécifiques (chimie, matériaux nouveaux, logistique, agro-alimentaire, digital,...).

Les principes clés sont :

- l'écologie industrielle ;
- le développement d'infrastructures d'accueil pour les entreprises créatrices de richesse et/ou à haut potentiel de croissance en misant sur les pôles de compétitivité et l'économie circulaire ;
- le renforcement de la compétitivité économique des entreprises par leur mise en synergie avec les acteurs économiques du territoire, des territoires voisins et les administrations ;
- l'attractivité du territoire en vue d'y créer des emplois qualifiés et qualifiants durables.

Les projets de (re)mise de terrains à disposition des entreprises se poursuivent :

- soit dans le cadre de reconversion après dépollution par SPAQUE (Manage Citadine, Jemappes Laminaires, Mons Initialis 2.0, Urbanica à La Louvière,...) ;
- soit par le développement de nouveaux sites tels que Manage Nord, la Porte des Hauts-Pays, BASF à Feluy ou les extensions de Garocentre ou Bray-Péronnes.

Reconversion du site BASF à Feluy

Fin janvier 2020, le Gouvernement wallon a définitivement reconnu le projet de reconversion du site BASF par le biais d'un partenariat public-privé comme projet pilote à l'échelle de la Wallonie.

En juin 2020, la société Feluy M2M, société de projet qui accueille le partenariat entre IDEA et BLUESITE (Ecoterres et Wanty), a été constituée.

En 2021, les études en lien avec la constitution du dossier de demande de permis unique pour les travaux d'assainissement, de remblaiement et d'équipement du site se sont poursuivies, ce qui a permis d'introduire officiellement la demande de permis unique auprès des services compétents fin 2021. Vu les délais prévus pour l'instruction de ce dossier de demande de permis unique, une décision est attendue fin 2022. En parallèle, les démarches et échanges avec l'Administration wallonne en charge du financement des projets de Parcs d'Activités Économiques se sont poursuivies en vue de l'obtention d'un arrêté d'octroi de subsides qui devrait être délivré par le Gouvernement wallon dont la décision devrait intervenir à la mi-2022.

1/ Transition économique



> Reconversion du site
BASF à Feluy

Urbanica à La Louvière

Suite à l'obtention en novembre 2020 (après une procédure de 4 années) du permis d'urbanisme relatif aux travaux d'aménagement de cette micro-zone issue d'une reconversion des Anciennes Boulonneries Boël après dépollution par SPAQUE, le marché public a été attribué en mai 2021, l'arrêté de subsidiation a été signé en octobre 2021 et les travaux ont été notifiés en novembre 2021.

Initialis 2.0 à Mons

L'équipement de la ZAE s'est poursuivi avec les travaux ORES relatifs aux cabines haute-tension, en vue d'une réception provisoire de l'ensemble des travaux en 2022.

Frameries

Le projet de SOL (schéma d'orientation local) de la zone du Crachet a été finalisé au cours du premier semestre 2021, suite à la validation par le Conseil communal des recommandations du rapport sur les incidences environnementales à intégrer en fin d'année 2020. Etant donné que le SOL a été initié sous l'ancien Code, il est indispensable que le projet réponde bien aux nouvelles dispositions du CODT. Le projet de SOL a ensuite été transmis pour avis à la Région.

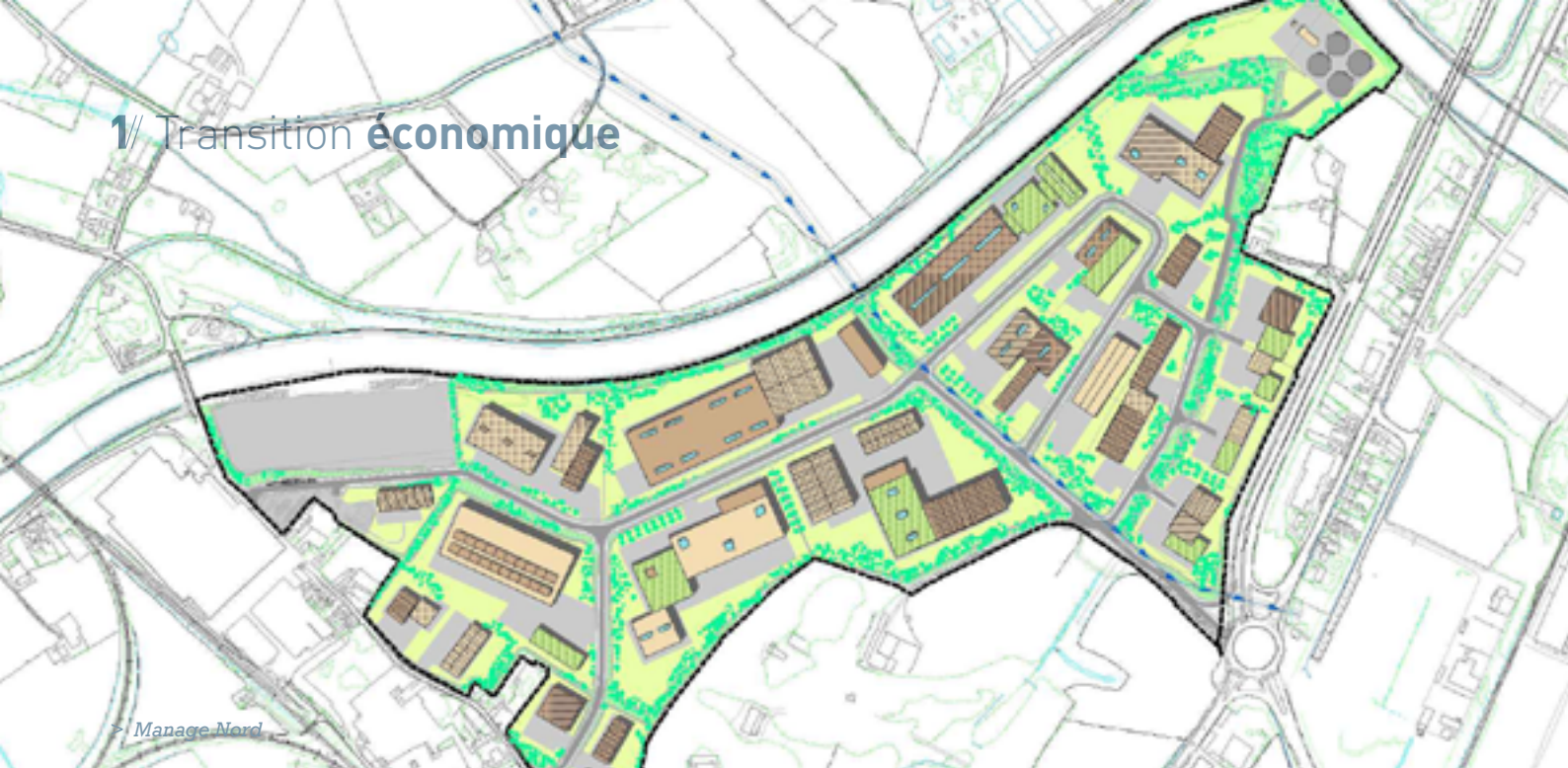
Par ailleurs, IDEA a été associée à la réflexion menée par la Commune sur la zone industrielle dite « Donaire » implantée entre le parc de Crachet et de Frameries industriel. En effet, complémentairement à la révision du plan de secteur sur l'ensemble de ces terrains, le 27 juin 2019, le Conseil communal de Frameries a validé la décision de principe d'élaborer un schéma d'orientation local (SOL). Le projet de SOL s'est ainsi construit tout au long de l'année 2021 et le document final accompagné du rapport des incidences environnementales a été adopté par le Conseil communal de Frameries le 18 octobre 2021. L'avis d'IDEA, sollicité par la commune, a été transmis le 23 novembre 2021.

La réception provisoire des travaux d'extension de la ZAE du Crachet a été accordée en juin 2021.

Le permis relatif aux travaux de bouclage des voiries entre les zones d'activité économique de Frameries Crachet et de Frameries Industrie a été obtenu en mai 2021, ce qui a permis un démarrage du chantier en août 2021.

Par ailleurs, IDEA a collaboré avec l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet d'implantation, au droit de la zone d'activité économique de Frameries Industrie, d'une unité de production / distribution d'hydrogène, en vue d'alimenter la flotte de véhicules du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

1// Transition économique



Manage Nord

2021 a été une année charnière dans la concrétisation de ce projet de Parc d'activité économique majeur. En effet, 2021 a vu la finalisation des procédures d'acquisitions (dont une procédure d'expropriation judiciaire), ce qui a permis le démarrage des travaux préparatoires du chantier.

Bray-Péronnes

Dans le cadre de la révision du plan de secteur prévoyant l'extension du parc d'activité économique existant, plusieurs questions restent en suspens, dont l'ampleur du périmètre d'étude au vu des enjeux de redéploiement économique de ce parc vieillissant. Par ailleurs, constituant une des portes d'entrée de Binche et occupant une position centrale à la frange entre bassin industriel et aire rurale, le site suscite un intérêt polyfonctionnel notamment en faveur d'équipements publics et de commerce, enjeux en cours de maturation au sein de la Ville de Binche. En fonction des orientations choisies, les compensations planologiques proposées dans le cadre de la révision devront être affinées et amendées.

Porte des Hauts-Pays

La demande de reconnaissance économique de la zone a été introduite et reconnue complète par l'Administration le 27 mai 2021, lançant ainsi l'instruction du dossier auprès de l'Administration.

Par ailleurs, une demande d'expropriation a été entamée en fin d'année 2021 suite à l'identification d'une parcelle faisant l'objet d'une succession sans héritier connu.

L'année 2021 a également permis d'élaboration de l'avant-projet relatif aux travaux de mise en œuvre d'un rond-point au Nord de la zone et aux travaux d'aménagement du site, en vue du dépôt en 2022 des dossiers de demande de permis correspondants.

Pic&Plat à Ghlin (Mons)

Le permis relatif à la mise en œuvre d'un rond-point d'accès au Nord de la ZAE « Pic&Plat » a été obtenu en juillet 2021, ce qui a permis de progresser dans l'élaboration du cahier des charges en concertation avec le SPW Mobilité Infrastructures, en vue du lancement en 2022 d'un marché conjoint.

Par ailleurs, au niveau des travaux d'aménagement du site, l'avant-projet a été élaboré et une étude d'orientation a été menée à bien.

Dour Belle Vue

Les travaux d'amélioration de la mobilité et de la sécurité au droit de la voirie d'accès Sud à la zone d'activité économique de Dour Belle Vue se sont poursuivis en 2021.

1// Transition économique

Requalification de la rue des Roseaux dans la ZAE de Ghlin-Baudour Sud

Le permis relatif au projet de requalification de la rue des Roseaux a été obtenu en août 2021 et l'arrêté ministériel de subsidiation a été signé fin novembre 2021. Les travaux pourront donc être entamés en 2022.

Requalification de la rue de l'Orbette dans la ZAE de Ghlin-Baudour Nord

L'avant-projet relatif aux travaux de requalification de la rue de l'Orbette a été élaboré, en vue de permettre la finalisation du projet en 2022.

Requalification de la rue Rostand dans la ZAE de Feluy

L'avant-projet relatif aux travaux de requalification de la rue Rostand a été élaboré, en vue de permettre la finalisation du projet en 2022.

Projet de la programmation FEDER 2014-2020

Le lifting des zones d'activité économique existantes a été poursuivi avec les projets retenus dans le cadre du portefeuille Feder « ZAE 2025 » approuvé par le Gouvernement wallon en juillet 2017 (Mons Initialis, Seneffe-Manage et Strépy-Bracquegnies). Ainsi, alors que les chantiers de Seneffe-Manage et Strépy-Bracquegnies ont été terminés en 2019, les travaux du projet de Mons Initialis ont été achevés en 2021.

Toujours dans le cadre du portefeuille IDEA « ZAE 2025 », suite à la vente des halls-relais INITIALIS, le projet de requalification de deux des cinq cellules a évolué vers le projet de reconfiguration du Business Innovation Centre d'Initialis. Dans ce cadre, l'année 2021 a vu l'élaboration d'un avant-projet, du dossier de demande de permis (qui a été obtenu en août 2021) et du projet visant des travaux d'extension et de rénovation énergétique. Les offres sont attendues tout début 2022.

En termes de halls destinés à l'accueil des entreprises, le projet couplé EMRA FACTORY / WALIBEAM, obtenu, d'une part, dans le cadre d'un portefeuille porté par l'UMONS et, d'autre part, dans le cadre du financement alternatif SOWAFINAL 3, a obtenu son permis d'urbanisme fin 2021, ce qui va permettre le lancement en 2022 du marché public de travaux.

Étude de sols

Afin de garantir au mieux l'affectation des terrains en zones d'activité économique, des études de sols sont poursuivies sur les zones déjà mises en œuvre :

- > poursuite des études historiques au droit des ZAE ;
- > Mons : étude d'orientation des parcelles EMRA et WALLIBEAM ;
- > La Louvière (Trimodal) : rapport de la qualité des terres dans le cadre d'une vente à un important groupe logistique ;
- > Dour : étude d'orientation de la ZAE de la Porte des Hauts-Pays.

D'autres études de sols ont également été menées en dehors des zones d'activités économiques :

- > Morlanwelz : poursuite des opérations de Post-Gestion Cronfestu ;
- > Colfontaine : étude d'orientation du recyparc ;
- > Cuesmes : étude d'orientation du recyparc ;
- > Trivières : étude d'orientation de la station d'épuration ;
- > Baudour : étude d'orientation de la station d'épuration de Baudour Darse.

Projet « Boucle du Hainaut »

Faisant suite à la demande de révision du plan de secteur initiée par Elia en 2020 concernant une zone de réservation pour le déploiement d'une ligne à haute tension traversant conjointement les territoires IDEA et IDETA, les communes concernées ont souhaité se fédérer au travers de la mise en place d'une commission des Bourgmestres de la Boucle du Hainaut, avec le soutien d'une cellule d'accompagnement composées d'agents des deux agences de développement territorial, pour en assurer l'animation ainsi que le suivi administratif et technique.

1// Transition économique

Mise en place en décembre 2020, cette Commission s'est réunie 5 fois au cours de 2021, permettant notamment de suivre la procédure de révision du plan de secteur et de coordonner le partage d'informations entre les différents acteurs impliqués. Un des temps forts fut l'organisation en mai d'une visite sur le terrain du tracé proposé par Elia en présence des Bourgmestres et du Fonctionnaire technique du SPW en charge du dossier de révision au sein de l'administration wallonne.

Au vu de l'avancement de la procédure et de la mobilisation générale autour de ce dossier, les communes ont sollicité le maintien de la Commission et la pérennisation de la cellule mise en place, ce qui fut entériné au sein des Conseils d'administration d'HYGEA et d'IDEA en décembre 2021.

Par ailleurs, les deux agences de développeur territorial directement concernées par les besoins identifiés par Elia, ont souhaité, en qualité d'acteurs économiques, pouvoir objectiver ces besoins au sein de leurs parcs d'activités économiques respectifs. A cet effet, elles ont désigné la Faculté Polytechnique de l'UMONS dont l'approche méthodologique s'est déclinée en deux temps: premièrement, une évaluation de la consommation des parcs d'activités économiques existants et en devenir, résultats étayés notamment par des consommations réelles; ensuite, en considérant ces résultats au regard de scénarii technologiques pertinents intégrant notamment, les développements et évolutions possibles en termes de production d'énergies renouvelables et de mobilité.

Les résultats de cette étude fournis par l'UMONS en septembre 2021, ont été transmis au Ministre Borsus en charge de la procédure de révision du plan de secteur.

Focus sur les aménagements/Développement de nouvelles zones d'activité économique

Afin d'assurer la maîtrise foncière des terrains en zones d'activité économique à équiper et à proposer aux investisseurs potentiels, le Service Foncier a procédé en 2021 aux acquisitions/ventes suivantes :

Zones d'activité économique	Acquisitions (m ²)	Ventes (m ²)
Ghlin-Baudour Nord	59.482	31.685
Ghlin-Baudour Sud	4.160	20.436
Saint-Ghislain		10.076
Jemappes Puit 28		7.185
Mons Cuesmes		550
Le Roeulx		4.688
Manage Scailmont		3.421
Strépy Mon Gaveau		1.468
Frameries Crachet		2.977
Mons Initialis	7.420	
Mons 2.0		1.921
Boussu Miniaux		1.815
Garocentre		118.730
PEMH		583
Strépy Sud		1.704
Soignies/Braine-le-Comte	8.299	23.699
Manage Nord	650.014	
Porte des Hauts-Pays	77.531	
Soignies Nord Est	13	
Dour	265.987	
TOTAL	1.072.906	231.568

1// Transition économique

Par ailleurs, IDEA a activé son droit de réméré et autorisé des reventes ou locations afin de remettre dans le circuit économique des terrains d'entreprises en cessation d'activité ou revendues ou, de terrains non affectés à l'activité économique prévue.

Dans le courant de 2021, des équipements de nouveaux terrains ont été finalisés et le développement de nouvelles zones d'activité économique à court, moyen ou long terme a été poursuivi ou entamé.

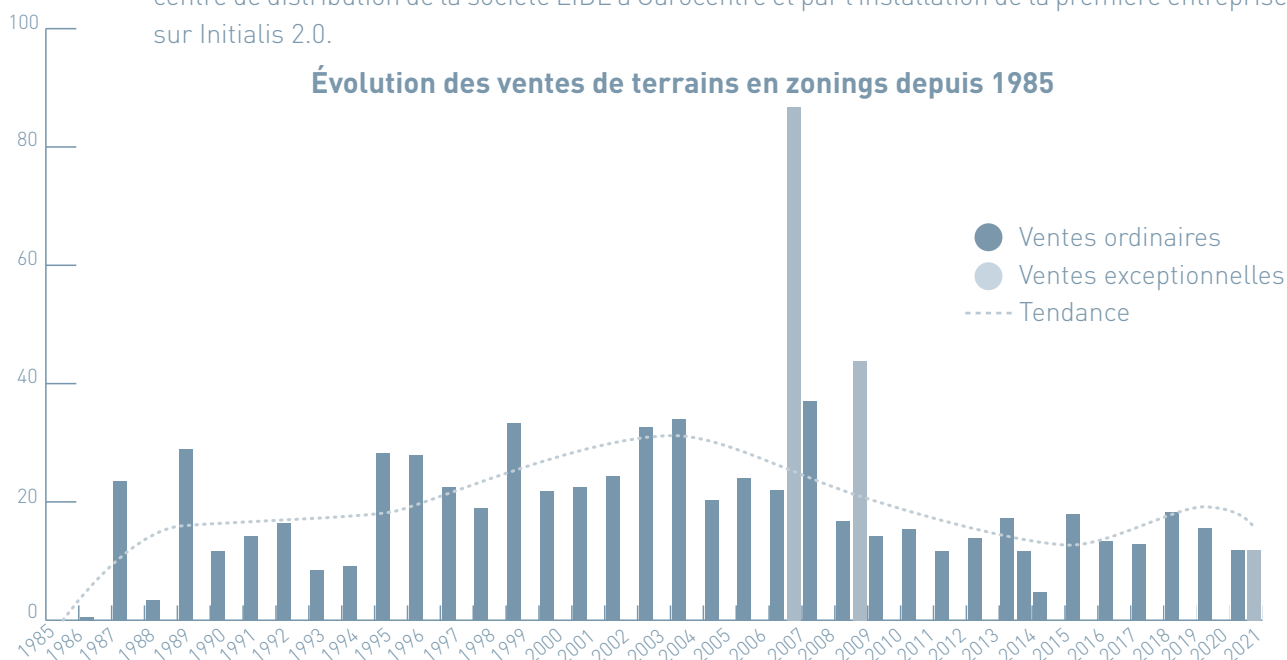
Nouveaux espaces en cours de développement		Nombre ha (bruts)*	Programmes
En cours de mise en œuvre	Initialis 2.0 (Mons Bas Prés)	30	Plan Prioritaire bis + Plan Marshall 2.vert
	Manage Nord	90	Plan Marshall 2.vert
	Urbanica (ex Boulonneries Boël)	2	Plan Marshall 2.vert
Procédures en cours (économique, aménagement, foncier,...)	Porte des Hauts-Pays	90	Programme ordinaire + Sowafinal 3
	Manage Citadine	10	Programme ordinaire
	Pic&Plat	71	Programme ordinaire + Sowafinal 3
	BASF Feluy	65	Sowafinal 2 (Plan Marshall 2.vert)
Analyses en cours	Garocentre extension	12	Plan Prioritaire bis
	Soignies extension	18	Plan Prioritaire bis
	Mons extension Frameries	24	Plan Prioritaire bis
	Bray-Péronnes extension	20	Plan Prioritaire bis
	Manage-Verreries	15	Programme ordinaire
	Saint-Ghislain-Terril 33	30	Programme ordinaire
TOTAL		477	

* Les surfaces totales dédiées à ces nouvelles zones d'activité économique (surfaces brutes) conduiront, après travaux, à des surfaces utiles hors équipements (voiries, parkings, bassins d'orage, ...) (surfaces nettes) de l'ordre de 70 à 80 % selon les zones d'activité économique.

Ventes de terrains aux investisseurs

Les ventes de terrains représentent superficie totale de 23 ha 64 a 97 ca réparties entre 11 ha 77 a 67 ca en ventes dites ordinaires et 11 ha 87 a 30 ca en ventes exceptionnelles.

L'année 2021 a été marquée plus particulièrement par la pose de la première pierre du nouveau centre de distribution de la société LIDL à Garocentre et par l'installation de la première entreprise sur Initialis 2.0.



1// Transition économique

La superficie vendue, d'un total de 23 ha 64 a 97 ca, se répartit comme suit :

- > 7 ha 32 a 14 ca dans la région de Mons-Borinage ;
- > 16 ha 32 a 83 ca dans la région du Centre.

Ces ventes de terrains, réparties en 24 dossiers, sont relatives à :

- > 2 créations de nouvelles entreprises dans les parcs d'activités économiques (8 % des ventes) ;
- > 12 transferts d'entreprises déjà actives sur le territoire ou dans son voisinage immédiat, mais désirant s'implanter dans une zone d'activité économique du Cœur du Hainaut (50 % des ventes) ;
- > 10 extensions d'entreprises existantes déjà dans les zones d'activité économique du Cœur du Hainaut (42 % des ventes).

Ces ventes concernent également :

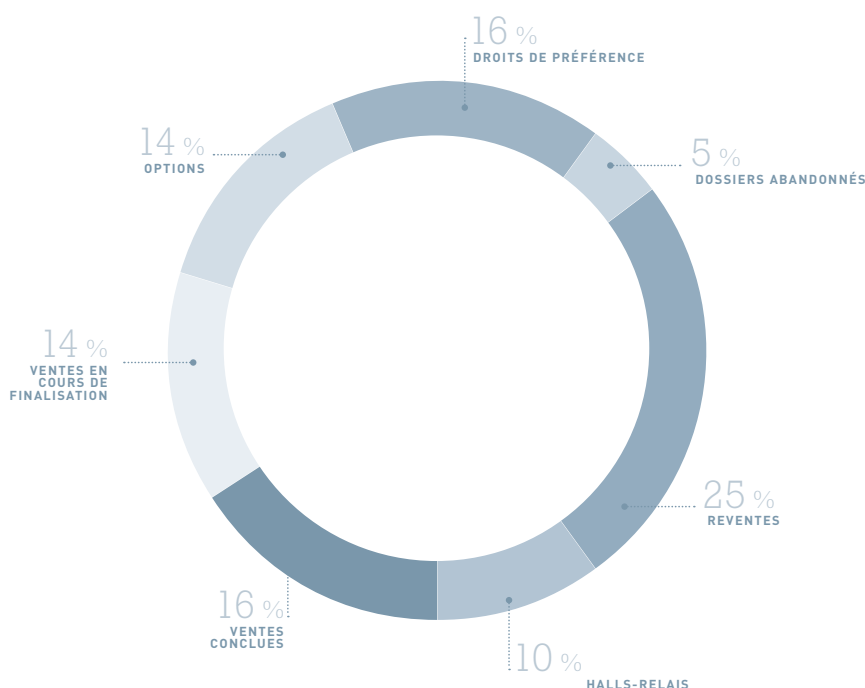
- > 13 entreprises issues du Cœur du Hainaut (54 % des ventes) ;
- > 4 entreprises issues de la Wallonie (17% des ventes) ;
- > 4 entreprises belges non wallonnes (17 % des ventes) ;
- > 3 entreprises étrangères (13 % des ventes).

La superficie moyenne vendue par entreprise en est de 51 a 20 ca, contre 73 a 72 ca l'année précédente. La médiane des ventes est de 34 a contre 26 l'année précédente.



> Pôle pétro-chimique de Feluy

Répartition du nombre de dossiers présentés au Conseil d'Administration



Gros plan sur les nouvelles implantations

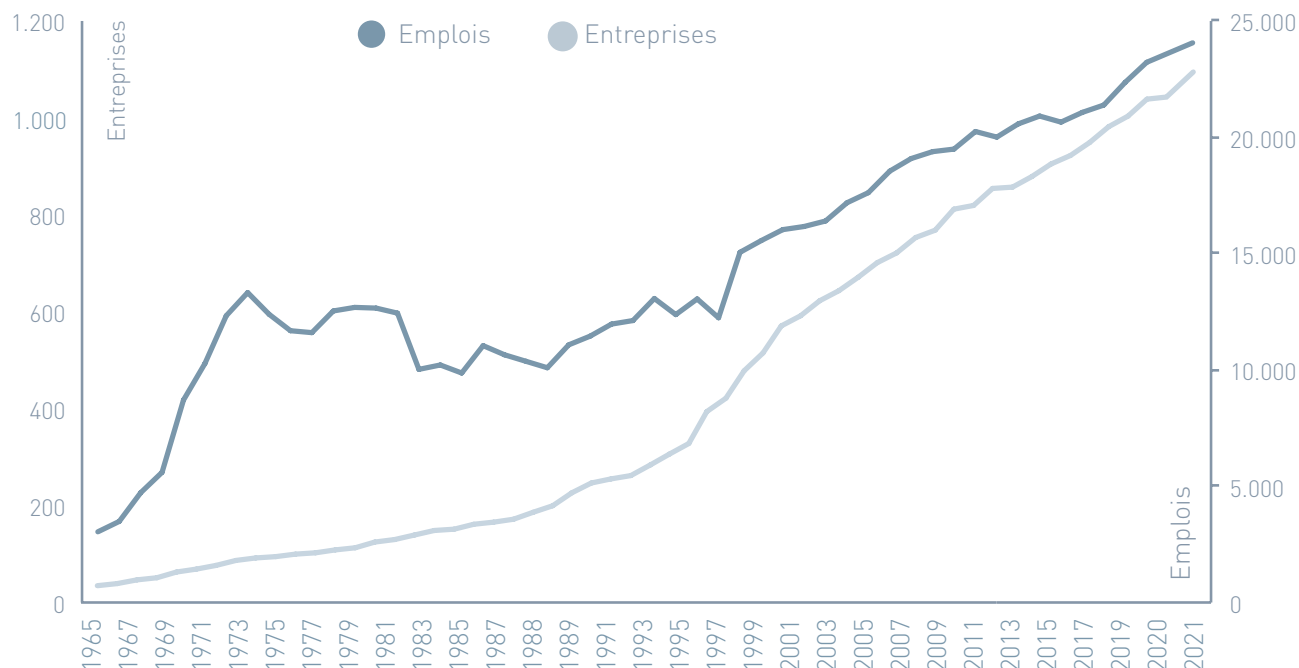
Le tableau repris en annexe 2 détaille les dossiers d'implantation ayant été traités et finalisés par un acte de vente au cours de l'année écoulée. Les **24 ventes finalisées** sur base des plans de bornage réalisés par les services ont permis de **consolider 272 postes de travail** et de **créer 120 nouveaux postes**, ce qui représente un total de 392 emplois. Ces ventes ont par ailleurs généré un **investissement de minimum 82.078.394 €**.

En application du Décret sur les Parcs d'Activités Économiques, le Conseil d'Administration d'IDEA a dû se prononcer sur la revente ou la location de biens acquis antérieurement par des sociétés ayant investi dans une des zones d'activité économique et qui, soit ont mis fin à leurs activités, soit ont décidé de mettre une partie de leurs biens en location au bénéfice de tiers. Ces **38 dossiers de reventes et locations**, détaillés dans le tableau en annexe 3, ont permis de **consolider 462 postes de travail** et de **créer 256 nouveaux postes**, ce qui représente un total de **718 emplois**. Ces reventes et locations ont par ailleurs généré un investissement de minimum **47.484.900 €**.

Statistique des zones d'activité économique

En corollaire aux ventes de terrains, le nombre d'entreprises installées dans les zones d'activité économique de l'Intercommunale augmente. Le taux d'emploi dans ces zones, s'il est aussi en augmentation, ne croît pas dans les mêmes proportions.

Évolution des entreprises et des emplois dans les ZAE depuis 1965



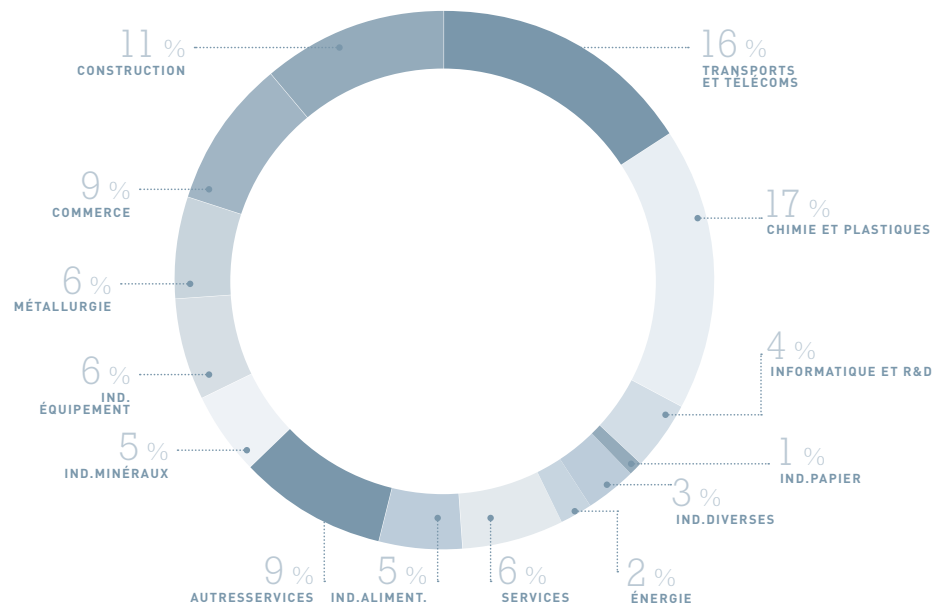
Ces chiffres sont révélateurs du changement fondamental du tissu économique sur le long terme. La PME voire la TPE est aujourd'hui fortement présente dans les zones d'activité économique alors que, jusqu'au début des années 90, les grandes entreprises y étaient encore majoritairement présentes.

Ainsi, en 1965, dans les zones d'activité économique gérées par IDEA, l'emploi était majoritairement (66,56 %) occupé dans des grandes entreprises (plus de 250 travailleurs). Les petites et moyennes entreprises généraient 33,24 % de l'emploi. Les TPE, très petites entreprises (maximum de 10 travailleurs), quant à elles, étaient très marginales avec 0,19 % de l'emploi généré. A cette époque, 3.595 travailleurs étaient occupés dans les zones d'activité économique.

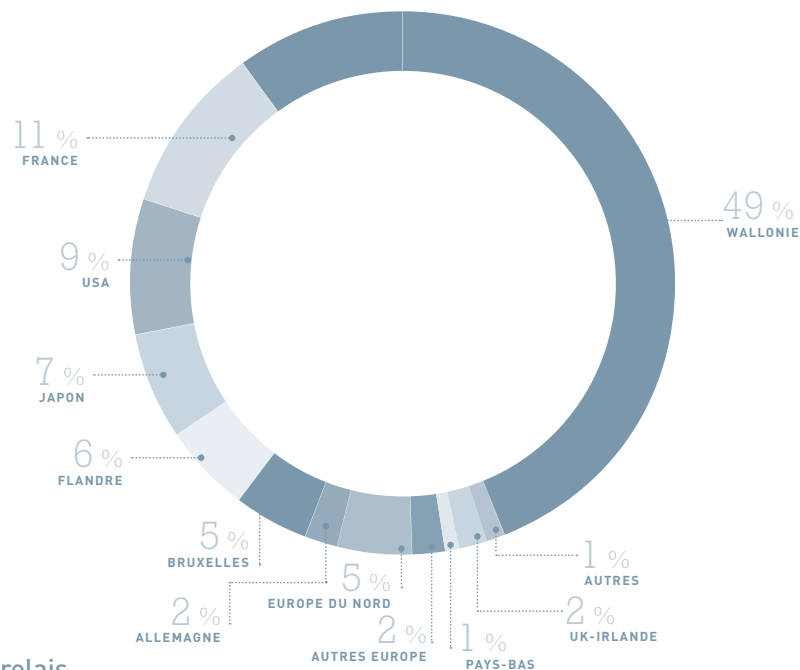
En 2021, les grandes entreprises n'occupent plus que 21,82 % des travailleurs présents dans les zones d'activité économique. Les petites et moyennes entreprises emploient 66,53 % de ces travailleurs et les TPE occupent 11,65 % des travailleurs. Depuis 2014-2015, une stabilisation de la catégorie « petites et moyennes entreprises » est constaté, au bénéfice des très petites ainsi que des grandes entreprises.

1// Transition économique

Répartition de l'activité sur base de l'emploi



Répartition des nationalités des entreprises dans les zonings IDEA



Bâtiments-relais

IDEA compte, en matière d'infrastructures pour entreprises en phase de démarrage, **17 bâtiments-relais** répartis comme suit :

- > 11 halls-relais (78 modules distincts) orientés vers l'artisanat, l'imagerie, l'informatique ;
- > 3 halls-relais (25 modules distincts) spécialisés en logistique ;
- > 1 centre de services auxiliaires (26 modules distincts) pour la logistique ;
- > 2 incubateurs (16 modules distincts) dont un est dédié au secteur de la chimie et l'autre au secteur des télécoms ;

totalisant une **superficie bâtie de de 31.872 m²**.

1// Transition économique

Les bâtiments-relais sont destinés à favoriser l'implantation d'entreprises durant la période nécessaire à l'étude et aux perspectives de développement durable de leurs activités pour leur permettre ensuite d'ériger ou d'aménager un immeuble adapté à leurs soins.

Fin 2020, le nombre de modules occupés était de 81 % et la superficie occupée de 76 %.

Les prises en occupation au cours de l'année 2021 ont concerné 4.435 m² et généré la **consolidation et la création de 42 emplois** nouveaux ainsi qu'un **investissement de 36.000 €** (voir détail en annexe 4). Cela porte à 118 le nombre de modules occupés dans ces infrastructures et à 329 le nombre de personnes qui y sont occupées.

Spécialisations sectorielles

Pour prétendre à l'optimisation de l'utilisation des ressources du territoire, le principe retenu consiste à doter chacun des secteurs identifiés (chimie durable, matériaux nouveaux, logistique, digital, agro-alimentaire, écoconstruction) d'une infrastructure d'appui, qu'il s'agisse d'une zone d'activité économique dans son ensemble (exemple: Tertre pour l'écologie industrielle, Feluy pour la chimie durable, Garocentre pour la logistique, Manage pour l'agro-alimentaire et l'écoconstruction) ou d'un bâtiment spécifique de type hall-relais ou incubateur.

En appui à cette architecture de services incorporant le Business Development et les Spécialisations Sectorielles se profilent l'animation des clubs-zonings par IDEA et l'animation du tissu numérique par Digital AttraXion, entité dont IDEA et LME sont membres fondateurs, conçue pour accompagner et financer les projets de l'économie numérique en phase de démarrage (Early Stage).

Le projet EMRA Factory s'est poursuivi durant l'année 2021, avec en point d'orgue l'obtention du permis d'urbanisme fin 2021. Pour rappel, le projet a été combiné au dossier WALLIBEAM (retenu dans le cadre du programme SOWAFINAL 3) et combine aujourd'hui l'aménagement de 6 bâtiments d'accueil temporaire indépendants de taille variable, mais regroupés sur la même parcelle de terrain.



> Wallibeam, Initialis Mons

Objectif stratégique n°2 : Orienter l'animation économique afin de favoriser les écosystèmes industriels.

L'animation économique en Cœur du Hainaut vise à focaliser ses actions de terrain sur les écosystèmes qui découlent des principes généraux recommandés par les universités du territoire, i.e. s'appuyer sur les points forts du territoire et sur les évolutions majeures de la société contemporaine.

1. Les liens avec les matériaux, écosystème déployé à partir de Materia Nova sur l'Initialis Innovation Pole et l'énergie étant étroits, l'animation économique a créé des produits d'accompagnement propres à ce secteur.
2. De même qu'elle a multiplié les accompagnements dans l'écosystème numérique, avec un focus naissant spécifique sur le secteur du gaming, dont l'animation économique a coordonné l'événement wallon majeur de l'année 2021, la Game Week, et promu son label attiré, le GameMax.
3. Les principaux défis sectoriels à relever pour les années à venir concernent l'accompagnement de projets créant de la richesse dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de la logistique, de la santé, de la culture et du tourisme.
4. Les matériaux au sens 'ressources naturelles' n'étant pas inépuisables, le concept d'économie circulaire est resté au centre des préoccupations de l'animation économique.

Le déploiement d'écosystèmes autour de ces secteurs repose sur un accompagnement professionnel des entreprises du territoire en lien avec ces préoccupations et intègre de manière transversale la composante 'formation' et veille notamment à son rapprochement du monde de la recherche.

Business Development

Autre nom de l'Animation Économique, il vise à offrir des services de conseils aux profils de clients suivants : candidats entrepreneurs, start-ups, entreprises en croissance.

Le Business Development sous-tend l'ensemble des actions entreprises pour mettre en phase et optimiser les projets développés dans les secteurs phares du territoire de même que faciliter leur adéquation avec les infrastructures que possède l'Intercommunale.

A leur égard, IDEA a proposé, conjointement avec LME, des services de modélisation économique, d'appui à la croissance et au financement et d'hébergement.

Info PME et LME sont les bras armés d'IDEA dans ce champ de conseils: schématiquement, Info PME, pour les clients des zones d'activité économique et LME, pour les jeunes entreprises, les étudiants et les candidats entrepreneurs.

Ainsi, en 2021, ces différentes actions ont notamment été mises en œuvre :

- > services d'accompagnement en modélisation économique, appui à la croissance et levées de fonds, conjointement avec LME ;
- > hébergement des entreprises en démarrage et/ou croissance ;
- > intensification des rapprochements/réseautages entre entreprises et centres de R&D ;
- > soutien au financement des entreprises de la nouvelle économie par un accompagnement en phase avec les critères de financement de Digital AttraXion ;
- > amplification du soutien au dispositif wallon d'étudiants-entrepreneurs (CaMP et Student Start Lab).

Poursuite des actions spécifiques lancées en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire :

- > mise en place, en collaboration avec IDEA, d'un helpdesk d'information des entreprises sur les modalités d'application des mécanismes de soutien aux entreprises subissant les effets du coronavirus ;

1// Transition économique

- > définition d'une stratégie de communication vis-à-vis des entreprises accompagnées pour leur fournir un support de première ligne dans le cadre des mesures mises en place pour les entreprises économiquement touchées par le COVID-19.

Une mise en réseau performante et un service après-vente au service des entreprises

En 2021, les actions de soutien aux starters, jeunes entreprises et entreprises en croissance ont été poursuivies au travers des services proposés par Info PME et La Maison de l'Entreprise (LME).

Le Service Info PME a entretenu ses activités d'accompagnement des entreprises en matière de montages de dossiers d'incitants publics ainsi que sa collaboration avec LME tant dans l'organisation d'événements collectifs (séances Brunch Info) que dans l'accompagnement complémentaire des projets en croissance débutante (early-stage).

La poursuite de la collaboration entre IDEA et LME sur les dossiers d'économie circulaire permet d'activer un réseau d'entreprises important sur le territoire du Cœur de Hainaut; tant les entreprises présentes sur les zonings que les start-ups sont associées aux démarches.

En 2021, les deux référents (2 mi-temps soit un ETP) en économie circulaire ont poursuivi leurs missions de sensibilisation des entreprises aux principes de l'économie circulaire et bas carbone et les ont accompagnées dans la mise en place d'actions en insistant sur la création de valeur ajoutée potentielle couplée à une diminution de leur impact sur l'environnement.

Pour certaines d'entre elles, les référents ont contribué à l'obtention de primes ou de subsides afin d'approfondir les recherches de solution de recyclage et la valorisation de nouveaux produits ou services. Sur la base des premières réunions avec les dirigeants, des pistes d'amélioration de la gestion des déchets (sensibilisation du personnel, tri à la source, renouvellement du contrat avec les collecteurs) sont identifiées en fonction des besoins de l'entreprise. Dans un second temps, ces pistes sont approfondies en identifiant des partenaires potentiels actifs en économie circulaire (acteurs du réemploi, entreprises de recyclage), d'une part, et des moyens d'action concrets, d'autre part. L'objectif des entreprises est de s'inscrire dans une logique de développement durable et d'ancrer localement leurs activités.

Info PME

Info PME est le service d'IDEA qui propose gratuitement aux PME un accompagnement pointu dans le cadre de leur développement et de leur croissance, notamment dans l'accès aux incitants publics, la recherche de financements, un support au management par le biais de conseils personnalisés et un ensemble de services liés au développement numérique.

Depuis 1991, Info PME oriente et accompagne de façon individuelle les entreprises du Cœur du Hainaut par le biais de plusieurs actions :

- > **conseils** pratiques, ateliers d'informations (Brunch Info) montés autour de sujets socio-économiques ;
- > **identification** des aides disponibles et accompagnement dans le montage des dossiers pour leur obtention ;
- > **accompagnement** dans l'utilisation des nouveaux vecteurs de communication que constituent les outils multimédia dont Internet et les réseaux sociaux ;
- > **accompagnement** à la rationalisation énergétique (Smart Park).

1// Transition économique

Sensibilisation et information des entreprises

En 2021, dans le cadre de l'action de sensibilisation, 59 entreprises ont été informées, notamment sur les incitatifs publics activables dans le cadre de leur développement. Dans ce contexte, Info PME a organisé en 2021 une série de séances d'information et d'ateliers auxquels 566 entrepreneurs ont participé.

Accompagnement individualisé des PME

Info PME apporte son expertise aux entreprises dont un besoin lié à l'existence d'un incitatif public a été détecté. Si cet accompagnement vise essentiellement les dossiers relatifs aux lois d'expansion économique, principalement les primes à l'investissement, il veille également à se charger de l'introduction de demandes sollicitant d'autres dispositifs mis en place par le SPW (Service Public de Wallonie).

Pour l'exercice 2021, 24 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans l'introduction et le traitement de leur dossier d'aides publiques. Parmi ceux-ci, 22 dossiers ont porté sur les primes à l'investissement dont 4 ont vu leur concrétisation effective en 2021.

Actions pilotes IT

Le Service Info PME offre aux entreprises une série de services spécifiques en matière de développement numérique. Sur le constat que la digitalisation peut être décisive dans l'amélioration des performances des entreprises et dans leur croissance, le Service Info PME offre :

- > une information et une guidance en matière d'aides publiques numériques (aides liées à la transformation numérique et aux chèques entreprises) ;
- > un accompagnement personnalisé pour l'introduction d'un dossier lié aux aides publiques ;
- > une information et une guidance en matière de développement numérique (site e-commerce, Internet, logiciels libres, sous-traitance, analyse de devis, réseaux sociaux, ...).

Les séances collectives d'information sur les sujets numériques ont rassemblé 282 entreprises autour de deux événements.

Accompagnement des entreprises en matière de gestion et d'efficacité énergétiques

L'objectif des actions mises en œuvre est de réduire la consommation énergétique (en particulier, la consommation électrique) des entreprises par un accompagnement visant à :

- > conscientiser et corriger les mauvais comportements de consommation ;
- > identifier et engager des investissements réduisant le coût de consommation.

La motivation première pour l'entreprise est la plus-value financière apportée par ces actions et investissements.

Plus concrètement, l'accompagnement des entreprises s'est défini par les actions suivantes :

- > identification de pistes d'investigation potentielles (investissements ou changements) ;
- > ciblage de la mission (choix d'une ou de plusieurs pistes en concertation avec l'entreprise).

Pour chacune des pistes, il est convenu de réaliser :

- > une étude approfondie (coût, rentabilité, implantation, ...) ;
- > une rédaction d'un cahier des charges en vue d'un appel d'offre ;
- > un accompagnement du client dans la recherche de sous-traitants en vue d'un appel d'offres ;
- > une analyse des offres ;
- > un accompagnement du client dans son engagement envers le sous-traitant désigné (négociation des conditions, aspect légal, ...) ;
- > une étude et une mise en place d'une stratégie financière (identification des subsides éventuels et rédaction des demandes, gestion des demandes de prêts par des organismes de financement

1// Transition économique

- public ou banques, gestion des négociations dans le cadre de prises de capital par des organismes de financement public ou des tiers);
- > un suivi de la mise en place de l'investissement ;
- > une réception ;
- > un suivi des démarches complémentaires (vérification des aspects comptables comme la déductibilité à plus de 100 % par la comptabilité).

Les accompagnements les plus sollicités sont les suivants :

- > l'intérêt pour l'autoproduction ;
- > le changement de fournisseur ;
- > l'étude et l'intégration de changements.

La Maison de l'Entreprise

La filiale d'IDEA, La Maison de l'Entreprise (LME), prend en charge les services d'accompagnement de (néo)entrepreneurs, start-ups et Jeunes Entreprises Innovantes (JEI). Ce Centre d'Entreprise et d'Innovation, qui a pour mission de favoriser la création et la croissance d'entreprises dans des secteurs novateurs, à potentiel, propose les services suivants :



- > accompagnement des porteurs de projets dans la structuration de leurs idées et de leur projet ;
- > accompagnement dans la conception d'un business model ;
- > Pitch Lab, atelier de préparation à la levée de fonds ;
- > hébergement dans un des Business Innovation Centres (Mons et La Louvière) ;
- > espace de coworking, Coworking La Louvière ;
- > mise en place de partenariats (financiers, technologiques, ...) dans le cadre de la croissance de l'entreprise.

Les résultats agrégés de 2021 se retrouvent ci-dessous, ventilés entre les critères pertinents habituels :

Nature des interventions en 2021	
Projets détectés	102
Accompagnement à la modélisation du business	75
Entreprises hébergées	30
Entreprises créées	12
Entreprises consolidées	63
Emplois créés	21

La mise en œuvre des actions déposées dans le cadre du programme Feder 2014-2020 a été poursuivie au cours de l'année 2021 :

- > accompagnement individuel des projets : accompagnement à la création et à la croissance, financement, chèques entreprises, ... ;
- > montage de dossiers R&D SPW Économie, Emploi et Recherche: accompagnement personnalisé des entreprises sur les aspects liés à la recherche et au développement ;
- > hébergement : infrastructures d'accueil mises à disposition dans les 2 Business Innovation Centres de La Maison de l'Entreprise et services particuliers: accueil personnalisé, locaux sécurisés, matériel commun, salles de réunion équipées, ... ;
- > accompagnement à la modélisation du business: accompagnement des créateurs et jeunes entreprises innovantes dans la rédaction d'un business model et d'un plan d'affaires intégral d'un nouveau projet, notamment au travers du Business Model Canvas mais aussi d'outils périphériques (empathy map, Océan bleu, ...);
- > accompagnement à la transition environnementale et aux principes d'économie circulaire par le référent bas-carbone: 62 PME rencontrées, 57 conseils ponctuels délivrés, 15 diagnostics réalisés ;

1// Transition économique

- > « Pitch Lab »: organisation de 11 sessions d'ateliers collectifs et individuels. Au cours de ces sessions, les aspects formels de l'art de la présentation sont abordés, de même que les trucs et astuces pour améliorer la capacité des entreprises à présenter leur business et à préparer leur levée de fonds.

Esprit d'entreprendre

Il ressort des nombreuses années à stimuler l'Esprit d'Entreprendre chez les jeunes étudiants que l'effet de levier des actions de La Maison de l'Entreprise sur leur motivation porte ses fruits et qu'ils sont réactifs face au développement de leur projet entrepreneurial. Le dispositif étudiants-entrepreneurs, revu en 2016, vient compléter cet engouement en proposant un accompagnement complet de ces futurs entrepreneurs.

En proposant des actions et des méthodes d'accompagnement adaptées et performantes, La Maison de l'Entreprise favorise et stimule la création de projets de jeunes étudiants entrepreneurs de l'enseignement supérieur du Cœur du Hainaut.

Le programme YUMP a pour objectif d'apprendre aux étudiants-entrepreneurs et aux jeunes diplômés à reconnaître une opportunité, à déterminer leur potentiel d'entrepreneur, à élaborer un plan d'entreprise et à diriger une société, mais aussi à les aider à développer des compétences générales telles que le sens de l'initiative, la créativité, l'autonomie et le travail d'équipe (compétences et aptitudes jugées utiles pour la gestion de leur -future- entreprise).

L'ensemble de ce programme, repris sous l'appellation « Programme YUMP » et développé par La Maison de l'Entreprise, s'articule autour de 6 axes, soit :

1. coaching individuel avec un business developer ;
2. incubation physique dans l'un des 3 lieux mis à disposition ;
3. workshops réguliers sur des thèmes entrepreneuriaux ;
4. mentors, qui sont des entrepreneurs expérimentés qui partagent leur expérience ;
5. expertise spécifique selon les besoins des projets : juridique, technique, digital marketing, community management, ...;
6. mise en réseau auprès de nos partenaires, clients, ...

En 2021, sur 40 projets déposés, 23 ont été sélectionnés et accompagnés, portant le nombre total de projets en cours d'accompagnement à 52.

Au total, 198 projets ont été accompagnés depuis la création du dispositif en 2016 et 46 entreprises ont été créées.

Activités organisées au YUMP pour les Étudiants Entrepreneurs :

Durant cette année particulière placée sous le signe du COVID, notre incubateur d'Etudiants Entrepreneurs a continué de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. Objectif: faire en sorte que tout étudiant ou jeune diplômé dans la région du Cœur du Hainaut trouve des éléments de réponses aux questions qu'il se pose sur l'entrepreneuriat, qu'il soit juste curieux, au stade de l'idée ou du projet plus avancé.

1// Transition économique



Le CLICK, issu de la collaboration UMONS et IDEA dans le cadre du portefeuille Feder DIGIstorm, a pris ses quartiers dans le bâtiment au sein du parc Initialis (boulevard Initialis, 30) acquis par l'UMONS.

Malgré le lancement du CLICK en plein confinement, une communauté a été réunie: partage d'informations inspirantes, découverte des services du CLICK et des partenaires, tutoriels, digitalisation de l'offre, ...

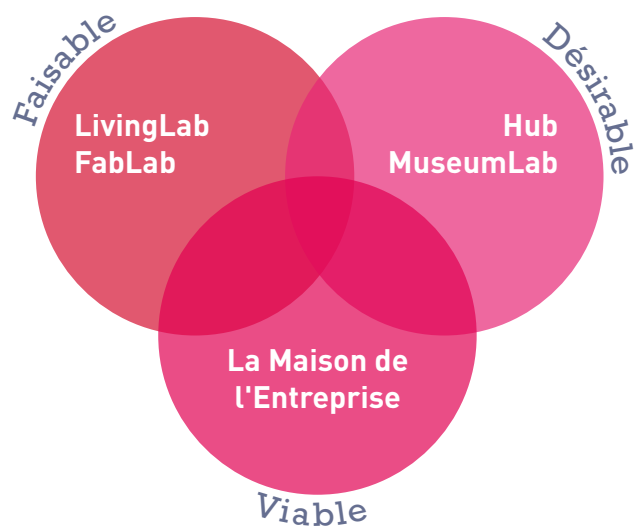
Le CLICK Hub et ses partenaires ont également saisi l'opportunité locale et l'émergence d'un sujet d'ampleur: le jeu vidéo. Le Hub a réuni autour de la table différents partenaires, publics et privés, afin de mutualiser les ressources et donner ainsi vie au label « GameMax », dont les retombées médiatiques ont été plus que positives et continuent de l'être avec la « Mons Game Week ». Une belle première année d'existence pour GameMax!

Parmi les principales missions d'un Hub créatif, on retrouve la sensibilisation à l'innovation et la créativité, le partage de compétences et la mise en réseau. Pour cela, le Hub a mis en place de nombreuses actions, avec le CLICK ou d'autres partenaires. Au sein du Click, le Hub coordonne, par ailleurs, la Cellule porteurs de projet, « gare de tri » des porteurs de projet et entrepreneurs, afin de les guider au mieux au sein de l'écosystème local. A cette fin, le Hub a créé un outil de diagnostic, basé sur le Design Thinking, afin d'identifier au mieux les besoins des (néo)entrepreneurs.

Le Click Hub travaille en étroite collaboration avec La Maison de l'Entreprise; les deux structures de l'Innovation Pole l'Initialis sont en effet complémentaires dans le parcours du porteur de projet.

Une vision prendra forme lors de la phase de désirabilité, se matérialisera au stade de la faisabilité et trouvera sa façon d'exister sur le marché dans la phase finale de viabilité.

1// Transition économique



Le CLICK Hub, c'est donc :

- > une communauté d'entrepreneurs innovants qui se retrouvent au sein d'un lieu qui leur offre tous les services nécessaires à la concrétisation de leurs idées ;
- > des services d'accompagnement pour donner vie à son projet grâce au prototypage et le tester sur le terrain (désirabilité) ;
- > des événements inspirants et réguliers :
 - Networkclick le dernier jeudi du mois ;
 - Click all access le premier vendredi du mois ;
 - GameDevCafés
 - Ateliers prototypage et FabLab ;
 - ...
- > un label, spécialement dédié au gaming : GameMax.



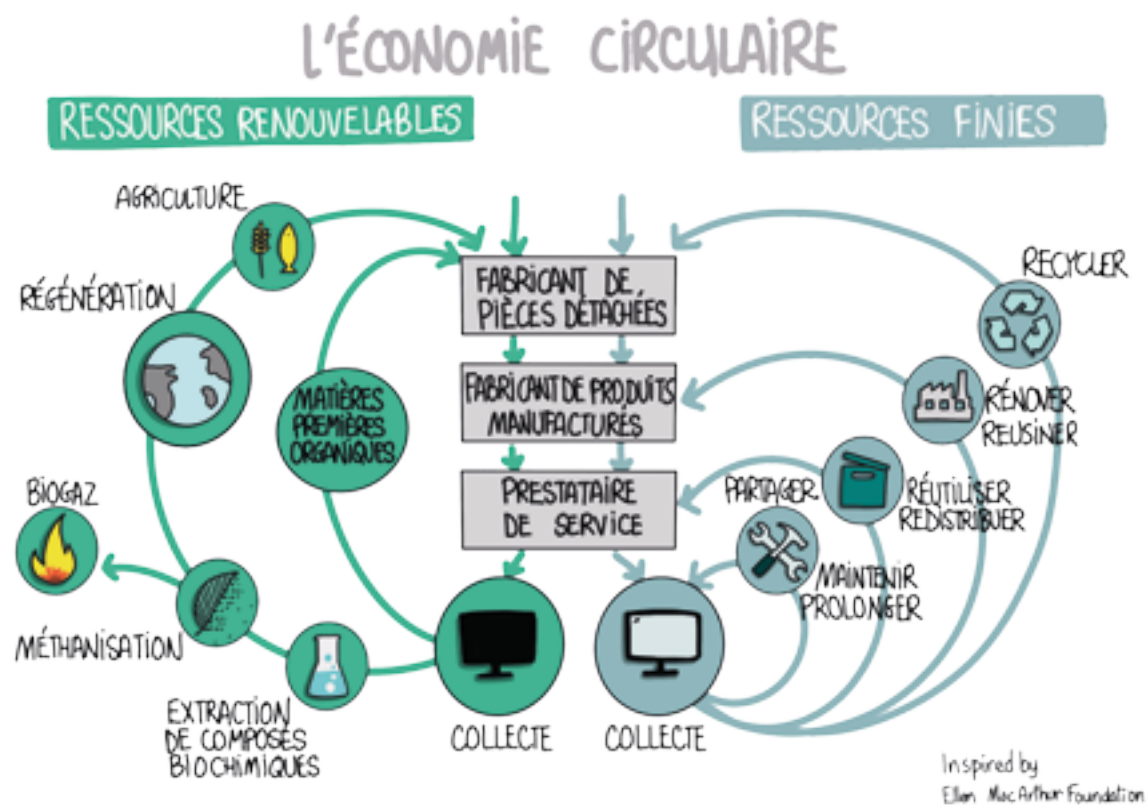
1// Transition économique

Objectif stratégique n°3 : Déployer l'économie circulaire pour allonger les chaînes de valeurs, améliorer la compétitivité des entreprises et réduire leur impact environnemental.

L'ambition des actions menées dans cet Objectif Stratégique consiste à inciter les entreprises à intégrer dans leur modèle les composantes clés de l'économie circulaire. L'économie circulaire concerne également d'autres types de publics comme par exemple des acteurs de la santé ou du secteur culturel qu'il s'agira de sensibiliser aux avantages d'une approche circulaire et d'accompagner dans une plus grande valorisation de l'adoption de pratiques responsables envers la société et l'environnement.

#1. Mise en synergie – Economie circulaire

Afin d'accélérer la transition vers une économie plus circulaire, IDEA, d'une part, sensibilise les organisations publiques et privées du territoire aux bénéfices directs et indirects d'une stratégie territoriale en économie circulaire et, d'autre part, encourage ces acteurs à collaborer et à œuvrer à la mise en place de synergies axées sur des échanges de matières et au déploiement de logiques de mutualisation.



*Schéma réalisé par la Wallonie.

1// Transition économique

1.1. //Recyclage

1.1.1. Revalorisation des câbles à fibres optiques

Localement, ce projet vise à renforcer l'ancrage d'une société, Nexans-Opticable, implantée dans le Cœur du Hainaut et spécialisée dans la production de câbles à fibres optiques; à une échelle régionale, l'enjeu est de créer une filière de recyclage des composants de ces câbles (kevlar, polymères, métaux rares).

A l'origine, ce projet est issu d'une étude de faisabilité menée par Materia Nova, en collaboration avec le CTP (Centre Terre et Pierre) et CERTECH, qui a permis de caractériser les câbles à fibres optiques et de mettre en exergue les potentialités de valorisation du Germanium, composant essentiel et doté d'une valeur économique intéressante.

Outre les chutes issues de la production, la plus grande source potentielle de recyclage des câbles à fibres optiques se trouve dans les câbles enterrés de part et d'autre des voiries et autoroutes par Proximus, la SOFICO et tout autre opérateur.

Après avoir sollicité Comet Traitements, Hydrométal et la SOFICO afin d'enrichir la prospection sur les voies de valorisation des fibres optiques, IDEA s'est tournée vers l'UMONS. Ceux-ci ont invité les centres de recherche à intégrer la suite du projet de recherche dans un portefeuille FEDER qui a pour portée l'étude des polymères dans le secteur du bâti et de la construction. De son côté, l'équipe d'IDEA s'est chargée de réunir des industriels intéressés par le suivi des résultats pour les engager dans un comité de pilotage.

1.1.2. Développement des activités de tri de plastique

Les missions de suivi du marché de conception, construction et mise en service de la nouvelle usine de tri des P+MC ont été poursuivies par les équipes constituées. La mise en service à chaud a pu débuter le 10 novembre 2021.



1// Transition économique

1.1.3. Projet recyclage de couches-culottes

La problématique des couches-culottes et leur recyclage a fait partie d'une réflexion en Cœur du Hainaut. En effet, elles représentent plus de 8 % des déchets des ménages et sont actuellement incinérées. Aucune filière de valorisation de ces couches-culottes, langes pour adultes et autres serviettes hygiéniques (dont une proportion est à risque infectieux) n'existe actuellement en Wallonie.

Après analyse de l'état de l'art et de la situation dans le monde, il s'avère que plusieurs modèles d'usines existent (notamment en Italie et aux Pays-Bas).

Suite au challenge « Plastics Go Green and Circular » du SPW obtenu en août 2020 avec pour défi proposé: « Comment mettre en place une nouvelle filière de déchets de type « couches-culottes », depuis la collecte sélective jusqu'à la valorisation matière ? », IDEA s'est associée à la société montoise Ecosteryl et à Hygea. Un accord de confidentialité a d'ailleurs été signé entre toutes les parties.

Les partenaires ont remis les conclusions de l'étude technique et économique en juin. Celles-ci stipulaient qu'il restait beaucoup d'incertitude par rapport à la rentabilité économique d'un tel projet. En effet, sans autre source de financement pour mener des études complémentaires (gisement, développement technologique du process, prospection pour le rachat des matières recyclées, etc.), les conclusions de l'étude technico-économique sont, à ce stade, négatives.

Fin 2021, les partenaires ont décidé de continuer d'échanger régulièrement sur ce projet afin de trouver des pistes de financement et/ou des partenaires prêts à s'investir financièrement.

1.1.4. Projet de matériauthèque

L'objectif d'une matériauthèque est de promouvoir, faciliter et encourager le recyclage/réemploi en Cœur du Hainaut (et au-delà) par la rencontre simplifiée, au sein d'un bâtiment reconnu, entre des produits usagés et inutilisés des « donneurs » (l'offre), et les besoins en matériaux de réemploi des « receveurs » (la demande). Pourront être répertoriés des textiles, des cuirs, des papiers, des métaux, du bois, des plastiques et d'autres ressources sélectionnées sur base de critères de qualité.

En 2020, l'ébauche du projet a été présentée lors du groupe de travail « Economie circulaire » organisé dans le cadre de la dynamique territoriale Cœur du Hainaut 2050, en présence de centres de recherche, de communes, de syndicats et d'entreprises.

Pour se concrétiser, l'idée du projet avait besoin d'un porteur qui s'investisse dans le développement du projet.

En 2021, le CPAS de Mons qui est déjà actif dans les filières de formation dans le réemploi a décidé de contribuer à la création d'une matériauthèque annexée au projet d'extension des hangars de stockage et de s'inscrire dans le programme FSE pour le financement des formateurs qui seront chargés d'encadrer les stagiaires au tri, au nettoyage et à la remise à neuf des matériaux de construction qui seront collectés. Sous la supervision d'IDEA, le dépôt de projet est prévu pour le printemps 2022.

1.1.5. Projet « TRANS-FORM » - CE

Dans le cadre du programme européen Interreg North-West Europe, la Commission européenne a approuvé le projet TRANSFORM – CE dans lequel IDEA est partenaire-associé.

TRANSFORM – CE consiste en l'étude de la transformation des déchets de plastiques d'utilisation unique en matière première pour imprimantes 3D afin de créer un nouveau modèle d'économie circulaire dans l'Europe du Nord-Ouest dans ce domaine.

1// Transition économique

Le rôle d'IDEA dans le projet consiste en l'identification des gisements représentatifs de polyéthylène, PET, polypropylène et la fourniture d'environ 40 tonnes de polymères en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités d'affaires aux recycleurs du territoire.

IDEA s'est tournée vers Fost Plus en tant qu'organisme de gestion de la collecte et recyclage des emballages ménagers. Un accord de collaboration pour le projet TRANSFORM-CE a été conclu pour une mise à la disposition de 20 tonnes de matières triées à destination de deux partenaires de recherche, situés à Almere et à Manchester, en charge d'étudier la faisabilité de la transformation de ces emballages plastiques en filaments 3D et en granulats recyclés.

À l'automne 2021, les balles de films plastiques ont été livrées au site pilote IEM de Save Plastics à Almere.



1.1.6. Re-MED (RE use MEDical device)

Actuellement, faute de place de stockage et de l'existence d'une filière adéquate de valorisation, la destination du matériel médical/aides techniques en fin de vie est essentiellement la mise à la ferraille, ce qui va à l'encontre des principes d'économie circulaire. C'est pourquoi, IDEA via la cellule du Cœur du Hainaut a déposé un projet-pilote de réemploi du matériel médical existant et actuellement non recyclé lors d'un appel à projets alliant économie circulaire et numérique lancé par la Fondation Roi Baudouin. Une subvention de 20.000 € a été accordée pour une étude d'opportunité visant la mise en place d'une filière de réemploi du matériel médical.

En résumé, le projet vise un triple changement :

1. **social** via une accessibilité pour tous à du matériel médical, à petit prix, de qualité et garanti ;
2. **économique** via l'émergence d'une nouvelle filière du réemploi en Région wallonne ;
3. **environnemental** à travers la lutte contre l'obsolescence programmée.

Le projet a été baptisé « RE-MED-D » pour « Reuse Medical Devices ».

En 2021, plusieurs actions ont été réalisées :

- > une définition du périmètre des aides à prendre en considération afin de réaliser une étude de gisement du matériel disponible auprès de 150 maisons de repos et maisons de repos et de soins actives en Cœur du Hainaut. En effet, le don des aides techniques non utilisées représente une solution pour les particuliers ou les établissements ne sachant que faire du matériel encore utilisable dont ils disposent ;
- > une enquête en ligne a été réalisée en janvier 2020 auprès de 170 institutions localisées en Cœur du Hainaut. Le nombre de répondants étant faible (moins de 10 %), cette enquête n'apporte pas de résultats significatifs. 16 entités situées en Cœur du Hainaut ont répondu pour une capacité totale d'hébergement de 2.362 places. 13 répondants (soit 81 %) déclarent posséder du matériel médical en fin de vie prêt à être donné. Cependant, 2/3 du matériel est directement couvert par un système de location (contrat leasing) entre un dispensateur d'aides techniques et les résidents. Un frein au re-use est lié au mode de service de leasing qui lie l'utilisateur et le dispensateur en assurant un renouvellement automatique du matériel ;
- > afin de confirmer les hypothèses, il a été demandé à l'AVIQ de réaliser une enquête à plus large échelle. Celle-ci n'a malheureusement pas été réalisée ;
- > un Benchmark au niveau des pays suivants: Etats-Unis, Québec, Norvège, Pays-Bas, France, Allemagne suivi d'une étude d'un dispositif de Reuse: un modèle économique a été réalisé par le GT avec le support de LME et de l'agence Progress comprenant l'analyse du segment client, la proposition de valeur, les activités-clés, les partenaires clés et le contexte (AVIQ et réglementation). En conclusion, ce projet nécessite, pour sa mise en œuvre, un ensemble de

1// Transition économique

- compétences complémentaires qui sont rarement présentes au sein d'une seule structure en Wallonie comme le conseil en accessibilité et le conseil en aménagement et adaptation du domicile – ergothérapie ;
- > des compétences techniques en maintenance et réparation du matériel-bandagiste, des ressources logistiques, un responsable qualité, ... Pour qu'un tel projet se réalise: il doit s'inscrire dans une logique collaborative et partenariale ;
- > il doit se baser sur une collecte performante dans un contexte éclaté (région wallonne), il demande d'avoir une masse critique suffisante et de s'organiser au niveau régional ;
- > enfin, un support réglementaire encourageant la réutilisation est également nécessaire.

1.1.7. Déchets hospitaliers

Une subvention de 236.000 € a été octroyée fin mars 2019 à IDEA en vue de soutenir une partie du projet relatif à la démarche pilote d'accompagnement de structures hospitalières afin d'améliorer



la gestion des déchets hospitaliers des 5 institutions hospitalières du Cœur du Hainaut (EpiCURA, Ambroise Paré et Chêne aux Haies, Tivoli, Groupe Jolimont et CHR Haute Senne). La démarche pilote vise à accompagner les institutions hospitalières afin de piloter, prévenir, réduire, trier et valoriser les déchets hospitaliers.

Un appel d'offres a été lancé par IDEA et après réception de 4 offres, le groupement Comase/Espace Environnement a été désigné le 4 novembre 2019 pour apporter un appui technique, assurer les diagnostics et les animations des équipes-projets des institutions hospitalières.

L'étude a été momentanément suspendue suite à la crise sanitaire. Comase/Espace Environnement a toutefois déjà pu rassembler pour fin 2020 de nombreux éléments de diagnostic. Le Comac de fin septembre s'est accordé sur un prolongement du délai de mission à l'horizon de septembre 2021.

1.1.8. Un plan en faveur des maladies chroniques : PACT



Le PACT (Plan d'Accompagnement Concerté Transversal), projet pilote « soins intégrés en faveur des malades chroniques » sur la région du Centre, est le seul projet situé en province de Hainaut retenu par le SPF Santé.

1// Transition économique

Fruit de deux ans de co-construction avec une trentaine d'acteurs du territoire, il a abouti à un plan de 38 actions stratégiques visant à améliorer l'accompagnement des personnes souffrant de limitations liées à une pathologie neuromusculaire.

Déployé sur le territoire des Villes de La Louvière et de Binche ainsi que sur la commune de Morlanwelz et coordonné par le CHU T, il se développe sur les deux axes suivants :

A. pathologies : il démarre au niveau des pathologies neurologiques avec limitations physiques mais sera susceptible chemin faisant d'intégrer d'autres pathologies chroniques primaires ;

B. territoire : les soignants et les patients. D'autres territoires pourront être inclus dans le projet à condition d'avoir un lien fonctionnel avec la zone pilote (l'hôpital, le médecin, le domicile, ...).

En 2021, PACT s'est élargi à un plus large bassin de vie: celui de la CUC. Il touche dorénavant les communes suivantes : Anderlues, Binche, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies.

1.2. //Echanges de matière et d'Énergie

1.2.1. Centrale vapeur et CO₂

Dans le cadre de la dynamique d'éco-zoning menée sur la zone d'activité économique de Tertre, un projet de centrale gaz – vapeur a été étudié au départ d'une alimentation fournie par des entreprises excédentaires en chaleur et vapeur. Ce projet est repris dans le portefeuille « Eco-zoning » du Feder.

Afin de s'assurer de la faisabilité du projet en amont, IDEA a décidé de s'adjoindre les services d'un consultant tout au long du processus. Cette étude a commencé en mars 2019. Début 2020, les premiers résultats de l'étude ont été présentés par l'auteur de projet à IDEA et à l'entreprise YARA. Le projet s'orienterait davantage vers une cogénération d'électricité plutôt que vers de la distribution de vapeur et d'eau chaude. Les principales raisons sont techniques, énergétiques et commerciales.

Techniquement, il est très difficile de gérer la vapeur d'eau dans un process tel que celui de Yara, notamment en termes de capacité, de pression et de température. Par ailleurs, il est très compliqué de trouver un utilisateur final qui emploie la même vapeur. S'ajoute à cela les éventuelles conséquences en cas d'arrêt de production chez Yara.

Un complément d'étude a été demandé pour confirmer l'autosuffisance du projet, qui pourrait être rentable à long terme.

Pour ces raisons, l'abandon du projet dans la programmation actuelle Feder a été demandé et acté lors du Comité d'Accompagnement de mars 2020.

En mars 2021, le consultant, 3J Consult, est venu présenter les conclusions de la phase ferme à l'équipe projet. Lors de celle-ci, il a été décidé qu'IDEA ne lèverait pas les clauses conditionnelles du marché.

L'étude de faisabilité a été financée en partie par une subvention du Cabinet du Ministre de l'Environnement et l'autre partie en fonds propres.

Une réunion interne a eu lieu afin de se positionner par rapport aux risques (connus et inconnus) et aux liens avec d'autres projets du Plan stratégique.

1.2.2. Station d'épuration mutualisée

Également dans le contexte de l'expérience d'écologie industrielle menée sur la zone d'activité économique de Tertre, une étude de faisabilité avait démontré l'opportunité de concevoir une station d'épuration mutualisée commune à six entreprises partenaires. Soutenus par le Gouvernement wallon, des essais-pilotes ont été réalisés au sein d'une unité de démonstration placée sur l'éco-

1// Transition économique

zoning jusque fin 2019. Ils visaient à vérifier, sur une longue période, la comptabilité des rejets compte-tenu notamment de la fluctuation de leur concentration en polluants, mais également à éprouver des process innovants pouvant diminuer la consommation d'énergie et valoriser des déchets agroalimentaires en guise de produits de substitution à des matières « nobles », telle que le méthanol.

L'ensemble des résultats compilé et interprété pour finaliser le dimensionnement et le design de l'installation a été présenté en mai 2020 à IDEA et à l'ensemble des industriels du zoning.

À la suite de celle-ci, une brève note de suivi a été distribuée sans engagement à destination des industriels reprenant les infos qui pourront conduire les entreprises à prendre une décision pour donner suite à l'étude.

Un groupement d'entreprises a décidé de poursuivre les investigations. Il a mandaté le CEBEDEAU afin d'affiner les résultats de l'étude en vue de lancer un appel à candidats pour la conception-construction-exploitation d'un ouvrage.



1.3. //Circuits courts - Espace test maraîcher

En collaboration avec l'IFAPME de Mons et Avomarc, un dossier de candidature à l'appel à projets du data center Google a été déposé dans le but d'implémenter un espace test maraîcher (ETM) aux abords de Ghlin. Le projet a été accepté en juillet 2019. En cohérence avec leurs missions dédiées au déploiement des circuits-courts et de leurs préoccupations dans le domaine de l'alimentation durable, et aussi pour une question de respect vis-à-vis des institutions partenaires dont le thème du projet correspond à leur objet, IDEA a proposé à Hainaut Développement de reprendre la coordination du projet et le financement Google associé.

Hainaut Développement ayant accepté ce transfert de dossier, le rôle d'IDEA se limite aujourd'hui à l'identification d'un terrain de 2 ha pouvant être mis à disposition pour une période de 10 ans.

Bien qu'à l'origine, conformément au projet déposé dans l'appel Google, il était prévu que le projet s'implante à Ghlin sur une parcelle appartenant à IDEA, au Nord de GEOTHERMIA, à l'ouest de la rue de la Barrière, la décision a été revue en concertation avec Hainaut Développement.

En 2021, la Ville de La Louvière a accepté d'accueillir le projet d'Espace test Maraîcher sur un ancien terrain de foot localisé à Saint-Vaast. Hainaut Développement a dès lors pu commencer ses démarches pour rendre le site opérationnel et l'adapter à l'accueil de futurs producteurs. Les prochaines étapes consisteront à faire appel à des candidats pour occuper et cultiver le terrain mis à disposition.

#2. Mise en synergie - Logipôle interhospitalier

À la demande de six hôpitaux du Cœur du Hainaut (Ambroise Paré, Jolimont, Tivoli, EpiCURA, CHR Mons-Hainaut et CHR Haute-Senne) ainsi que CHwapi, il a été décidé de lancer un marché d'étude et d'accompagnement à la mise en œuvre d'un centre inter-hospitalier du Cœur du Hainaut afin de mutualiser les fonctions transversales des hôpitaux à savoir: stérilisation, magasin, pharmacie, salles blanches, buanderie et catering.

1// Transition économique

Afin d'assurer un accompagnement du projet, les 7 directeurs d'hôpitaux ont souhaité que le service Cœur du Hainaut d'IDEA soit chargé de coordonner le processus tout au long des différentes études menées pour leur compte avec le support du Service Juridique.

A l'issue de la consultation, le bureau de consultance Intraco-Consulting a été désigné.

Chaque fonction transversale a été étudiée par un bureau spécifique.

La réflexion sur la stratégie de mise en œuvre s'est poursuivie avec l'implication des services des Ressources Humaines des différentes structures hospitalières. Celles-ci ont pointé le besoin de tenir compte de données suffisamment précises pour déterminer une classification des travailleurs, dans l'optique d'une réorganisation des services mutualisés.

Les conclusions des études ont toutes été présentées dans les différents conseils d'administration ou organes de gestion des entités hospitalières.

Le scénario organisationnel en un logipôle inter-hospitalier en Cœur du Hainaut a néanmoins subi un arrêt relatif dû à la constitution des réseaux hospitaliers. En effet, le principe de mutualisation n'est pas remis en question mais il doit être revisité selon la logique des réseaux. La logique voudrait que deux logipôles hennuyers soient constitués (un par réseau). Ceux-ci pourraient être organisés de façon à fonctionner comme back-up de l'autre logipôle. De plus, les études réalisées doivent être davantage poussées sur certains points (l'intégration informatique, le modèle de cuisine intégrant les circuits-courts ou encore une mise en concurrence de la fonction buanderie). La reprise des études s'est faite début 2022.

La mission d'IDEA a été suspendue en octobre 2019, dans l'attente d'un positionnement des hôpitaux sur le sujet et sur le rôle à attribuer à IDEA dans la poursuite de la réflexion.

La mission d'IDEA a été suspendue en octobre 2019, dans l'attente d'un positionnement des hôpitaux sur le sujet et sur le rôle à attribuer à IDEA dans la poursuite de la réflexion.

En 2020,

- > le comité de pilotage a été consulté afin de déployer une démarche conjointe en matière de gestion des déchets (voir infra) et ces hôpitaux se sont engagés ensemble dans ce nouveau défi (DESCHOSPI- voir supra);
- > le projet de logipôle a été revu en fonction de la création des réseaux interhospitaliers.

En effet, deux réseaux ont été constitués :

- > le réseau PHARE : CHwapi, EpiCURA, Haute Senne ;
- > le réseau du Cœur du Hainaut : pôle interhospitalier du Cœur du Hainaut et le groupe Jolimont. Ce réseau a manifesté sa volonté de poursuivre ensemble sur la mise en œuvre de fonctions mutualisées.

Une réunion de transmission et de partage d'information des résultats d'étude a été réalisée à la demande de ce réseau.

#3. Mise en synergie – Programmes européens

3.1. //Feder

3.1.1. Feder 2014-2020

Dans le cadre de l'appel à projets Feder 2014-2020, le Conseil de Développement du Cœur du Hainaut est l'entité infrarégionale (EIR) chargée du suivi des projets de l'axe 5 « Développement urbain » pour son territoire. L'EIR doit valider les changements éventuels (ex : modification du planning, ajustement du projet, etc.). Les projets de l'axe 5 se retrouvent dans trois portefeuilles :

1// Transition économique

« Mons 2020, ville créative, culturelle et intelligente » ; « Création d'une recyclerie Cœur du Hainaut » et « Rénovation Urbaine du centre-ville de La Louvière (suite) ». Le Cœur du Hainaut assiste aux différents COMAC et assure le suivi et la validation des demandes de modifications de projet.

3.1.2. Feder 2021-2027 : Préparation de la prochaine programmation

En mars 2020, en prévision des appels à projets européens, un séminaire d'impulsion de deux jours, rassemblant l'ensemble des acteurs du territoire et animé par l'Institut Destrée a été organisé.

Ainsi, les participants au séminaire d'impulsion ont coconstruit une vision à l'horizon 2050: en 2050, le Cœur du Hainaut est un territoire solidaire et inspirant, riche et fier de ses diversités, ouvert et accueillant. Il rend heureux en mettant l'humain au centre de son développement et donne sens en mobilisant les acteurs et citoyen(ne)s autour de ses atouts et de ses ambitions.

Ainsi, cette vision du Cœur du Hainaut se décline en six axes stratégiques :

- > **Axe n°1** : Développer un territoire pionnier des relations entre monde de la recherche, entreprises, formation et enseignement en faveur de l'innovation, de la créativité, de l'esprit d'entreprendre et de l'inclusion sociale ;
- > **Axe n°2** : Anticiper les transitions et les changements sociétaux ;
- > **Axe n°3** : Devenir un territoire « zéro carbone », respectueux des ressources, 100 % autonome et producteur d'énergies renouvelables ;
- > **Axe n°4** : Construire un modèle de gouvernance exemplaire, renforcer l'attractivité territoriale et créer de la richesse et de la plus-value locale ;
- > **Axe n°5** : Réhabiliter le cadre de vie : se déplacer, habiter, travailler et produire autrement ;
- > **Axe n°6** : Valoriser la culture, vecteur d'éducation, d'émancipation et d'intégration des droits fondamentaux et de cohésion territoriale.

Une plate-forme interactive a été créée dans la foulée afin de recueillir les idées ou projets des partenaires de terrain sous forme de fiches-actions. L'analyse de celles-ci et leur regroupement sur base de leur convergence vers des thèmes communs ont donné naissance à 8 groupes de travail (formation, alimentation durable, énergie, économie circulaire, mobilité, numérique, environnement, tourisme et culture). C'est à travers cette dynamique de terrain dite « bottom up » que le Cœur du Hainaut est entré dans une phase de structuration: les acteurs ont commencé à se parler, à partager, à collaborer, donnant ainsi naissance à une autre phase, celle d'élaboration de stratégie intégrée et multi-acteurs.

Durant l'été 2021, cette dynamique bottom up a commencé sa convergence vers la dynamique top down, quant à elle impulsée par des coordinateurs d'axes stratégiques (6 coordinateurs, un par axe stratégique respectif) qui s'appliquent à consolider les projets en portefeuilles cohérents s'inscrivant tant dans la stratégie territoriale que dans les stratégies d'autres niveaux (wallon, fédéral, transfrontalier, européen).

Pour la mesure 15 intitulé *Développement urbain intégré*, le Cœur du Hainaut, en tant qu'Entité Infra-Régionale (EIR), sera chargé de la sélection des projets sur son territoire. Ainsi, fin octobre, l'équipe validait sa stratégie pour cet axe.

3.2. //INTERREG

3.2.1. Projet : DEMO (2016-2020)

DEMO (Durabilité et Ecologie dans le secteur de la Musique et de ses Opérateurs) est un projet rassemblant 11 partenaires transfrontaliers (4 du versant français, 4 du versant flamand et 3 du versant wallon). Les partenaires culturels sont au nombre de 8: 5 sont des lieux de diffusion de culture et 3 sont des festivals. Les 3 partenaires restants sont des acteurs du développement durable et du développement territorial.

1// Transition économique

Ce projet s'inscrit dans l'objectif programme suivant: « valoriser et développer de manière créative, innovante et durable le patrimoine naturel et culturel transfrontalier, notamment via le tourisme »¹.

Les partenaires souhaitent mettre en commun leurs moyens et leur ingénierie pour concevoir et tester des solutions innovantes et créatives de valorisation durable des patrimoines culturel et naturel transfrontaliers, dans le but de renforcer l'attractivité et le développement durable du territoire.

L'équipe du Cœur du Hainaut s'est principalement investie, avec l'aide du consultant ECORES, à la finalisation de l'étude environnementale. Dans celle-ci, l'outil utilisé pour réaliser le diagnostic environnemental de chaque structure est expliqué ainsi que ses avantages et ses inconvénients. La méthode de travail participative, transfrontalière et formatrice qui a été la nôtre pendant ces 4 années de projet est également mise en avant. Les constats généraux des opérateurs culturels partenaires y sont dressés ainsi qu'une série d'actions qui ont été testées, mises en place durant le projet et qui peuvent être disséminées auprès d'autres structures culturelles. Enfin, à la fin de cette étude, les personnes de contact auprès de chaque partenaire y sont reprises. L'objectif étant bien que toute nouvelle structure souhaitant agir en faveur de l'environnement se renseigne auprès des partenaires DEMO.

L'étude a été traduite et diffusée.

Ce projet devant initialement être terminé en mars 2020, la majorité des partenaires a décidé de prolonger d'un an. IDEA a néanmoins choisi de garder la date de fin d'origine.

L'événement de clôture a eu lieu le 21 septembre 2021. Lors de celui-ci, IDEA a pris la parole afin de restituer tout le travail effectué notamment au sujet de l'étude environnementale.

3.2.2. Micro-projet : B³ (2018-2020)

Souhaitant inciter les entreprises à être acteurs de changement en matière de biodiversité, IDEA s'est associée à la Communauté de Communes Pévèle Carembault et au laboratoire de zoologie de l'UMONS. Ensemble, ils ont répondu à l'appel à micro-projets Interreg avec le projet « Bed and Breakfast for Bees », tout simplement dénommé B³.

Son objectif est d'aboutir à une gestion durable du territoire transfrontalier au moyen d'actions communes visant la sauvegarde des insectes pollinisateurs sauvages que sont les abeilles, les syrphes ou encore les papillons qui subissent actuellement un déclin mondial.

Le projet a été retenu en juillet 2018 et a débuté en septembre. D'une durée de 18 mois, le micro-projet est financé par le Feder à hauteur de 100 % pour un montant de 30.000 €.

8 entreprises du territoire transfrontalier se sont engagées à participer activement au projet B³ devenant des ambassadrices de la démarche afin d'essaimer les bonnes pratiques.

En 2021, la cellule Interreg a souhaité le mettre à l'honneur parmi tous les micro-projets lors de l'événement annuel d'Interreg qui était prévu le 2 décembre via la participation à une table ronde.

Pour l'occasion, une vidéo promotionnelle a également été tournée. Suite aux mesures COVID, l'événement annuel aura lieu en 2022.

3.2.3. Micro-projet: Géother-mythe 4.0 (2019 – 2021)

La géothermie, avec tous ses atouts, est une ressource située sous nos pieds qui ne s'arrête pas aux frontières. Or, elle est peu connue du grand public ainsi que de la sphère politique de part et d'autre de la frontière. IDEA, via sa cellule Cœur du Hainaut, s'est associée à l'ADUS (organisme associatif d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement du territoire de la Sambre-Avesnois), à SPARKOH (ex Pass) à Frameries et à l'UMONS (Université de Mons). En effet, ces opérateurs ont souhaité partager leurs expériences, sensibiliser davantage à la ressource énergétique et

¹ Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, Les objectifs du programme, page consultée le 06 octobre 2015. Source internet : <http://www.interreg-fwwl.eu/fr/la-strategie-interreg-2014-2020>

1/ Transition économique

coordonner les actions de communication sur le territoire transfrontalier, notamment, afin d'éviter le phénomène Nimby (en vue des prochains forages).

Au cours de l'année 2021, les acteurs territoriaux se sont donné les moyens de communiquer plus spécifiquement sur cette énergie afin de la rendre plus concrète et compréhensible aux yeux des citoyens à travers la création de différents outils.

Ainsi, en novembre, lors de la conférence de presse organisée par l'ensemble des partenaires chez SPARKOH, les partenaires ont présenté deux outils: une malle pédagogique à destination des classes du primaire, basée autour du jeu et de fiches actions, ainsi qu'une vidéo ludique qui fait voyager le spectateur au cœur de la terre pour mieux comprendre la géothermie et ses mécanismes.

Destinée aux écoliers de 8 à 12 ans, la mallette est divisée en 5 ateliers dont les supports sont faciles à imprimer et complétés de fiches spécifiques pour les enseignants. Chaque atelier se compose d'un feuillet explicatif, de défis et de jeux de groupe permettant d'en apprendre plus sur la géothermie, de manière ludique et amusante. Elle place l'enfant au cœur du jeu à travers une série d'ateliers et d'activités menés en groupe, le tout reposant sur un référentiel en phase avec les programmes d'enseignement.

Quelques exemples :

En 2011, la chaleur de la terre peut être utilisée comme énergie ! On appelle cela la géothermie. Voici 2 exemples d'utilisation :

— À Saint-Ghislain —



Depuis 1985 : chauffage urbain des bâtiments scolaires, sportifs, hospitaliers et plus de 250 habitations sociales grâce à la géothermie.

— À Saint-Amand-les-Eaux —



Depuis 2014 : chauffage de l'ensemble du Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois. Cela représente 3.400 m² de bâtiment, dont 975 m² de bassin qui profitent de la chaleur de la terre !

Pour en savoir plus :

Une mallette pédagogique est à votre disposition afin de vous permettre d'approfondir vos connaissances sur la géothermie.

UNE ANIMATION DE 5 MINUTES pour partir à la découverte de la géothermie



UN KIT D'OUTILS PEDAGOGIQUES : permettant la mise en œuvre d'ateliers découvertes avec 5 fiches missions, des affiches informatives et des jeux de groupes destinés aux enfants de 8 à 12 ans.



Ces outils sont disponibles gratuitement via www.sparkoh.be, www.idea.be, www.umons.ac.be et www.adus.fr

Un projet de sensibilisation mené par



Avec le soutien du Feder

Le Saviez-vous ?

La chaleur de la Terre peut produire de l'énergie !

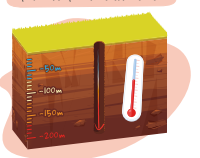


Voyage au cœur de la Géothermie

Principe de la Géothermie

La géothermie consiste à utiliser la chaleur de la terre pour créer de l'énergie. Grâce à un système de forage, on puise dans le sous-sol de l'eau chaude appelée eau géothermale. Cette eau chaude permet d'alimenter différents systèmes. On produit principalement de la chaleur grâce à la géothermie mais parfois aussi de l'électricité. Il existe 3 grands types de géothermie.

Plus on creuse profondément, plus la température est élevée !

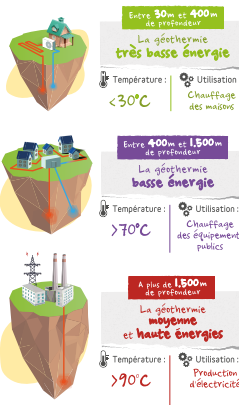


Les 3 types de Géothermie

Entre 30m et 400m de profondeur
La géothermie **très basse énergie**
Température : < 30°C
Utilisation : Chauffage des maisons

Entre 400m et 1500m de profondeur
La géothermie **basse énergie**
Température : > 70°C
Utilisation : Chauffage des équipements publics

A plus de 1500m de profondeur
La géothermie **moyenne et haute énergie**
Température : > 90°C
Utilisation : Production d'électricité



Les atouts de la Géothermie

La géothermie est une énergie renouvelable pleine de promesses, car elle possède de nombreux atouts. En voici quelques-uns :

- Locale
- 24/24 Disponible
- Invisible
- Silencieuse
- Non toxique

Une énergie d'avenir !



3.2.4. Micro-projet : BLUE (2019 – 2021)

Le projet BLUE (Berges comme Leviers d'actions Urbanistiques et Environnementales) rassemble IDEA, l'UMONS, la Ville de La Louvière, l'Université de Lille et la SEM Ville Renouvelée de Lille dans l'objectif de mener une réflexion sur la valorisation des friches fluviales.

Vu l'objectif de la Commission Européenne, visant à supprimer d'ici à 2050 l'extension des surfaces urbanisées et sa déclinaison dans les politiques régionales, la pression foncière ne fera que croître sur ces friches. Celles-ci risquent d'être considérées à court et moyen terme uniquement sous l'angle du gisement foncier, au détriment des autres ressources, moins rentables, mais néanmoins nécessaires au bon fonctionnement territorial.

1// Transition économique

En 2021, la deuxième partie des ateliers étudiants a eu lieu début d'année. Lors de celui-ci, des scénarios prospectifs de développement ont été élaborés. Les partenaires ont également travaillé à l'organisation de l'exposition s'intitulant « BLUE, des friches au fil de l'eau. Quels rôles, quelles ressources, quels métiers ». Celle-ci s'est tenue du 17 au 26 novembre 2021 à La Louvière et du 3 au 15 décembre 2021 à Roubaix. Les panneaux exposés étaient structurés en cinq grands volets: l'introduction à la présentation du projet et 4 volets relatifs à la structuration de l'atlas valorisant les ressources des friches fluviales et leurs spécificités. De manière complémentaire, les jeux à portée pédagogique créés, vulgarisant le rôle des acteurs et des métiers de l'aménagement du territoire, ont été installés sur des tables, permettant aux visiteurs d'y jouer. Enfin, l'atlas réalisé a été diffusé.

Pour inaugurer chaque exposition, un vernissage a rassemblé les acteurs diversifiés (étudiants, professionnels de l'aménagement du territoire, élus, chercheurs, journalistes, propriétaires de friches, etc.).

2 // Transition énergétique

Repose sur **2 objectifs** stratégiques, soit :

- > **accélérer la transition énergétique du territoire** par la production et la promotion d'énergies renouvelables et le stockage ;
- > **être acteur et soutenir l'amélioration de l'efficacité énergétique** des bâtiments publics et des entreprises en ZAE du Cœur du Hainaut.



Objectif stratégique n°1 : Accélérer la transition énergétique du territoire par la production et la promotion d'énergies renouvelables et le stockage.

Il s'agit d'assurer une transition énergétique juste et maîtrisée du Cœur du Hainaut en mettant l'accent tant sur la production d'énergies renouvelables que le stockage avec pour objectifs de renforcer la compétitivité énergétique du territoire, de soutenir de nouvelles filières innovantes et porteuses d'emplois ou bien encore de favoriser des modes de collaboration innovants avec les entreprises afin notamment de porter des projets de développement de mix énergétique au sein des ZAE.

Géothermie

Contexte

La région s'étendant de Binche à la frontière française est située à l'aplomb d'une nappe d'eau chaude. IDEA exploite cette ressource depuis les années 80 et a pour but de consolider et de développer les installations. Ce type de géothermie, dont la ressource est située à environ 2.000/2.500 m, est qualifié de « géothermie moyenne », de manière à la distinguer, d'une part, de la géothermie profonde, située à 5.000 m et destinée à la production d'électricité et, d'autre part, la géothermie de surface, située à quelques centaines de mètres de profondeur et destinée, par l'intermédiaire de pompes à chaleur, au chauffage et à la climatisation.

Généralités

Les projets portés par IDEA en matière de développement de la géothermie visent à concourir à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés par l'Europe à l'horizon 2030:

- > 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 ;
- > 27 % d'énergie produite sur base de sources renouvelables dans la consommation totale ;
- > 27 % d'augmentation de l'efficacité énergétique.

Seule une combinaison harmonieuse des différents types d'énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque, éolien, géothermie, ...) permettra de rencontrer cet objectif ambitieux.

Dans la région de Mons, nous avons la chance d'avoir sous nos pieds, à environ 2.000/2.500 m de profondeur, une nappe d'eau chaude dite « géothermique », dont l'exploitation est gérée par IDEA au travers des puits existants et à venir.

Dans ce cadre, IDEA a élaboré un programme de consolidation et de développement des réseaux géothermiques, qui a reçu le soutien de la Wallonie. En effet, le Ministre de l'Énergie a signé le 24 octobre 2016 un arrêté ministériel modifiant l'Arrêté ministériel du 9 février 2012 octroyant une compensation à IDEA pour une mission spécifique d'intérêt économique général et portant transfert de ladite compensation vers la consolidation des réseaux géothermiques d'IDEA.

2// Transition énergétique

Puits de Saint-Ghislain

Le puits de Saint-Ghislain est exploité par IDEA depuis le milieu des années 1980 et capte une infime partie des ressources en eau géothermale du Bassin de Mons (eau souterraine dont la température est naturellement d'environ 70°C).

L'énergie récupérée permet de chauffer de nombreux bâtiments publics (3 écoles, 355 logements sociaux, une piscine, une gare et un hôpital). En 2021, le chauffage classique par énergie fossile du magasin de la station d'épuration de Wasmuël a été remplacé par un chauffage géothermique pour un peu moins de 500 MWh.

En 2021, le puits de Saint-Ghislain a fourni un total de 14.992 MWh aux différents clients du chauffage urbain, ce qui correspond à une économie d'environ 3.760 tonnes de CO₂.



Puits de Douvrain

Le puits de Douvrain a permis, quant à lui, la fourniture, au cours de l'année écoulée, vers le site EpiCURA de Baudour de 527 MWh pour le chauffage de l'air de ventilation du centre hospitalier, de 2.382 MWh à la société AW Europe et de respectivement 243 et 495 MWh à l'école communale de Douvrain et à la maison de retraite « Les jours paisibles ».

Puits de Ghlin

Dans l'attente du nettoyage du puits, le parc d'activités GEOTHERMIA a été alimenté en chaleur à raison de près de 220 MWh.

Transition **énergétique**

Projet(s) à Mons

IDEA, avec le soutien scientifique de l'UMONS, ambitionnait de mettre en œuvre un réseau de chaleur alimenté à partir d'un doublet de puits géothermiques au cœur du quartier de la Porte de Nimy à Mons.

La concrétisation de ce projet clé en matière de développement d'énergie renouvelable en Cœur du Hainaut s'intégrait dans un appel à projets soutenu par l'Europe et la Wallonie (Fonds Feder).

IDEA, après concertation avec le Ministre wallon de l'Énergie, Philippe Henry, a pris la difficile décision de stopper le projet de forage d'un doublet géothermique au centre de Mons. Le projet a rencontré en effet de nombreux freins tant juridiques que techniques, ce qui a rendu impossible le respect des délais imposés par la programmation Feder 2014-2020. Tous les acteurs du dossier restent néanmoins déterminés à dégager des solutions pour assurer le déploiement de la géothermie en Cœur de Hainaut.

Partenariats

Outre ses compétences et son patrimoine foncier, IDEA dispose également de capacités de financement pour le développement de projets de production d'énergie renouvelable dont certains projets nécessitent une participation publique.

Investir dans des projets énergétiques peut s'avérer être une opportunité de diversification et permettent un retour sur investissement en adéquation avec la politique d'IDEA en termes de distribution de dividendes à ses associés communaux.

En 2021, IDEA a continué à mener à bien les actions utiles en vue de :

- > représenter les intérêts des Villes et Communes du Cœur du Hainaut dans l'Intercommunale Pure de Financement (CENEO) aux côtés d'IGRETEC et d'IDETA ;
- > tout mettre en œuvre pour essayer de garantir aux Villes associées des revenus optimum, tirés du secteur de l'énergie et minimiser l'impact de l'ouverture des marchés sur les finances locales ;
- > représenter avec cohérence le Cœur du Hainaut dans les organes de concertation du secteur (SNC IPFW, SOCOFE, ...).

En matière de projets éoliens, l'année 2021 est marquée par le développement/la mise en œuvre/la finalisation de nouveaux parcs logés au sein des Partenariats Publics-Privés existants.



Transition énergétique

Fin 2021, les parcs éoliens suivants en exploitation ou en cours de développement ont été recensés :
MAGNAWIND PARK (PPP avec VENTIS + IDEA) : parc éolien de Garocentre le long de l'autoroute E42 à La Louvière (4 éoliennes en exploitation – 2,35 MW/éolienne).

Fin 2018, la SA Ventis, partenaire d'IDEA au sein de MAGNAWIND PARK, a obtenu un permis unique pour la construction et l'exploitation d'une 5^e éolienne. En 2019, ce permis est devenu libre de tout recours. En 2020, les travaux de construction de cette 5^e éolienne ont débuté. Les fondations ont été réalisées et l'éolienne sera assemblée au 1^{er} semestre 2021. Le développement de cette éolienne au cœur de la zone d'activité économique est en parfaite adéquation avec le positionnement global d'IDEA en matière de développement éolien au sein des ZAE, notamment en ce qui concerne la compétitivité énergétique des entreprises et l'attractivité du territoire. En effet, la présence de cette éolienne a été un facteur important dans la décision d'investissement du groupe LIDL qui a contracté avec IDEA pour l'installation de son centre logistique au sein de la ZAE de Garocentre Magna Park (terrain de 11 hectares), centre logistique qui pourra bénéficier de l'électricité produite par l'éolienne.



(PPP avec ENGIE-ELECTRABEL + Publics dont CENEO (Secteur VII)) :

- > Parc éolien de Modave (4 éoliennes - 3,17 MW/éolienne) - Mis en exploitation le 29 juin 2018
- > Parc éolien de Dour Extension (2 éoliennes – 2,35 MW/éolienne) - Mis en exploitation en juin 2016
- > Parc éolien de Sterpenich (3 éoliennes – 2 MW/éolienne) - Mis en exploitation en août 2016

En 2021, la production cumulée de tous les parcs s'établit à 40.375 Mwh.



(PPP avec ENGIE-ELECTRABEL + Publics dont IPFH (Secteur VII)) :

- > Parc éolien d'Ecaussinnes (3 éoliennes – 3,2 MW/éolienne) - Mis en exploitation en 2019
- > Parc éolien de Soignies (2 éoliennes - 2,06 MW/éolienne) – Mis en exploitation en 2019
- > Parc éolien de Leuze-en-Hainaut Extension (1 éolienne de 2,05 MW) – Mis en exploitation en 2019
- > Parc éolien de Tinlot (2 éoliennes de 3,45 MW/éolienne) - Mis en exploitation en 2021

En 2021, la production cumulée de tous les parcs s'établit à 40.008 Mwh.


ActiVent Wallonie (PPP avec EDF-LUMINUS + Publics dont IPFH (Secteur VII)) :

- > Faits marquants en 2021 :
 - ouverture du capital à 2 IPFW (SOFILUX et IDEFIN) et rééquilibrage public/privé
 - décision d'investissement sur 3 projets: Pecq, Strepy et Frameries
- > Parc éolien du Roelux (1 éolienne de 2,3 MW) – Mis en exploitation fin 2019
- > Parc éolien de Ghislenghien (2 éoliennes de 2,3 MW/éolienne) – Inauguration le 4 décembre 2019
- > Parc éolien d'AGC Seneffe - Projet d'une éolienne (2 MW) – Mis en exploitation en 2020
- > Parc éolien H&M à Ghlin (1 éolienne de 2,2 MW) – Mis en exploitation en 2021
- > Parc éolien Cosucra Pecq (1 éolienne de 2,35 MW) - Mis en exploitation en 2021

En 2021, la production cumulée de tous les parcs s'établit à 19.326 Mwh.

IDEA est partenaire de ces différents projets éoliens portés par Wind4Wallonia, Wind4Wallonia 2 (Walwind) et Activent Wallonie via sa participation au Secteur VII de CENEO aux côtés d'IDETA et IGRETEC.

Toujours au travers de sa participation au sein du Secteur VII de CENEO, IDEA est partenaire d'investissements réalisés dans le secteur de l'énergie renouvelable tels que :

- > la société  qui exploite une unité de biométhanisation à Thuin (inauguration de la station en date du 22 février 2019) ;
- > la société  qui construit et exploite des stations-service au CNG.

2// Transition énergétique

Faits marquant en 2021:

- Ouverture de 5 nouvelles stations CNG: Aubange, Leuze (en partenariat avec Fockede), Arlon, Diegem et Couillet
- En 2021, l'objectif des ventes en base annuelle a été dépassé. Le réseau ENORA a vendu 1.915.505 kg de CNG (objectif 1.835.000 kg)

> la société  , créée en 2020, qui a pour vocation la promotion, le déploiement et la gestion des Communautés d'Énergie Renouvelable.

Faits marquants en 2021 :

- Ouverture du capital à 3 partenaires publics (SPI, IN BW et BEP) afin de proposer un service homogène sur le territoire wallon (CENEO détenant 20 % du capital).

> la société 

Faits marquants en 2021 :

- Création de NEOVIA (capital = 70 % CENEO et 10 % Agence de développement territorial)
- 20 (+ 4) communes ont signé le contrat-cadre
- 251 fiches signalétiques ont été introduites
- 216 quick scans ont été réalisés.

Impulsion

IDEA souhaite, outre son intervention propre, soutenir les initiatives et les réflexions sur la thématique de l'énergie renouvelable et d'une gestion intelligente de l'énergie auprès des entreprises et de ses partenaires. Par la mise en commun de son patrimoine foncier, de ses compétences et de son expertise, IDEA recherche, en outre, à optimiser la production et la consommation d'énergie renouvelable sur une portion de territoire donnée.

Tant dans les projets immobiliers que les projets industriels dans lesquels IDEA est impliquée, la réflexion sur l'intégration de la question des énergies renouvelables est initiée et l'implication des partenaires recherchées afin de développer des projets innovants.

En zones d'activité économique, IDEA encourage les projets éoliens optimisant la capacité de production globale de la zone et favorisant l'autoconsommation individuelle ou collective.

Ainsi, IDEA a décidé en 2019 d'un positionnement proactif en matière de développement éolien en ZAE dans une logique de cohérence globale des projets, de maximisation du productible renouvelable et de compétitivité énergétique des entreprises.

C'est ainsi que sur base de ce positionnement fort en faveur du développement éolien en ZAE et, après avoir procédé à un screening complet du potentiel éolien au sein des ZAE du Cœur du Hainaut, IDEA a initié en 2019 une série de contacts et de concertations avec les grands acteurs du secteur.

En 2021, IDEA portait le développement de 14 nouvelles éoliennes (5 sur la ZAE de Ghlin-Baudour-Nord, 6 sur la ZAE de Seneffe-Manage et 3 sur la ZAE de Soignies/Braine-le-Comte) en partenariat avec de grands acteurs du secteur.

Les procédures d'obtention des permis unique pour ces trois projets ont toutes été initiées et se sont poursuivies en 2021. Le projet de Seneffe-Manage comportant initialement une demande pour 6 machines s'est vu délivrer un permis pour 3 machines. Des développements complémentaires sur cette ZAE pourraient être poursuivis en 2022 afin d'atteindre notre objectif de maximisation du potentiel. Les projets de Ghlin-Baudour Nord et de Soignies/Braine-le-Comte devraient quant à eux avoir un dénouement au premier semestre 2022.

2// Transition énergétique

Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des boues de stations d'épuration - Station d'épuration de Wasmuël

Pour rappel, ce projet revêt à plusieurs égards un caractère stratégique pour le secteur de l'assainissement wallon: autonomisation du secteur en matière de gestion des boues, impact sur le marché wallon de la valorisation des boues, économies liées à la réduction des coûts de gestion des boues et énergétiques ou bien encore inscription dans les objectifs de réduction de l'empreinte carbone et d'économie circulaire.

En 2021, l'équipe projet pluridisciplinaire (juridique et technique) d'IDEA, qui agit en tant qu'AMO, a été constituée. Les fiches projet et budget validés par la Société Publique de Gestion de l'Eau. Un projet de documents de marché d'innovation technologique (PIT) a été élaboré. La SPGE réalise actuellement une analyse des risques financiers et d'exploitation, préalablement au lancement de la procédure de marché.

L'année 2022 sera notamment consacrée au lancement d'un appel à candidatures et à l'analyse de celles-ci. En parallèle, la remise en service des serres de séchage géothermique et solaires de la station d'épuration de Wasmuël complétées d'une unité de traitement d'odeurs permettra la production de granulés de boues séchées. Majoritairement valorisés au travers de la filière agricole dans un premier temps, ces granulés pourront être valorisés dans l'UVE, à terme, sous forme de production de chaleur et d'électricité (cogénération). L'ensemble des ouvrages alimentés par la boucle haute tension d'IDEA dont la station d'épuration de Wasmuël sera alors largement autonome sur le plan énergétique.



Objectif stratégique n°2 : Être acteur et soutenir l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et des entreprises en ZAE du Cœur du Hainaut.

Il s'agira de passer des phases de sensibilisation aux étapes de recommandation et de mise en œuvre des mesures effectives d'optimisation des usages énergétiques tant au niveau du patrimoine infrastructurel public que du parc immobilier des entreprises du territoire.

Performance énergétique des bâtiments

Les missions de responsable PEB/Étude de faisabilité PEB suivantes ont été initiées ou réalisées au cours de l'année 2021 :

Communes /clients	Projets	État dossier	Investissement € HTVA
Saint-Ghislain	Plan piscine	Étude réalisée	1.873.200 €
Mons	Plan piscine – Piscine de Cuesmes	En chantier	2.632.268 €
	Crèche et maison de repos et de soins sur le site Bouzanton	En chantier	2.258.085 €
	Bâtiment Glépin – Bureaux du CPAS	En chantier	2.758.123 €
Morlanwelz	Rénovation du Prieuré de Montaigu	En chantier	434.792,44 €
	Rénovation de la gare de Carnières	En chantier	239.680,17 €
Manage	Centre Sportif de Scailmont	En chantier	2.138.050 €
Binche	Plan piscine	En chantier	1.502.614 €
IDEA	LME Mons (Business Innovation Centre d'Initialis)	Étude réalisée	2.586.220 €
	EMRA - Walibeam	Étude réalisée	5.152.101 €

Compétitivité énergétique du Cœur du Hainaut

La compétitivité énergétique est un facteur d'attractivité du territoire dont la prise en compte s'impose aux acteurs du développement économique.

Son développement passe par des initiatives encourageant la création d'unités de production décentralisées favorisant globalement l'autonomie wallonne et pouvant éventuellement être mises en commun au sein de boucles afin d'optimiser l'auto-consommation dans le cadre de mix énergétiques, de favoriser les synergies énergétiques via les échanges d'énergies ou bien encore d'améliorer la gestion énergétique du réseau dans sa globalité. IDEA portera donc des projets de production d'énergie, soit dans des projets intégrés, soit via un tiers investisseur et soutiendra le développement de projets par les entreprises.

Ce développement doit néanmoins être raisonné et juste pour l'ensemble des consommateurs. Il doit tenir compte de l'infrastructure réseau existante, des investissements à y consentir pour l'entretenir, le développer et le pérenniser.

2// Transition énergétique

La compétitivité énergétique du territoire consiste donc à produire mieux et consommer mieux dans une logique solidaire et responsable, tout en veillant à valoriser le patrimoine et les compétences d'IDEA.

A l'instar du Plan Air-Climat-Environnement wallon, la stratégie d'IDEA, afin d'agir dans le sens d'une transition énergétique juste et maîtrisée, implique de définir plusieurs champs d'actions sur lesquels il convient d'agir simultanément selon trois axes: améliorer – développer – innover.

C'est ainsi qu'un accent est mis sur les thématiques liées à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, au développement de la compétitivité énergétique du territoire, à la mise en place de partenariats destinés à stimuler la production d'énergies renouvelables et, enfin, à la recherche de modes de collaboration innovants avec les entreprises présentes sur le territoire afin de porter des projets de développement de mix énergétiques au sein des zones d'activité économique et de soutenir des nouvelles filières innovantes et porteuses d'emplois.

3 / Transition environnementale

Repose sur **4 objectifs** stratégiques, soit :

- > **œuvrer à la qualité des masses d'eau** au travers de la mission d'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) en veillant à l'impact sur le CVA ;
- > **prévenir les inondations ;**
- > **être un levier de développement** de l'ensemble du territoire par l'amélioration du cadre de vie ;
- > **être force de proposition** afin d'améliorer la mobilité sur tout le territoire.



Objectif stratégique n°1 : Œuvrer à la qualité des masses d'eau au travers de la mission d'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) en veillant à l'impact sur le CVA.

Il convient d'assurer une gestion intégrée de l'ensemble des circuits d'acheminement des eaux usées vers les stations d'épuration à travers, d'une part, une connaissance renforcée du réseau d'égouttage et, d'autre part, la mise en œuvre des programmes d'investissements en matière de développement du réseau et de réhabilitation/modernisation des installations existantes.

Qualité des masses d'eau

Les enjeux de la mise en conformité des agglomérations de plus de 10.000 EH et des agglomérations entre 2.000 à 10.000 EH étant relevés, les efforts se portent depuis 2016 sur les agglomérations de moins de 2.000 EH dont l'objectif de qualité, déterminé par la directive cadre sur l'eau (2000/60/CE), est l'atteinte du bon état des masses d'eau.

La zone sur laquelle IDEA accomplit ses missions d'Organisme d'Assainissement Agréé couvre le territoire du Cœur du Hainaut. Ces missions incluent la conception et l'exploitation des réseaux de collecteurs, des stations d'épuration et des stations de pompage d'assainissement ou de démergement. Les réseaux d'égouts sont, quant à eux, gérés par les 25 communes associées à l'Intercommunale.

L'objectif principal d'IDEA, en matière d'assainissement, est de contribuer à l'amélioration de la qualité des masses d'eaux de surface. Afin d'atteindre cet objectif, une gestion intégrée de l'ensemble du circuit d'acheminement des eaux usées vers les stations d'épuration est primordiale, tant pour la connaissance du réseau que pour son optimisation. Le réseau d'égouttage communal est donc un maillon important de la chaîne en matière d'assainissement.

Egouttage

Contexte

En matière d'égouttage financé par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), les Plans d'Investissements Communaux sont réalisés en concertation avec IDEA, Organisme d'Assainissement Agréé. La SPGE remet ensuite un avis d'opportunité sur l'ensemble des projets incluant des travaux d'égouttage. Pour assurer cet objectif, la SPGE a élaboré des priorités techniques tenant compte de la situation actuelle de l'assainissement. Eu égard à l'importance des moyens financiers à mettre en œuvre, les travaux d'égouttage font l'objet d'une planification tenant compte à la fois de priorités techniques et de contraintes d'affectation des moyens financiers nécessaires :

Priorités (N1 à N3 et R1 à R3) :

Nouveaux égouts	N1	Situés dans une zone prioritaire pour raison environnementale (captage, baignade, Natura 2000, ...) où le taux de collecte est < 98 % et la station d'épuration existante.
	N2	Situés dans une des 137 masses d'eau où la non-atteinte du bon état est due complètement ou partiellement à l'assainissement collectif et station d'épuration existante.
	N3	Situés dans toute autre zone d'assainissement collectif démontrant une efficacité de l'investissement pour l'amélioration de la situation ou répondant à une priorité locale (points noirs, PCDR, rénovation urbaine, ...).

3// Transition **environnementale**

Égouts existants	R1	Tronçon permettant d'améliorer le taux de charge de la station d'épuration où il se rejette lorsque ce dernier est problématique (étanchéisation, élimination des eaux claires, gestion/vérification des raccordements particuliers).
	R2	Tronçon permettant d'améliorer la masse d'eau où la non-atteinte du bon état est due complètement ou partiellement à l'assainissement collectif et station d'épuration existante.
	R3	Situés dans toute autre zone d'assainissement collectif démontrant une efficacité de l'investissement pour l'amélioration de la situation ou répondant à une priorité locale (points noirs, PCDR, rénovation urbaine, ...).
Force majeure		Cas de force majeure (effondrement, litige, action judiciaire,...).

L'accord de la SPGE sur les travaux d'égouttage à inscrire dans le PIC est désormais un prérequis. Il doit être joint à la demande de subsides pour que l'administration puisse accuser réception dudit dossier. Cette nouvelle procédure a nécessité en 2019, 2020 et 2021 un investissement conséquent de l'équipe de la Direction Études et Réalisations en charge de l'égouttage. En effet, chaque proposition communale d'inscription d'un dossier dans son Plan d'Investissement Communal a nécessité des investigations préalables avec l'aide de sa filiale CITV ainsi qu'un rapport détaillé à la SPGE.

Critères d'affectation des moyens financiers de la SPGE :

- > priorité environnementale: égout situé en zone de baignade ou de protection de captage ;
- > amélioration du taux de charge des stations d'épuration existantes avec taux de dilution important ;
- > travaux de réhabilitation/reconstruction d'égouts existants ;
- > travaux à réaliser conjointement avec des travaux de réfection globale de la voirie ou avec d'autres impétrants. L'objectif étant de permettre la meilleure coordination possible entre les divers intervenants ;
- > cas de force majeure (insalubrité, décision judiciaire).

En 2021, la Direction Études et Réalisations a continué d'assurer les contacts et les réunions d'information auprès des communes pour les informer et les sensibiliser sur les investissements à mener en matière d'égouttage tout en respectant les priorités émises par la SPGE.

En 2021, la Direction Études et Réalisations d'IDEA a participé à la finalisation de certains Plans d'Investissements Communaux et élaboré de manière concertée les documents permettant à la SPGE d'émettre son avis d'opportunité sur les travaux d'égouttage.

Le travail d'investigation, d'étude et de sensibilisation des communes réalisé par la Direction Études et Réalisations d'IDEA a permis de proposer plus de 29.500.000 € d'investissement en égouttage dans le cadre des Plans d'Investissements Communaux 2019-2021. C'est finalement un montant total de 24.700.000 € qui a été repris par les Communes dans leurs Plans d'Investissements Communaux respectifs. Après analyse des dossiers établis par la Direction Études et Réalisations, la SPGE a accepté de financer un montant d'environ 20.550.660 €, soit environ 80 % du montant proposé.

Le tableau de synthèse des dossiers d'égouttage retenus par la SPGE dans le cadre des Plans d'Investissement Communaux est repris en annexe 6 « Plan d'Investissement Communal 2019-2021 ».

La Direction Études et Réalisations élabore et suit les projets de travaux d'égouttage et de réfection de voiries, en tant qu'auteur de projets et surveillant de chantier désigné par nos communes associées.

3/ Transition **environnementale**

En 2021, celle-ci a clôturé 8 dossiers d'égouttage (réception provisoire) pour un montant de 7.832.332 € de travaux. Pour l'ensemble de ces dossiers, la Direction Études et Réalisations a également assuré le suivi de la coordination pour la sécurité et la santé sur les chantiers temporaires ou mobiles, en phase projet et réalisation du chantier.

La Direction Études et Réalisations poursuit, avec sa filiale CITV, notamment constituée avec Ipalle, l'établissement du cadastre informatique des réseaux d'assainissement et d'égouttage visant à atteindre plusieurs objectifs :

- > connaissance précise des réseaux :
 - levé topographique ;
 - caractéristiques géométriques et hydrauliques ;
 - état des ouvrages ;
- > uniformité régionale : outil commun à tous les organismes d'assainissement ;
- > répondre au décret impétrant.

En 2021, chaque dossier d'égouttage consistant à reconstruire un réseau d'égouttage existant a fait l'objet d'investigations télévisuelles préalables menées par la filiale CITV afin de confirmer et justifier auprès de la SPGE le choix de la technique à mettre en œuvre (démolition ou réhabilitation).

En 2021, la filiale CITV a fourni à IDEA de nombreux dossiers d'inspection des réseaux d'égouttage (inspection préalable, zoomage, cadastre), ce qui représente 372 km de cadastre, 10.899 nœuds, 357 zoomage et 54 km d'inspection.

En matière de cadastre, environ 62 % des réseaux d'égouttage existants est actuellement cadastré. Grâce à une enveloppe s'élevant à +/- 740.000 €/an dégagée par la SPGE, l'objectif de 62 % de réseaux cadastrés devait être atteint fin 2021. L'objectif est donc atteint.

Assainissement

Contexte

L'assainissement en Wallonie est géré par la SPGE en partenariat avec les intercommunales agréées dites OAA. Des programmes de financement sont élaborés tenant compte à la fois des contraintes financières et environnementales.

Pour rappel, en septembre 2017, le Gouvernement wallon a approuvé le programme de travaux d'assainissement de la SPGE pour la période 2017-2021.

Ce plan d'investissements a pour objectifs :

- > l'amélioration de la qualité des cours d'eau ;
- > la protection des captages ;
- > la protection des eaux de baignades ;
- > l'optimalisation de l'utilisation des ouvrages existants.

A travers IDEA, ce sont plus de 60 millions € qui sont investis en Cœur de Hainaut par la SPGE pour :

- > la réalisation de 10 nouvelles stations d'épuration et de leurs réseaux de collecteurs ;
- > l'extension de réseaux de collecteurs existants ;
- > la rénovation et/ou l'extension de plusieurs stations d'épuration existantes dont Wasmuël, Seneffe-Soudromont et Boussoit.

Les communes d'Anderlues, Binche, Colfontaine, Ecaussinnes, Estinnes, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Seneffe et Soignies sont concernées.

Exploitation

L'Intercommunale exploite un réseau de 30 stations d'épuration, réparties sur le territoire des

3/ Transition **environnementale**

24 communes de la zone IDEA.

La principale station d'épuration, celle de Wasmuël, a traité 20.761.363 m³ d'eaux usées en 2021.

L'ensemble des stations d'épuration ont permis d'épurer plus de 47 millions m³ répartis comme suit :



1	Wasmuël	20.761.363
2	Seneffe-Soudromont	5.449.951
3	Saint-Vaast	2.798.020
4	Boussoit	1.978.805
5	Morlanwelz	1.494.919
6	Trivières	1.235.391
7	Frameries	1.493.770
8	Dour-Elouges	1.090.491
9	Soignies-Biamont	1.263.885
10	Anderlues	1.012.221
11	Ecaussinnes	858.853
12	Braine-le-Comte	715.959
13	Hensies	671.049
14	Chapelle-lez-Herlaimont	835.123
15	Erbisoeul	495.009

16	Feluy	476.478
17	Sirault	467.520
18	Le Roeulx Sud	321.384
19	Spiennes	717.172
20	Obourg	625.017
21	Quiévrain	539.457
22	Godarville	409.134
23	Havré	292.251
24	Hennuyères	357.618
25	Thulin	437.894
26	Baudour-canal	210.427
27	Herchies	212.415
28	Jurbise	139.224
29	Mignault	69.935
30	Wihéries	26.548
Total		47.557.281 m³

3/ Transition **environnementale**

Les volumes d'eau pompés par l'ensemble des stations de pompage d'assainissement ont été de près de 48 millions m³ au cours de l'année écoulée.

Par ailleurs, en 2021, IDEA a poursuivi sa politique de valorisation agricole des boues de stations d'épuration. Ainsi, 12.266 tonnes de matières brutes, soit 3.169 tonnes de matières sèches, ont été valorisées en agriculture. Ce qui correspond à 66 % du gisement de boues pâteuses produit par les stations d'épuration IDEA.

Le plan d'assainissement de la station d'épuration de Wasmuël

Le plan d'assainissement s'est poursuivi avec le démarrage de sa phase 2, c'est-à-dire :

- > curage biologique des stations de pompage en amont de la station d'épuration de Wasmuël, durant la période estivale ;
- > étude des solutions potentielles en vue du remplacement du pertuis aérien d'amenée des eaux usées à la station ;
- > la couverture des répartiteurs des décanteurs primaires ;
- > passation du marché relatif au traitement d'odeurs des serres de séchage géothermique et solaire des boues de la station d'épuration ;
- > maintien en service du filtre à charbon actif de la ligne de traitement des eaux industrielles ;
- > maintien du stockage des boues à distance raisonnable des zones d'habitation ;
- > test de mise en service de l'installation de réception des curures ;
- > étude relative à l'intégration de la maîtrise des odeurs dans les travaux de rénovation de l'ouvrage d'entrée et étude avant-projet des traitements d'odeurs y relatifs.

L'analyse d'impact olfactif prévue au plan d'assainissement et menée tout au long de l'année 2021 a confirmé la réduction de moitié des odeurs émises par l'ensemble de la station d'épuration de Wasmuël.

Laboratoire d'analyses physicochimiques

Le laboratoire de la Direction des Centres d'Exploitation a réalisé, au cours de l'année 2021, 10.654 analyses sur les eaux usées et 8.839 analyses sur les boues en vue de vérifier la conformité des paramètres d'exploitation des stations d'épuration.



3/ Transition **environnementale**

Le laboratoire a également presté des services pour compte de tiers :

- > échantillonnage et analyse mensuelle pour l'élaboration du calcul de la taxe des eaux résiduaires industrielles (CAI) des sociétés VandeMoortele, Codibel, Alysse Food, Thermofisher dans la zone d'activité économique de Seneffe-Manage, la société Polyol située à Tertre et la société Dragopaint située à Frameries ;
- > réalisation des analyses des diverses formes de l'azote des prises d'eau pour le service régional des eaux souterraines ;
- > contrôles de l'installation et de l'entretien de système d'épuration individuelle dans le cadre de la GPAA (Gestion Publique de l'Assainissement Autonome) ;
- > accompagnement du particulier dans son intégration et dans le suivi de cette gestion publique ;
- > échantillonnages des eaux usées reçues à la station d'épuration de Wasmuël en collaboration avec le laboratoire e-bion de l'Université de Namur pour la surveillance du SRAS-CoV-2 ;
- > échantillonnages et prélèvements des eaux usées sur le site du SHAPE à Maisières dans le cadre de la surveillance du SRAS-CoV-2, en collaboration avec le laboratoire e-bion de l'Université de Namur.

Rénovation des ouvrages

En ce qui concerne la rénovation des ouvrages les plus vétustes et/ou nécessitant des mises à niveau importantes liées à l'évolution de la législation par le biais des programmes d'investissement et des dépenses importantes hors exploitation courante ainsi que des plans prévisionnels annuels de frais d'exploitation, divers projets ont été initiés, mis en œuvre ou poursuivis au cours de l'année 2021 en matière d'assainissement, soit :

- > transmission automatique des index des compteurs électriques des ouvrages d'exploitation – Travaux en cours ;
- > transmission automatique des index des compteurs d'eau des stations d'épuration et des stations de pompage alimentées par la SWDE – Chantier terminé ;
- > stations d'épuration d'Anderlues, Seneffe et Trivières: remplacement des armoires à chlorure ferrique – Chantier terminé ;
- > station d'épuration de Thulin: reconditionnement du dégrilleur – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Trivières: remplacement des vis et auges des tables d'égouttage – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Wasmuël: études de dispersion de l'ammoniac et de traitement des odeurs provenant des serres de séchage solaire/géothermique des boues – Travaux en cours ;
- > stations de pompage dites « Avenues de Cuesmes » et « Digue de Cuesmes » à Mons: fourniture et montage de nouvelles pompes d'assainissement – Travaux terminés ;
- > station de pompage de Ghlin: nouveau groupe motopompe – Travaux terminés ;
- > station de pompage Pré Canone à Soignies: traitement de l'air – Travaux terminés ;
- > station de pompage du Richon à Quaregnon: remplacement du tableau de commande du dégrilleur – Travaux terminés ;
- > six stations de pompage à La Louvière (SP Thiriau-du-Luc), Seneffe (SP Scailmont et Rivage) et à Mons (SP Cuesmes, Jemappes Sud et Autoroute): remplacement de portes sectionnelles – Travaux terminés ;
- > stations de pompage d'Anderlues et du Moulin à Anderlues: remplacement de batteries de 110VDC – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Wasmuël: renforcement de l'installation électrique du système de traitement des odeurs des serres de séchage solaire et géothermique des boues – Travaux terminés ;
- > station de pompage de Hautrage-Etat à Saint-Ghislain: reconditionnement du groupe motopompe – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Wasmuël: remplacement de deux racleurs sur un pont clarificateur – Travaux terminés ;

3/ Transition **environnementale**

- > station d'épuration de Wasmuël: remplacement de pompe dans un bassin d'aération - Travaux terminés ;
- > collecteur de l'Escaille à Manage: chantier de réparation d'un effondrement – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Morlanwelz: remplacement de la cuve à acide acétique - Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Seneffe: révision des filtres-presses – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Wasmuël: remplacement des surpresseurs d'aération de la Phase 2 – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Wasmuël: traitement biologique des stations de relevage en amont du pertuis aérien, traitement préventif contre les apparitions d'odeurs, pour faire suite au curage du pertuis de 2020 dans le cadre du plan d'assainissement de la station d'épuration - Travaux terminés ;
- > stations de pompage de Ghlin et Maisières à Mons, Rieu du Cœur à Quaregnon et Rouge Boule à Boussu: traitement anti-corrosion et remise en peinture des tuyauteries – Travaux terminés ;
- > station d'épuration de Wasmuël: acquisition d'un gerbeur dédié aux opérations de manutention dans le cadre de la déshydratation des boues ;
- > laboratoire: mise à niveau d'équipements d'analyses - Travaux terminés ;
- > mise en place d'une gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO): désignation d'un prestataire ;
- > stations d'épuration de Boussoit, Braine-le-Comte et Soignies-Biamont: remplacement des toiles de déshydratation des filtres-presses – Travaux en cours ;
- > station d'épuration de Frameries: remplacement d'automates - Travaux en cours ;
- > fourniture et installation de matériel pour le levage de charges et de personnes: fournisseur notifié ;
- > station d'épuration de Saint-Vaast: réparation du deuxième puisard de relèvement - Travaux en cours ;
- > station d'épuration de Boussoit: fourniture d'un nouveau régulateur d'aération - Travaux notifiés ;
- > station d'épuration de Boussoit: remplacement de trois pompes de relèvement - Travaux en cours ;
- > station d'épuration de Frameries: réhabilitation de la déshydratation - Étude en cours ;
- > station d'épuration de Morlanwelz: remise en service des Biofors – Travaux en cours ;
- > stations de pompage du Bois de la Hutte et de Tout-y-Faut à La Louvière: mise à niveau électrique et mécanique - Travaux notifiés ;
- > remplacement d'armoires électriques redresseurs 110 V sur diverses stations de pompage – Travaux en cours ;
- > stations de pompage Goblet à Saint-Ghislain, de Wasmuël et du Rieu du Cœur à Quaregnon: remplacement du dégrilleur d'entrée - Travaux en cours ;
- > stations d'épuration de Morlanwelz et de Saint-Vaast: programme de remplacement des douches de sécurité - Travaux en cours.



> Station d'épuration de Wasmuël

3/ Transition **environnementale**

Études et Réalisations

L'année 2021 aura notamment vu la mise en service et la reprise en exploitation des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration suivants :

- > réception provisoire des collecteurs de la Haine - Quartier des Groseillons à La Louvière (725 EH) ;
- > réception provisoire de la station de pompage de Green Park à Mons (650 EH) ;
- > réception provisoire des collecteurs et de la station de pompage de la Cité de l'Olive à Morlanwelz (250 EH) ;
- > réception provisoire de la « nano » station de pompage rue de la Buisnière à Haulchin (30 EH).

Parallèlement, les travaux suivants se sont poursuivis ou ont été entamés :

- > collecteur et station d'épuration de Casteau (3.000 EH) ;
- > collecteur du Menu Bois à Binche (1.000 EH) ;
- > collecteur et station de pompage du Fievet (1.450 EH).



3/ Transition **environnementale**

D'autre part, les travaux suivants ont été entamés :

- > collecteur et stations de pompage d'Arquennes - Seneffe (2.300 EH) ;
- > collecteur et station d'épuration de Angre et Angreau (1.250 EH).

Les études ont été menées dans le cadre du programme d'assainissement selon l'ordre des priorités définies par la SPGE (voir annexe 5).

Plusieurs études ont été réalisées au stade projet et présentées à la SPGE pour approbation :

- > collecteur de Baisieux-Audregnies - Travaux prévus au second semestre 2023 ;
- > station de pompage du Point du Jour à Spiennes - Travaux prévus au premier semestre 2023 ;
- > station de pompage de Petit Spiennes - Travaux prévus au premier semestre 2023 ;
- > collecteur et station d'épuration de Aulnois (1.300 EH) - Travaux prévus au premier semestre 2023.

Le programme s'est poursuivi en 2021 par les études des agglomérations suivantes :

- > collecteur et station d'épuration de Haulchin (1.300 EH) ;
- > collecteur et station d'épuration de Lombise (500 EH) ;
- > collecteur et station d'épuration de Erbaut (250 EH) ;
- > collecteur et station d'épuration de Neufvilles (3.800 EH) ;
- > collecteur et station d'épuration de Montignies-sur-Roc (500 EH) ;
- > collecteur et station d'épuration de Ghislage (2.200 EH).

Pour les sept dossiers suivants: Haulchin, Neufvilles, Lombise, Erbaut, Neufvilles, Montignies-sur-Roc et Ghislage une étude de dilution du réseau d'égouttage a été réalisée afin de localiser les éventuelles intrusions d'eau claire et de définir le traitement approprié.

Pour ce qui concerne l'extension et la modernisation des Centres d'Exploitation financés dans le cadre du programme d'investissement de la SPGE, 2021 a vu, pour les ouvrages suivants :

- > station d'épuration de Wasmuël :
 - la mise en service du parc de réception des curures des avaloirs ;
 - la poursuite du chantier des travaux de placement d'une deuxième centrifugeuse ;
 - l'approbation par la SPGE du projet portant sur la rénovation phase 1 de Wasmuël et portant sur l'ouvrage d'entrée et les dessableurs ;
 - la mise en chantier du traitement de l'air des serres de séchage des boues ;
 - l'attribution du marché portant sur l'extension du bâtiment administratif - 2^e phase ;
 - l'approbation par la SPGE de l'étude préalable relative à la rénovation du puits aérien.
- > station d'épuration de Seneffe: l'approbation par la SPGE du projet portant sur la rénovation de l'ouvrage d'entrée et des installations électriques haute-tension ;
- > station d'épuration de Bousoit: l'approbation par la SPGE du rapport d'attribution de marché du projet d'extension phase 2 ;
- > station d'épuration de Dour-Elouges: la mise en chantier du projet relatif au reconditionnement du traitement des boues ;
- > station d'épuration de Morlanwelz: l'approbation par la SPGE du rapport d'attribution de marché portant sur la rénovation du traitement de boues.

Enfin, parallèlement aux travaux de rénovation électrique pris en charge par la Direction des Centres d'Exploitation, la Direction Études et Réalisations a :

- > poursuivi le chantier portant sur la mise en conformité basse-tension de la station d'épuration de Wasmuël ;
- > réceptionné le chantier portant sur la rénovation de la basse-tension de la station de pompage dite « Rouge Boule » ;
- > réceptionné le chantier portant sur la rénovation de la basse-tension des stations de pompage Trouille A/B/C/D ;

3/ Transition **environnementale**

- > réceptionné le chantier portant sur la rénovation de la basse-tension, des installations de dégrillage et de pompage des stations de pompage de Rivage, Scailmont et Thiriau du Luc ;
- > les travaux de rénovation de la haute-tension de la station de pompage de rouge Boule.



EMAS², Système de Management Environnemental



L'audit externe de suivi, réalisé en avril 2021, s'est déroulé avec succès et a permis à notre Système de Management Environnemental (SME) de s'améliorer encore. Un rapport d'évaluation a été adressé par l'auditeur externe à l'issue de cet audit, définissant différents points positifs, axes d'amélioration et points d'attention à surveiller, de manière à répondre aux exigences de la norme ISO 14001 et du Règlement EMAS.

Depuis 2019, les critères d'évaluation de notre SME se sont durcis: aujourd'hui, 4 stations d'épuration sont encore concernées par des non-conformités relatives à la norme de rejet dans le milieu récepteur. Ces non-conformités seront progressivement levées par la concrétisation de travaux de rénovation des ouvrages concernés au travers des Plans d'Investissement 2017-2021 et 2022-2027. Le scope de l'enregistrement EMAS d'IDEA inclut 26 stations d'épuration sur les 30 actuellement exploitées par l'Intercommunale. Malgré cela, il faut remarquer que les 4 stations d'épuration hors scope EMAS restent néanmoins conformes à la norme ISO 14001: 2015, un référentiel mondialement reconnu.

Outre l'activité habituelle de la cellule EMAS, voici succinctement présentées les améliorations environnementales de 2021 :

- > l'ensemble des services de la Direction des Centres d'Exploitation a continué de prendre les différentes nuisances (olfactive, sonore, pollution du milieu récepteur) à bras le corps depuis les plaintes émises concernant les serres de Wasmuël en 2018. Aujourd'hui, pour la plupart des plaintes enregistrées, les actions pour corriger des nuisances variées sont prises immédiatement

²EMAS: Environmental Management & Audit Scheme.

3/ Transition **environnementale**

par les services concernés. Pour les nuisances les plus compliquées à résoudre, le problème est tout du moins identifié, en vue d'actions correctives ultérieures. Le dialogue avec les autorités est, par ailleurs, transparent et spontané, ce qui facilite grandement la résolution de ces incidents, dans un climat relativement serein ;

- > pour les sites des stations d'épuration de Wasmuël et d'Ecaussinnes qui sont des implantations historiquement sensibles sur le plan des nuisances olfactives, des comités de suivi se sont structurés auprès des riverains de ces deux communes. L'administration communale est d'ailleurs régulièrement sollicitée et permet d'assurer une communication fluide entre les habitants impactés et nos services. De manière générale, ces différents intervenants qualifiés de « parties intéressées pertinentes » ont remarqué la grande réactivité de l'Intercommunale face aux plaintes et ont clairement fait part de leur satisfaction quant à leur traitement. Les citoyens du territoire du Cœur du Hainaut semblent reconnaître l'efficacité des efforts des agents de la Direction des Centres d'Exploitation en matière de gestion de l'environnement ;
- > le processus d'amélioration continue entamé en 2019 sur le plan d'assainissement des odeurs s'est à nouveau poursuivi avec succès durant l'année 2021. En effet, les prescriptions du plan d'assainissement de Wasmuël validés par les autorités se concrétisent par des investissements et des travaux importants qui aboutiront dans quelques années à la disparition quasi complète des nuisances olfactives. Au terme de l'année 2021, en termes d'avancées significatives, ce sont plusieurs étapes qui ont été franchies, à citer ;
 - le début de l'installation de l'unité de lavage des effluents gazeux des serres de séchage des boues d'épuration qui constitue une avancée significative vers cet objectif ;
 - l'ajout d'une seconde centrifugeuse ;
 - le choix du remplacement du pertuis aérien alimentant la station en eaux usées, source de nuisances, par une conduite enterrée à grande profondeur permettant un écoulement gravitaire et d'un poste de relevage ;
 - le bâchage du bassin de répartition vers les décanteurs primaires, source importante également ;
 - le déplacement de la zone de stockage de boues ;
 - l'étude concernant la rénovation du pré-traitement qui permet le dessablage et le déshuilage. Celui-ci devrait être couvert pour limiter les odeurs.

D'autres actions d'amélioration de nos performances environnementales plus diverses ont également été concrétisées, à savoir :

- > la finalisation du chantier concernant le par de dépotage des produits de curage de réseau d'assainissement (PCRA) qui a été mis en service en 2022 ;
- > la rénovation de stations de pompage au niveau électrique basse tension : SP Trouilles (A, B, C, D), SP Rouge-Boule, SP Thiriau-du-Luc, SP Scailmont et SP Rivage.

Diverses réalisations de l'année 2021 ont permis de diminuer notre impact "carbone" et notre consommation de ressources et d'énergie. En voici les principales :

- > le Système de Management des Idées « GOOD IDEA », rebaptisé Système de Management des Initiatives, s'est vu ajouter un « axe EMAS » qui permet dorénavant d'encoder et d'opérer un suivi rapide et efficace pour les fiches de constat environnemental, évitant une consommation papier et divers échanges de mails et permettant un traitement des non-conformités et des accidents environnementaux dans des délais raccourcis ;
- > des installations déjà existantes et générant de « l'énergie verte » (éolienne de Wasmuël et panneaux photovoltaïques) ont œuvré dans le même sens avec un bilan de 35,49 MWh produits en 2021 ;
- > la conversion de la chaufferie mazout à la géothermie dessert depuis 2020 le magasin et l'atelier électrique de Wasmuël. Ceci a permis une économie de 366 MWh électriques.

3// Transition **environnementale**

En ce qui concerne l'action de la Direction Études et Réalisations dans le Système de Management Environnemental (SME) du secteur Assainissement, celle-ci a pour mission d'assurer :

- > la réflexion environnementale dès la conception des ouvrages d'assainissement ;
- > l'établissement de critères environnementaux dans les attributions de marchés ;
- > le contrôle des aspects environnementaux des chantiers d'assainissement ;
- > le feed-back systématique entre gestionnaires d'exploitation et concepteurs.

Ces 4 points, qui constituent la « maîtrise de la conception », visent à améliorer les performances environnementales et à mieux gérer les risques de pollution.

Enfin, en collaboration avec le Service Communication et la Direction Études et Réalisations, la Direction des Centres d'Exploitation a assuré la publication et la diffusion de la « Déclaration environnementale 2021 – Performances 2020 »³ auprès des entreprises de la région, des fournisseurs de l'Intercommunale ainsi qu'auprès des membres du personnel concerné.

Ce document a pour objectif de faire le bilan annuel sur :

- > l'évolution des principaux outils d'identification des aspects environnementaux significatifs ;
- > l'évolution des indicateurs environnementaux ;
- > l'évolution des objectifs environnementaux ;
- > l'évolution générale de nos performances environnementales et de notre maîtrise de celles-ci.

Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique (PASH)

Les Plans d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique (PASH) font l'objet de modifications ou de mises à jour résultant de l'avancement des travaux d'égouttage et d'assainissement, de changements de choix techniques, de réunions avec les services communaux, d'inventaires de terrain.

Depuis 2011, IDEA transmet les informations utiles à la SPGE pour réaliser les mises à jour du PASH via le logiciel INFONET.

Des demandes particulières de modification des PASH émanent également des communes. Dans ce cas, des études techniques de faisabilité sont menées par la Direction Études et Réalisations.

La Direction des Centres d'Exploitation et la Direction Études et Réalisations rendent également des avis sur des projets d'urbanisme (lotissements, constructions, ...) au regard de l'assainissement, du type d'égouttage à placer (séparatif ou unitaire), des inondations, ... auprès des particuliers, des associés communaux ou des Contrats de Rivière.

Études des zones prioritaires

Pour atteindre le bon état qualitatif des masses d'eau dans les zones d'assainissement autonome des PASH, l'obligation de mise en conformité pour toutes les habitations d'ici fin 2009 a été remplacée par les études de zones prioritaires des masses d'eau identifiées comme à risque.

La Direction Études et Réalisations est chargée de réaliser ces études de zones afin de réviser les PASH et de mettre en pratique les décisions qui permettront d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre Eau.

En 2020, l'étude de la zone de baignade de la Marlette à Seneffe a pu reprendre son cours en raison notamment de la programmation de travaux de rénovation du Centre Adeps et de son réseau d'égouttage interne.

³Ce document est téléchargeable sur le site web d'IDEA (www.idea.be – rubrique Documents téléchargeables) ou est disponible sur simple demande au 065/37.58.19.

3/ Transition **environnementale**

IDEA a étudié la sortie du centre Adeps de l'assainissement autonome et la possibilité de raccordement des eaux usées du centre Adeps de la Marlette au réseau d'assainissement collectif via la station de pompage de la zone d'activité d'économique de Seneffe-Manage.

Ce dossier fait à présent partie du programme d'assainissement SPGE 2017-2021.

L'étude de zone se poursuit avec l'étude de la reprise des eaux usées des bateaux du port de plaisance (SNEF yachting) et l'étude du régime d'assainissement le plus favorable pour les habitations incidentes sur la zone de baignade. Les conclusions de l'étude devront ensuite faire l'objet d'un rapport qui sera validé par les instances communales et régionales.

Contrats de Rivière

Les Contrats de Rivière consistent à mettre autour d'une même table tous les acteurs de la vallée, en vue de définir ensemble un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin.

Ils associent les représentants des mondes politique, administratif, enseignant, socio-économique, associatif, scientifique, ...

Les Contrats de Rivière poursuivent plusieurs objectifs comme l'amélioration de la qualité des eaux de surface, l'amélioration de la qualité des eaux souterraines, la sensibilisation et la participation des citoyens au respect de l'eau, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et touristique liées à l'eau sur le bassin, l'aménagement du territoire et la gestion des inondations, la mise en valeur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, la gestion de l'eau par les entreprises, ...

Les différentes étapes de travail d'un Contrat de Rivière sont :

1. dresser un constat des dégradations aux cours d'eau (phase d'inventaire de terrain) ;
2. hiérarchiser ces dégradations ;
3. définir des actions concrètes permettant de solutionner les problèmes rencontrés ;
4. engager les partenaires, chacun dans le cadre de ses responsabilités, dans la réalisation des actions définies via un programme d'actions triennal ;
5. assurer le suivi de la mise en œuvre des actions pour lesquelles les partenaires se sont engagés, tout en préparant le programme d'actions suivant.

En tant qu'organisme d'assainissement agréé (OAA), IDEA est un acteur important des bassins versants de la Haine, de la Senne, de la Dendre et de la Sambre et collabore activement avec les Contrats de Rivière (CR) afin de rencontrer les objectifs définis par la région wallonne dans le cadre de la Directive Cadre Eau.



Le Contrat de Rivière Haine

Ce Contrat de Rivière couvre un territoire de 26 communes s'étendant sur tout le bassin hydrographique de la Haine.

Sur le territoire d'IDEA, il s'agit donc des entités d'Anderlues, Binche, Boussu, Colfontaine, Dour, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, La Louvière, Mons, Morlanwelz, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain et Soignies.

Les communes de Beloeil et d'Erquelinnes sont situées en-dehors du territoire d'IDEA.

3/ Transition **environnementale**

En 2020, IDEA a répondu favorablement à une demande de collaboration du Contrat de Rivière Haine dans le cadre de son projet « SOUS-TER'HAINE ». Suite à un appel à projets pilotes de la SPGE visant à développer des méthodologies reproductibles ailleurs sur le territoire, ce projet déposé par le CR Haine a été retenu et a démarré en avril 2020 pour une durée de trois ans.

L'objectif global de ce projet est d'améliorer la qualité de la masse d'eau souterraine des craies de la Haine. Le territoire concerné est le territoire du Parc Naturel des Hauts-Pays (communes de Honnelles et Quévy en totalité et communes de Quiévrain, Dour, Colfontaine et Frameries pour partie).

La masse d'eau concernée est la masse d'eau souterraine des craies de la Haine (RWE 030). Le territoire comprend minimum 13 sites SWDE, 2 zones vulnérables aux nitrates et 6 zones de captage.

La demande de collaboration est une demande de contribution gracieuse du laboratoire IDEA en réalisant des analyses d'eaux de rivière sur des points déterminés. Dans ce cadre, IDEA a réalisé 2 campagnes de mesures, en août et en décembre 2020.

La collaboration au projet Sous-ter-Haine s'est poursuivie en 2021 avec notamment deux nouvelles campagnes d'analyses d'eau réalisées en mars et en mai 2021 offertes par notre laboratoire.



Le Contrat de Rivière Senne

Ce Contrat de Rivière couvre le bassin versant de la Senne sur un territoire de 23 communes dont 8 d'entre elles se trouvent sur la zone couverte par IDEA, à savoir Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Ecaussinnes, La Louvière, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies.



Le Contrat de Rivière Dendre

Le territoire d'IDEA est situé en partie sur le bassin hydrographique de la Dendre via les communes de Jurbise et Lens ainsi qu'une partie de la commune de Saint-Ghislain.

Les programmes d'actions des Contrats de Rivière

Faisant suite à des inventaires de points noirs réalisés sur le terrain par les Contrats de Rivière et à des réunions préparatoires en vue de dégager avec les partenaires des actions prioritaires, chaque CR a établi un nouveau pour les années 2020-2022.

Les actions suivantes ont été inscrites par IDEA dans les programmes d'actions 2020-2022 des Contrats de Rivière Haine, Senne et Dendre :

Intitulé de l'action	Description de l'action
Assainissement des eaux usées urbaines - Études et réalisations des ouvrages d'assainissement des eaux usées	L'objectif d'IDEA, en tant qu'organisme d'assainissement agréé (OAA), est de concevoir et de mettre en œuvre les projets inscrits dans les programmes quinquennaux d'investissements de la SPGE tels que la pose et l'exploitation de collecteurs d'assainissement, de stations de pompage, de stations d'épuration. La SPGE a un contrat de gestion avec le Gouvernement wallon et est soumise à une obligation de résultats par rapport à des objectifs déterminés fixés dans ces programmes d'investissement.
Egouttage - Amélioration et extension des réseaux de collecte des eaux usées	Réalisation de l'égouttage prioritaire, en relation avec les communes, défini en fonction des priorités établies par la SPGE et des priorités environnementales.

3/ Transition **environnementale**

Communication - Résolution de problèmes spécifiques	Collaboration à la résolution de questions ou de problèmes spécifiques qui lui seraient soumis par le biais des Contrats de Rivière.
Points noirs de l'inventaire - Amélioration de la méthode de suivi des points noirs retenus de l'inventaire de terrain	Mise en place d'un système de suivi dynamique des points noirs de l'inventaire par la Direction Études et Réalisations et la Direction des Centres d'Exploitation d'IDEA en intégrant les systèmes d'informations cartographiques du Contrat Rivière et de l'OAA (SIG des DO et exutoires IDEA, FulCrum, fiches de communication améliorées).
Communication - Sensibilisation à la problématique des eaux usées urbaines résiduaires	Poursuite de la collaboration avec les Contrats de Rivière au travers notamment de l'organisation de visites didactiques pour le grand public et le public scolaire et particulièrement lors des journées de l'eau et en collaborant à la rédaction de documents de vulgarisation.

La mise à disposition des emprises nécessaires aux travaux d'assainissement

Afin de permettre à la Direction Études et Réalisations d'élaborer les projets techniques relatifs aux travaux d'assainissement et d'égouttage prioritaire, le Service Foncier négocie, en amont des projets techniques définitifs, avec les propriétaires et occupants concernés par des futurs travaux, les autorisations d'accès en vue de réaliser les levés topographiques, essais géotechniques, etc.

Lorsque les projets techniques sont finalisés, le Service Foncier, par l'intermédiaire de ses géomètres et dessinateurs, élabore les plans dit « d'emprises » qui identifient, sur base cadastrale, les terrains concernés par les futurs travaux et qui devront être loués, occupés temporairement ou acquis.

Sur cette base, l'équipe de négociateurs du Service Foncier est chargée de négocier les emprises nécessaires à la réalisation des travaux proprement dits.

Ces négociations portent sur la location, pendant la durée des travaux, des terrains nécessaires à l'accès des entrepreneurs ainsi que sur l'acquisition d'emprises, en surface et en sous-sol, pour l'implantation des nouvelles installations (collecteurs d'égouttage, station d'épuration, de pompage, de refoulement, ...).

Par ailleurs, ces négociations sont précédées et suivies de démarches administratives nécessaires au bon déroulement des dossiers d'acquisition. Ainsi, le Service Foncier introduit auprès de la SPGE les demandes motivées d'arrêté d'expropriation pour cause d'utilité publique servant de base légale aux négociations d'emprises dans le cadre des travaux d'assainissement, d'égouttage prioritaire et de mise à disposition de zone de location pour la réalisation des travaux.

Pour formaliser les accords obtenus avec les propriétaires et occupants des emprises concernées par les travaux, le Service Foncier utilise des conventions sous-seing privé élaborées en collaboration avec la SPGE et les Comités d'Acquisition.

Le Service Foncier est également en charge du suivi administratif de ces conventions et notamment de leur authentification via les notaires ou les Comités d'Acquisition d'Immeubles. Dans le cadre de ce suivi administratif, le Service Foncier est en charge des demandes de paiement et de la récupération des sommes versées auprès de la SPGE.

Objectif stratégique n°2 : Prévenir les inondations.

Il s'agit de protéger efficacement le territoire et ses 540.000 habitants et permettre son développement économique à travers une mission historique essentielle à pérenniser et développer, soit le démergement.

Démergement

IDEA est historiquement active dans ce qu'il était convenu d'appeler le démergement, c'est-à-dire, la lutte contre les inondations dans les zones soumises à des affaissements miniers. Cette matière est devenue une compétence de la SPGE au travers du contrat de zone sous le vocable Assainissement bis.

Le programme d'actions vise à répondre aux objectifs de pérennisation et de développement de cette activité afin de continuer à protéger efficacement le territoire et permettre son développement économique.

Etant donné les moyens nécessaires pour maintenir l'activité de démergement, les 3 organismes agréés de démergement (OAD - AIDE, IDEA et IGRETEC) ont décidé en 2016 de préparer en commun un document de synthèse visant à informer la SPGE des impératifs et des besoins auxquels ils sont actuellement confrontés ainsi que des défis auxquels ils devront faire face dans un avenir proche.

Pour rappel, ce document dénommé « Livre Blanc 2017 du démergement wallon » a été présenté à la SPGE et au Service Public de Wallonie en septembre 2017.

Concrètement, les trois OAD ont défini à l'intérieur du Livre Blanc, les moyens techniques et budgétaires nécessaires pour les 20 années à venir pour répondre à un programme s'articulant autour des objectifs suivants :

- > connaître les infrastructures de démergement :
 - par l'établissement d'un cadastre précis des réseaux et des ouvrages ;
 - par la réalisation d'un diagnostic de l'état structurel et fonctionnel des ouvrages ;
 - par des simulations hydrauliques visant à vérifier la capacité hydraulique des ouvrages notamment en fonction de l'urbanisation croissante et aux changements climatiques ;
 - par l'identification des gestionnaires et les statuts des ouvrages recensés et l'établissement d'un plan de gestion patrimoniale ;
- > compléter les infrastructures de démergement en fonction des opportunités afin de mieux protéger les populations contre les risques d'inondation et permettre le développement territorial ;
- > adapter, réhabiliter et moderniser les infrastructures existantes en fonction des nouvelles technologies disponibles, des normes techniques et environnementales, des législations et réglementations, ...;
- > mettre à gabarit certains axes d'écoulement fréquemment saturés ;
- > sécuriser les installations existantes notamment par la sécurisation de l'approvisionnement énergétique, la télégestion, ...;
- > maintenir et développer la valorisation des eaux fatales de démergement issues de l'activité de rabattement des nappes phréatiques.

Chaque OAD a pu établir et proposer à l'intérieur du Livre Blanc un programme physique reprenant les différents objectifs décrits ci-avant pour la période 2017-2021 et 2022-2026.

L'année 2021 a vu la réception provisoire du chantier de rénovation des galeries du captage de La Scierie à Cuesmes (2,5 millions €), la finalisation des travaux relatifs à l'aménagement d'un by-pass entre les stations de pompage de Ghlin et de GEOTHERMIA (0,5 million €) et la poursuite des travaux portant sur l'amélioration de l'ouvrage de dégrillage de la Patte d'Oie (1,2 million €).

3/ Transition **environnementale**



> Galerie de la Scierie à Cuesmes

Exploitation

Les volumes d'eau pompés par l'ensemble des stations de pompage de démergement ont été de près de 23 millions m³ au cours de l'année écoulée dont 5,3 millions de m³ d'eaux fatales de démergement valorisés en distribution d'eau.

En ce qui concerne la rénovation des ouvrages les plus vétustes et/ou nécessitant des mises à niveau importantes liées à l'évolution de la législation par le biais des programmes d'investissement et des dépenses importantes hors exploitation courante ainsi que des plans prévisionnels annuels de frais d'exploitation, divers projets ont été initiés, mis en œuvre ou poursuivis au cours de l'année 2021 en matière de démergement, soit :

- > transmission automatique des index des compteurs d'eau de stations de pompage de démergement
 - Travaux terminés ;
- > six stations de pompage à La Louvière (SP Thiriau-du-Luc), Seneffe (SP Scailmont et Rivage) et à Mons (SP Cuesmes, Jemappes Sud et Autoroute): remplacement de portes sectionnelles
 - Travaux terminés ;
- > station de pompage Place Caffet à La Louvière: remplacement des disjoncteurs haute-tension
 - Travaux terminés ;
- > stations de pompage de Ghlin et Maisières à Mons, Rieu du Cœur à Quaregnon et Rouge Boule à Boussu : traitement anti-corrosion et remise en peinture des tuyauteries – Travaux terminés ;
- > station de pompage Cuesmes: reboinage d'un moteur haute-tension – Travaux terminés ;
- > mise en place d'une gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO): désignation d'un prestataire ;
- > stations de pompage Goblet à Saint-Ghislain, de Wasmuël et du Rieu du Cœur à Quaregnon: remplacement du dégrilleur d'entrée - Travaux en cours ;
- > station de pompage Scierie à Cuesmes: fourniture et montage de trois nouvelles pompes – Travaux notifiés.

3/ Transition **environnementale**

Études et Réalisations

En ce qui concerne les ouvrages ayant atteint la saturation suite à l'urbanisation croissante et à l'évolution du climat, afin de mieux protéger la population contre les risques d'inondation, IDEA a entrepris une mise à niveau du potentiel de pompage et/ou de stockage des ouvrages saturés ainsi qu'une mise à gabarit de certains axes d'écoulement.

Ainsi, en 2021, IDEA a mis en travaux et poursuivi les études des dossiers prioritaires repris dans le programme d'investissement 2017-2021 :

- > station de pompage de Ghlin: poursuite des travaux d'aménagement du by-pass entre les stations de pompage de Ghlin et Vieille Haine afin de délester la 1^{re} (saturée) vers la 2^e (en sous-charge) lors des épisodes pluvieux intenses (programme 2017-2021) ;
- > station de pompage de Cuesmes: poursuite des travaux de rénovation et de mise à gabarit du dégrillage de la « Patte d'Oie » avec notamment la pose d'une grille hydraulique automatisée permettant d'éviter les interventions humaines urgentes et lourdes lors des engorgements dus aux déchets charriés lors des périodes de fortes intempéries (programme 2017-2021) ;
- > galerie de la Scierie à Cuesmes: réception provisoire des travaux de rénovation et de sécurisation des galeries ;
- > station de pompage de Saint-Ghislain Sud: approbation par la SPGE du projet portant sur le dédoublement du pertuis de refoulement des eaux de démergement en vue d'accroître le potentiel de pompage de la station (programme 2017-2021) ;
- > station de pompage des Bats - travaux de réhabilitation du collecteur d'adduction: approbation du projet par la SPGE ;
- > station d'épuration de Cuesmes: poursuite de l'étude du projet de rénovation du pertuis de refoulement des eaux de démergement afin d'assurer sa pérennité ;
- > la Haine à Anderlues: aménagement du lit supérieur de la Haine à la hauteur du terril n°6 entre la station d'épuration et l'impasse du Poissonnier dans le but de garantir l'écoulement des eaux et résoudre les problèmes de stabilité des talus (étude anticipée et poursuite des essais géotechniques) - Dossier reporté au programme 2022-2027 de la SPGE.

En ce qui concerne la rénovation HT et BT d'ouvrages devenus vétustes ou ne répondant plus aux normes actuelles, les projets suivants ont été mis en œuvre ou poursuivis en 2021 :

- > station de pompage de Quaregnon Rivage - Rénovation HT: mise en chantier ;
- > station de pompage de Jemappes Nord - Rénovation HT: mise en chantier ;
- > station de pompage du Marais - Rénovation HT: approbation du rapport d'attribution de marché par la SPGE ;
- > station de pompage de Hensies - Rénovation HT: approbation du projet par la SPGE ;
- > station de pompage de Maisières - Rénovation HT: approbation du projet par la SPGE ;
- > station de pompage du Richon - Rénovation HT: approbation du rapport d'attribution de marché par la SPGE ;
- > station de pompage du Rieu du Cœur - Rénovation HT: approbation du rapport d'attribution de marché par la SPGE ;
- > station de pompage du Trouillon Est - Rénovation HT: approbation du projet par la SPGE ;
- > stations de pompage Avenue de Cuesmes et Digue de Cuesmes - Rénovation HT: approbation du projet par la SPGE ;
- > station de pompage de Pont canal - Rénovation HT: approbation du projet par la SPGE ;
- > boucle haute-tension: approbation par la SPGE de la première phase de la rénovation de la boucle (déplacement de la boucle ouest dans le cadre des travaux d'une pose de conduite Vivaqua).

3/ Transition **environnementale**

Production/distribution d'eau

IDEA a été créée en 1956 avec pour mission première la gestion des opérations de démergement au droit de la vallée de la Haine dans la région du Borinage et du Centre. En effet, il convenait de prémunir cette région des risques d'inondation qui découlaient des affaissements de terrains résultant des exploitations minières.

Les solutions mises en place ont concerné, d'une part, la construction de stations de relevage afin d'assurer la continuité de l'écoulement de la Haine et de ses affluents et, d'autre part, le rabattement de la nappe aquifère sous le niveau du sol affaissé.

Les dirigeants de l'époque ont alors eu l'idée de valoriser l'eau pompée au niveau des zones d'activité économique dont les premiers développements remontent aux années 1960 et 1970.

Quelques décennies plus tard, avec l'accélération de la prise de conscience environnementale, IDEA a œuvré au développement de projets de valorisation de l'eau d'exhaure, qui était précédemment rejetée à la rivière.

En tant qu'acteur majeur du développement économique, IDEA a recherché les conditions les plus favorables pour alimenter les diverses zones industrielles en privilégiant la valorisation des eaux provenant du démergement et des sites carriers.

Exploitation

Les volumes d'eau potabilisable repris ci-dessous ont été vendus au cours de l'année 2021 :

- > SWDE : 5.921.445 m³ ;
- > Industriels Mons-Borinage et Centre : 3.333.703 m³ ;

pour un total de 9.255.148 m³.

Par ailleurs, 1.452.000 m³ d'eau d'exhaure des carrières d'Ecaussinnes ont été valorisés par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) IDEA/SWDE à destination des industriels du zoning de Feluy.



En outre, les chantiers suivants ont été gérés par le Service « Production et Distribution d'Eau » :

- > remplacement des pompes des puits du Marais à Cuesmes ;
- > remplacement de 60 compteurs chez les clients ;
- > démontage des pompes des puits de l'ancienne usine BASF à Feluy ;
- > automatisation des secours Vivaqua à Feluy et à Ghlin ;
- > réparations de fuites sur les réseaux de production/distribution d'eau du Centre et du Borinage.

Études et Réalisations

Au cours de l'année écoulée, différents projets ont été menés à bien pour la distribution d'eau propre à IDEA, pour le GIE de valorisation des eaux d'exhaure des carrières de Soignies et d'Ecaussinnes ainsi que pour la SWDE.

Pour IDEA

La Direction Études et Réalisations, via la cellule d'hydrogéologie IDEA – UMONS (Faculté Polytechnique), œuvre à la définition des zones de prévention des captages d'IDEA (Cuesmes, Ghlin et Péronnes) et maintient des contacts réguliers avec les exploitants des carrières de Soignies

3/ Transition **environnementale**

et d'Ecaussinnes, via des études visant la détermination de l'impact de projets d'extension sur la gestion de la nappe et/ou la valorisation des eaux captées, qui mènent à des projets concrets gérés par le GIE constitué par IDEA et la SWDE.

La Direction Études et Réalisations assure également les missions suivantes :

- > étude des projets et suivi des chantiers de pose de conduites de distribution d'eau dans toutes les zones d'activité économique, qu'il s'agisse de nouveaux aménagements ou de renouvellement d'installations existantes ;
- > élaboration des projets de remplacement de certaines installations de production, de traitement et de distribution d'eau potable, selon un programme d'investissements établi en fonction de priorités qui tiennent compte notamment de la vétusté des ouvrages, des problèmes rencontrés en exploitation,...
- > étude des projets et suivi des chantiers visant à réaliser des interconnexions de réseaux de distribution d'eau internes et avec d'autres sociétés de distribution d'eau afin de sécuriser l'approvisionnement en eau de nos clients industriels.

Dans ce cadre, l'état d'avancement des dossiers en 2021 a été le suivant :

- > alimentation en eau de la zone d'activité économique de Pic&Plat à Saint-Ghislain: poursuite de l'avant-projet ;
- > mise en place des conduites d'eau dans le cadre des travaux de création de la ZAE de la Porte des Hauts-Pays à Dour: réalisation de l'avant-projet ;
- > mise en place des conduites d'eau dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone d'activité économique de Manage Nord: lancement des travaux ;
- > édification d'un nouveau château d'eau de 2.500 m³ au droit de la zone d'activité économique de Feluy: poursuite des travaux ;
- > mise en place d'une conduite d'eau dans le cadre du projet de redynamisation de la rue Rostand dans la ZAE de Feluy: réalisation de l'avant-projet ;
- > renforcement de l'alimentation en eau de la zone d'activité économique « PEMH » à Obourg: poursuite et finalisation des travaux ;
- > mise en place des conduites d'eau dans le cadre des travaux d'extension de la ZAE du Crachet à Frameries: poursuite et finalisation des travaux ;
- > mise en place des conduites d'eau dans le cadre des travaux de bouclage des voiries entre les zones d'activité économique de Frameries et de Frameries-Crachet: lancement des travaux ;
- > mise en place de conduite d'eau dans le cadre du projet de mise en œuvre de la ZAE URBANICA à La Louvière: obtention du permis et finalisation du projet ;
- > mise en place des conduites d'eau dans le cadre des travaux d'aménagement de la zone d'activité économique Initialis 2.0 sur le site des Bas-Près à Mons: finalisation des travaux ;
- > remplacement de la conduite DN400 reliant le site du Marais aux réservoirs de Ghlin: réception provisoire des travaux ;
- > mise en place d'une conduite entre le puits de la Barrière et les réservoirs de Ghlin: début des travaux ;
- > creusement d'un puits de prospection et mise en place d'un piézomètre de contrôle à Saint-Ghislain (Baudour): élaboration du dossier de demande de permis et du projet ;
- > travaux de démolition de l'ancien château d'eau de Ghlin: finalisation des travaux ;
- > travaux de déviation de la conduite DN300 dite PACO: lancement des travaux ;
- > travaux d'augmentation de la capacité de la station de pompage des réservoirs de Ghlin: finalisation du projet et attribution du marché ;
- > travaux de rénovation / extension de la station de pompage des réservoirs de Ghlin: élaboration de l'avant-projet ;
- > poursuite des opérations relatives à la définition des zones de prévention autour des captages P2, P5 et P7 du Marais et de la galerie de la Scierie à Cuesmes.

3// Transition **environnementale**

Pour le GIE « Valorisation des eaux d'exhaure des Carrières de Soignies et d'Ecaussinnes »

La Direction Études et Réalisations assure le suivi de la gestion technique et comptable des installations du GIE tant à Soignies qu'à Ecaussinnes pour le prélèvement d'eau d'exhaure en carrières, son traitement et sa distribution publique.

De manière générale, la station de Soignies a produit, en 2021, 4.117.772 m³. Celle d'Ecaussinnes a permis la potabilisation de 2.758.845 m³, notamment pour alimenter la distribution d'eau d'IDEA aux entreprises implantées dans le parc pétrochimique de Feluy (1.451.712 m³); le solde était destiné au réseau SWDE d'Ecaussinnes ou envoyé vers la station de Neufvilles.

En particulier, les missions suivantes ont été opérées en 2021 :

- > suivi de la convention de fourniture d'eau signée avec la S.A. des Carrières du Hainaut à Soignies ;
- > valorisation de l'eau d'exhaure de la carrière du Clypot à Soignies: mise en service de la liaison ;
- > valorisation de l'eau d'exhaure de la carrière Tellier des Près à Ecaussinnes: poursuite de l'avant-projet ;
- > renouvellement du permis de prise d'eau pour les puits P1 et P2 de Restaumont: obtention du permis.

Pour la SWDE

Dans le cadre de la convention de collaboration horizontale relative à la réalisation d'études techniques, qui est une évolution du contrat de 1990, revu en 2015 et reconduit en 2021, la Direction Études et Réalisations a poursuivi, en 2021, des missions d'études et de suivi de chantiers concernant des travaux de renouvellement du réseau de distribution de la SWDE, au droit des communes d'Anderlues, Bernissart, Binche, Boussu, Colfontaine, Estinnes, La Louvière, Manage, Mons et Quaregnon.

Par ailleurs, l'année 2021 a également vu élaboration de l'avant-projet de valorisation des eaux d'exhaure de la carrière CCB à Gaurain (Tournai) pour compte de SWDE.

Ces alimentations en eau, résultant d'une volonté d'amélioration de l'environnement, sont donc devenues un des atouts du territoire, aussi bien pour ce qui concerne la distribution publique (eau potable vendue à la SWDE) que pour la fourniture aux industriels (secteur pétro-chimique, secteur agro-alimentaire, ...).

Objectif stratégique n°3 : Être un levier de développement de l'ensemble du territoire par l'amélioration du cadre de vie.

Il convient de veiller à un usage parcimonieux du patrimoine foncier du Cœur du Hainaut à travers la mise en œuvre de projets « brownfield » innovants ainsi qu'à un développement de l'urbanisation harmonieux et inclusif contribuant directement à l'amélioration de l'image du territoire.

Pôles urbains : moteur de développement du territoire

Les projets d'urbanisation sont orientés et favorisés de manière à engendrer un développement harmonieux et inclusif de l'ensemble du Cœur du Hainaut.

En particulier, les pôles urbains constituent le levier de développement de l'ensemble du territoire qui les entoure par la qualité des services qu'ils offrent et leur attractivité liée notamment à la qualité de leur cadre de vie.

Ainsi, IDEA poursuit les démarches d'élaboration ou de procédure préalablement à la reconversion ou l'urbanisation de sites intégrant une mixité de fonctions comme pour le site Duferco à La Louvière présenté et retenu dans le cadre de l'appel à projets Sowafinal 3 pour un montant de presque 5 millions €. La complexité de reconversion de ce site en bordure de centre-ville va nécessiter du temps et une étroite collaboration entre les différents acteurs concernés (propriétaires, Ville, Région et IDEA). La SOGEPA a été mandatée par le Gouvernement wallon le 30 avril 2020 dans le cadre du plan friches afin de reconvertir des friches industrielles pour y redévelopper de l'activité économique génératrice d'emplois.

En septembre 2021, la SOGEPA a pris en charge le pilotage de la réflexion sur ce site et a lancé une première phase de diagnostic synthétique et partagé entre les différentes parties prenantes dont IDEA. Cette phase devrait s'achever début 2022 et aboutir sur des premières options de réorganisation territoriale dans la perspective de l'appel à projets Feder 2021-2027.

En 2019, la Ville de Soignies fait face à la fermeture définitive de la gobeletterie DUROBOR, fleuron industriel wallon. La SOGEPA, propriétaire du site au nom de la Wallonie, initie dans la foulée en étroite collaboration avec la Ville, un processus de réhabilitation de ces 9 hectares désaffectés, capitalisant sur son potentiel de développement urbain, notamment au vu de sa proximité avec le centre-ville et la gare. La Ville de Soignies associe IDEA à cette réflexion, en qualité d'acteur du développement économique et au vu son expertise en aménagement du territoire, notamment dans la réaffectation de friches industrielles. Fin 2021, dans la perspective du lancement de l'appel à projets Feder 2021-2027 pouvant constituer une opportunité de financement pour la dépollution du site, Soignies a désigné IDEA dans le cadre In House pour l'accompagnement du montage d'un portefeuille de projets à soumettre dans cette programmation dont le lancement intervient en 2022.

Vu l'objectif de la Commission européenne, visant à supprimer d'ici à 2050 l'extension des surfaces urbanisées et sa déclinaison dans les politiques régionales, la pression foncière ne fera que croître sur ces friches. IDEA, à travers ses compétences variées en aménagement du territoire (développement économique, reconversion des friches, assainissement des eaux usées, etc.) apporte un regard pluridisciplinaire sur ces sites spécifiques.

Dans le cadre de son plan stratégique 2020-2022, IDEA s'est notamment fixé comme objectif d'œuvrer pour améliorer le cadre de vie du territoire. Ainsi, afin de soutenir la redynamisation urbaine, en sa qualité d'agence de développement territorial, l'Intercommunale a souhaité mobiliser son savoir-faire et ses compétences en partenariat avec les communes dans une optique de réhabilitation du tissu urbanisé. A cette fin, une identification des sites problématiques a été lancée en juillet

3/ Transition **environnementale**

2021 auprès des communes associées. Cette démarche a pour objectif de mettre à jour la base de données des friches en tissu urbanisé à l'échelle du territoire Cœur de Hainaut et d'affiner la veille mise en place des différents appels à projets.

En ce sens, la microzone d'activité économique Urbanica à La Louvière reconnue par un arrêté ministériel adoptant le périmètre de reconnaissance signé le 27 août 2019, participe pleinement au déploiement économique en tissu urbanisé par la reconversion d'un site à réhabiliter. Cette microzone favorise le développement urbain local tant par son insertion cohérente et réfléchie dans un environnement urbain oscillant entre habitat et activités économiques que par l'attractivité qu'elle opère auprès d'entreprises actives dans la petite fabrication, le stockage et les services.

Par ailleurs, en mai 2021, le dossier de Rénovation Urbaine de la Louvière – « Quartier du centre élargi » visant à améliorer la qualité de vie des habitants actuels, attirer de nouveaux habitants et forces vives et améliorer l'image de la ville a été approuvé par les collèges et conseils communaux de La Louvière. La procédure d'approbation régionale est en cours et la décision ministérielle est attendue pour mars 2022.

Enfin, IDEA a été amenée à proposer ses expertises de par sa connaissance du territoire, sa maîtrise foncière et ses compétences en développement territorial suite à des sollicitations de porteurs de projets à la recherche de localisation ou terrains adéquats.

Ainsi, cette expertise a été mise à profit pour trouver une solution à la problématique d'accueil des communautés des gens du voyage.

Fin d'année 2018, le Conseil d'Administration avait chargé ses services d'établir un inventaire de terrains en ZAE qui pourraient être mis temporairement à disposition des gens du voyage dans l'attente de mise en place d'autres infrastructures aux niveaux régional et local. Dans le cadre de cette démarche, deux terrains ont été identifiés et équipés à Ghlin-Baudour Sud et Garocentre Trimodal. Malheureusement, les futurs travaux d'équipement de la ZAE de Pic&Plat vont rendre prochainement le terrain de Ghlin indisponible; des alternatives d'implantations doivent donc être proposées. Repartant de l'inventaire de 2018, 5 sites ont été identifiés, ont fait l'objet d'un examen approfondi pour déterminer le meilleur emplacement. Les communes concernées ont été interrogées courant 2021 et aucune proposition n'a finalement été retenue. Un nouvel inventaire des terrains potentiels reprenant également les propriétés publiques va être établi par les services d'IDEA.

.# Intégration urbanistique et environnementale

L'Intercommunale est un acteur incontournable de la rénovation du cadre bâti ainsi que de la redynamisation des pôles urbains. Dans ce contexte, elle prend soin de réinstaurer de la mixité de fonctions (habitat, services, commerces, économie, ...) tout en recherchant la qualité architecturale ainsi que la revalorisation des sites abandonnés. Elle contribue ainsi à un usage parcimonieux de son sol tout en améliorant l'image du Cœur du Hainaut. Elle s'inscrit, par ailleurs, pleinement dans une gestion environnementale durable de ses espaces verts ainsi que de ceux des entreprises au sein des zones d'activité économique.

Un tableau de bord en matière de gestion des espaces verts a été mis en place pour les sites de la Direction des Centres d'Exploitation (stations d'épuration et de pompage) ainsi que pour les recyparcs de notre partenaire Hygea.

Un standard de qualité dit « des trois arbres verts » a été mis en place entre les Directions Études et Réalisations et Infrastructures Économiques afin de concevoir des ouvrages intégrant espaces verts, biodiversité, etc. à coût d'entretien modéré.

3/ Transition **environnementale**

Dans le cadre de l'appel à projets Sowafinal 3, IDEA a, en collaboration avec SPAQUE, obtenu auprès du Ministre compétent 4 dossiers visant l'assainissement et la reconversion de sites destinés à accueillir de l'activité économique ou de l'habitat pour un montant total de plus de 6,5 millions €. Cette dynamique visait à rendre compatibles avec de l'activité économique les sites de :

- > **Hupin à Binche** : sa destination a été considérée dans le cadre de la réflexion globale menée par la Ville de Binche sur ce quartier en pleine reconversion. Dans ce cadre, cet ancien hall industriel reconverti par IDEA en hall-relais a été pour partie cédé à la Ville en 2018. Le solde a fait l'objet d'un compromis de vente avec le promoteur désigné par la Ville. IDEA reste actuellement en attente de la levée de la condition suspensive de ce compromis de vente, liée à l'obtention du permis d'urbanisme par le promoteur ;
- > **la zone d'activité économique de Boussu Miniaux** : en 2020, la DAS a approuvé les certificats de contrôle du sol pour une partie de la zone autorisant ainsi l'affectation en type industriel au regard des pollutions résiduelles. La partie Sud doit faire l'objet d'une réflexion quant à son affectation au vu des contraintes dues notamment la présence de massifs dans le sous-sol en plus de la problématique de pollution détectée. Une dépollution dans le cadre de l'appel à projets Feder 2021-2027 est envisagée ;
- > **la future zone d'activité économique de Pic&Plat à Ghlin Baudour** : l'étude de caractérisation et l'étude de risque soumises par IDEA ont été approuvées par la DAS le 1^{er} mars 2021.

Afin d'assurer la gestion optimale des pollutions présentes sur place, le projet d'aménagement de la zone a été affiné tout au long de l'année 2021.

Par ailleurs, elle visait à développer l'habitat sur le site de l'ancienne Brasserie d'Erbiseoul à Jurbise et ce, notamment vu sa proximité avec la gare et son intégration dans un tissu urbanisé résidentiel. Un appel à partenariat a été lancé en juin 2020 pour trouver un partenaire qui sera chargé de la dépollution et de l'aménagement du site en logements. Suite à la procédure de sélection, le cahier spécial des charges a été transmis aux deux sociétés retenues en fin d'année 2020. Une seule offre a été déposée le 1^{er} juillet 2021 et le projet de réhabilitation présenté fait depuis l'objet de négociations.

Tourisme et Loisirs

Le développement de secteurs touristiques et de loisirs forts en termes de création d'activités et d'emplois mais également de qualité du service à la population et d'image s'appuie sur une stratégie touristique intégrée dans le projet wallon et cohérente à l'échelle du Cœur du Hainaut, en synergie avec les acteurs du tourisme.

Dans ce cadre, IDEA bénéficie de l'expérience et des études transversales menées par les autres territoires wallons dans le cadre du CITW+ ainsi que des échanges qui s'établissent entre les membres lors des réunions du comité technique.

Dans la continuité de l'étude menée antérieurement sur la thématique du tourisme fluvestre en Cœur du Hainaut, une nouvelle étude est en cours afin d'opérationnaliser ses résultats et valoriser les sites Unesco sur le canal du Centre et améliorer la gouvernance. Cette étude, réalisée en parallèle à la réflexion menée sur ce secteur au niveau de la Wallonie, a pour objectif de faire du Cœur du Hainaut un territoire pilote pour le développement du tourisme fluvestre.

Par ailleurs, suite à la subvention obtenue de 969.372 € par le CGT pour l'équipement touristique du Bois de Colfontaine, IDEA a mandaté un bureau d'étude (bureau Agora) pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ce projet. A ce stade, l'avant-projet a été validé par les communes partenaires ainsi que le DNF et le Parc Naturel des Hauts-Pays. Le permis devrait être déposé courant 2022.

Après un report lié à la pandémie de Covid-19 et aux projets internes du Spark Oh! (ex Pass), l'étude visant le positionnement et le calibrage de son horeca a finalement abouti fin 2021. Les

3/ Transition **environnementale**

recommandations faites par le bureau d'étude ont été accueillies favorablement par l'équipe du Spark Oh!, qui a réussi à dégager un budget de 400.000 € pour de nouveaux aménagements.

En outre, l'étude globale initiée en 2020 visant à élaborer un schéma directeur touristique en Cœur du Hainaut pour y améliorer le développement touristique suit son cours.

Le bureau d'études In Extenso a été sélectionné et a démarré sa mission par la réalisation d'un diagnostic touristique global, en rencontrant l'ensemble des acteurs du territoire (via des entretiens individuels, une enquête en ligne et des ateliers de concertation). Sur cette base, l'auteur de projet a proposé « d'appuyer le positionnement stratégique du territoire sur le tourisme culturel, dans un paysage patrimonial ». La dernière phase de la mission concerne la rédaction d'un plan d'action opérationnel pour renforcer l'attractivité du territoire. Celui-ci est prévu pour 2022.

Architecture

Au travers de nombreux projets réalisés pour le compte de ses communes associées ou son compte propre, IDEA souhaite participer activement au renouveau architectural des infrastructures publiques s'orientant également dans la démarche du développement durable.

En 2021, IDEA a mené de front de nombreux dossiers de bâtiments pour ses associés tels que :

- > la rénovation du bâtiment Buisseret à Mons ;
- > la rénovation de la salle omnisport d'Havré ;
- > la rénovation de la salle omnisport de Cuesmes ICET ;
- > la rénovation de l'école d'Havré - rue de Baudour ;
- > la rénovation de l'école d'Havré - rue Doyen ;
- > la rénovation de l'école d'Havré - rue Fiévez ;
- > la rénovation de l'école d'Havré-Ghislage ;
- > la rénovation de l'école de Nimy – rue Mouzin ;
- > la rénovation de l'école de Flénu ;
- > la rénovation de l'école EPSIS Roger Roch à La Louvière ;
- > la rénovation de l'Hôtel de Ville à La Louvière ;
- > la rénovation de la salle omnisport de Baudour ;
- > la rénovation de la Maison Folie – espace culturel de la ville de Mons ;
- > la construction de locaux et d'équipements sportifs pour la Ville de Braine-le-Comte ;
- > la rénovation et l'extension de la Maison de Repos « La Bonne Maison Bouzanton » pour le CPAS de Mons ;
- > la rénovation de la piscine communale de Cuesmes pour la Ville de Mons ;
- > la rénovation de la piscine communale de Binche ;
- > la rénovation de la piscine communale de Saint-Ghislain ;
- > la rénovation et l'extension de l'Hospice Glépin (bâtiments classés) pour le CPAS de Mons ;
- > la rénovation et l'extension du centre culturel et sportif du Scailmont à Manage avec le Bureau d'Architecture Réservoir A ;
- > la rénovation de la Gare de Carnières pour la Commune de Morlanwelz ;
- > la rénovation du Prieuré de Montaigu à Morlanwelz ;
- > le remplacement de l'éclairage de terrains de sport à Saint-Ghislain.

3/ Transition **environnementale**



> Prieuré de Montaignu à Morlanwelz

Par ailleurs, des projets architecturaux ont également été gérés pour d'autres institutions publiques, à savoir :

- > pour la SPGE, l'extension du bâtiment administratif de Wasmuël ;
- > pour IDEA, la rénovation de la station de pompage des réservoirs de Ghlin (distribution d'eau) ;
- > pour IDEA, la reconfiguration du bâtiment LME (La Maison de l'Entreprise) à Mons ;
- > pour la SWDE, le futur centre d'exploitation de Seneffe ;
- > pour la SWDE, le futur centre d'exploitation de la région de Mons ;
- > en collaboration avec Materia Nova, les bâtiments du projet EMRA DEMO2 FACTORY dans le cadre de la programmation Feder 2014-2020 couplé au projet Walibeam.

Enfin, en 2021, la Direction Études et Réalisations a travaillé, pour compte d'Hygea, sur divers dossiers de rénovation et d'extension des recyparcs de Dour, Soignies et Manage, avec en particulier les réceptions provisoires des travaux à Dour et à Soignies.

3// Transition **environnementale**

Objectif stratégique n°4 : Être force de proposition afin d'améliorer la mobilité sur tout le territoire.

Il s'agit ici de concourir directement à l'attractivité et à la compétitivité du Cœur du Hainaut ainsi qu'à sa qualité de vie à travers le développement d'infrastructures routières, de rail et de voies d'eau facilitant le report modal du transport à la fois des personnes ainsi que des flux de matières des entreprises.

Mobilité – Multimodalité

De plus en plus, la mobilité apparaît comme un enjeu majeur de notre société; les changements de comportement en matière de déplacements liés à la pandémie du Covid-19 en témoignent. Intimement liée à l'aménagement des territoires, l'attractivité de ceux-ci passe aussi par leur accessibilité que ce soit en matière d'infrastructures qu'elles soient routières, en ce compris cyclo-piétonnes, ferrées ou navigables qu'en matière d'offres de services, qu'ils soient publics (transports en commun, aires de parcage, bornes de rechargement, etc.) ou privés (ramassage scolaire, covoiturage, etc.).

Outre l'aspect accessibilité, une gestion concertée de la mobilité permet de diminuer l'impact environnemental des déplacements et d'améliorer le cadre de vie tout en concourant à plus de solidarité et d'autonomie, à plus de convivialité et de liens sociaux ainsi qu'à l'amélioration de la santé publique (physique ou morale).

Dans ce contexte, IDEA, dans sa veille active auprès des autorités régionales ou communales (via notamment les Plans Communaux de Mobilité), a un rôle de coordinateur, d'ensemblier des diverses politiques, afin de se saisir et de porter les initiatives émergeant directement de ces autorités locales ou d'associations citoyennes ou entrepreneuriales ou de démarches intrinsèques liées aux métiers de l'Intercommunale.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'élaboration du Schéma global d'Accessibilité et de Mobilité (SAM), en réorientant en 2019 le bureau d'études TRANSITEC par rapport aux attendus de la 3^e et dernière phase du projet, IDEA entend finaliser l'élaboration d'un véritable schéma, décliné par mode de transport et couvrant toutes les communes du territoire du Cœur du Hainaut et ce, dans le but de faire apparaître la structuration des différents réseaux de transport, les possibilités d'intermodalité d'un réseau vers l'autre et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le système. La phase finale de ce schéma d'accessibilité et de mobilité prendra la forme d'un SIG et pourra être en permanence mis à jour au sein d'IDEA. Au cours de l'année écoulée, dans l'attente des éléments finaux de TRANSITEC, IDEA a pris différents contacts sous forme de diverses réunions, parfois structurées en groupes de travail, avec divers acteurs de la mobilité (SPW Etudes et planification, OTW, TEC, Conseillers en Mobilité et agents communaux de la mobilité, etc.) ainsi qu'avec l'UMONS, afin de déterminer la nature des données à collecter et d'esquisser la structure du SIG Mobilité.



3/ Transition **environnementale**

Concernant spécifiquement la programmation Feder 2014-2017, IDEA a poursuivi son rôle de chef de file de deux fiches-projets déposées le 15 mai 2014, sélectionnées par le Gouvernement wallon le 21 mai 2015 et approuvées le 20 juillet 2017, concernant des problématiques liées à la mobilité. Il s'agit pour la fiche « N 51 Mobilité et cadre de vie », de l'aménagement du carrefour de l'entrée de ville de Saint-Ghislain et pour la fiche « ZAE Cœur du Hainaut 2025 », de l'amélioration de voiries des parcs d'activités d'Initialis, Seneffe-Manage et Strépy-Bracquegnies.

En parallèle, de nombreuses réunions de préparation de l'appel à projets Feder 2021-2027 ont été réalisées, concernant principalement le transport des personnes, et devraient déboucher sur l'introduction de deux portefeuilles de projets concernant la mobilité: « Mobilité active » et « Intermodalité » en Cœur du Hainaut.

Avancée majeure dans le cadre de la mobilité de personnes en Cœur de Hainaut et en particulier pour l'axe Mons-Borinage, IDEA a introduit auprès de la CE pour le SPW Routes de Mons, en collaboration avec les partenaires de l'OTW (ex SRWT et TEC Hainaut) et SPW Routes de Mons (partenaires avec lesquels IDEA a assuré le pilotage de l'étude TECHNUM concluant en 2015 à l'intérêt de développer un BHNS sur la N51) une ambitieuse fiche-action dans le cadre du Plan de Relance.

En juin 2021, le Ministre Président, Elio Di Rupo, le Ministre Philippe Henry, les bourgmestres des villes et communes de Mons, Saint-Ghislain, Boussu et Quaregnon, accompagnés des plus hauts représentants du SPW Mobilité, annonçaient ainsi officiellement en conférence de presse, l'octroi des subsides pour la réalisation des 8 premiers km d'un Bus à Haut Niveau de Service qui assurera, dès 2026, une liaison rapide, fréquente et confortable entre les gares de Mons, Saint-Ghislain et Boussu, avec des véhicules qui seront 0 émission de gaz à effet de serre.

Au cours du second semestre 2021, IDEA a contribué à l'élaboration par le SPW du CSC pour réactualisation de l'étude TECHNUM en vue de la mise en œuvre du projet. Ce marché public vise à la fois l'aménagement global de la voirie le long du parcours de « façade à façade » en incluant les aspects mobilité des autres modes de transport, les aspects urbanistiques qu'un tel projet permet de redéployer et les aspects communication auprès des riverains, des usagers ou des acteurs de la vie économique et sociale.

Par ailleurs, IDEA continue à s'impliquer dans le réseau d'itinéraire cyclable dit « réseau points-nœuds » ou réseau « VHELLO » couvrant l'ensemble de son territoire.

Cette implication, en relation avec l'établissement des réseaux structurants du SAM, concerne tant l'aspect promotion que la recherche avec nos communes d'itinéraires vélos, autres que ceux orientés tourisme, afin de mailler plus avant ce réseau cyclable et de le rendre attractif pour des déplacements quotidiens (domicile – travail, école, loisirs, etc.).



3/ Transition **environnementale**

Enfin, en matière de mobilité, IDEA a poursuivi diverses actions visant à favoriser l'usage de modes alternatifs à la voiture en continuant notamment la location de vélos à assistance électrique (dont 2 vélos électriques pliables) pour les déplacements de ses collaborateurs sur ses 3 sites (Mons, Seneffe et Wasmeux). Cette location, qui avait débuté au printemps 2019, s'est poursuivie non-stop de manière à ce qu'un maximum de personnes puisse les utiliser. Ainsi, en approximativement 3 ans, ce sont plus de 18.000 km que les agents ont parcouru sur les vélos loués auprès de la société KAMEO Bikes.

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement wallon, sur proposition du Ministre de l'Énergie Philippe Henry, a décidé en sa séance du 14 juillet 2021, la mise en place d'un programme visant à amplifier le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules et vélos électriques sur le domaine public par les pouvoirs locaux.

En tant qu'agence de développement territorial, c'est IDEA qui a été désignée par le Gouvernement wallon comme « facilitateur » pour le Cœur du Hainaut. Notre région sera ainsi équipée de 437 nouvelles bornes (217 bornes voitures + 220 bornes vélos), selon l'application de critères géographiques et socio-démographiques fixés par la Wallonie et ce, sans aucune contribution financière par les communes.

Le choix de l'emplacement de ces bornes relève d'une réflexion territoriale. IDEA a ainsi sollicité les pouvoirs locaux pour identifier les sites pertinents sur le domaine public, sur base d'une estimation du nombre de points de recharge et d'une répartition homogène à l'échelle de la Wallonie.

Cette démarche se base sur une cartographie, établie par nos experts, visant à déterminer les portions du territoire les plus attractives, en tenant compte des pôles de mobilité (écoles, hôpitaux, parcs d'activité économique, centres sportifs, culturels ou commerciaux, etc.).

Les travaux de vectorisation, en collaboration avec les gestionnaires de réseau et les communes, sont attendus à la région pour le premier trimestre 2022.

Système d'Information Géographique (SIG)

L'information géographique occupe une place prépondérante dans toute étude intégrant une composante territoriale. Pour cette raison, la Direction Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier utilise un portail cartographique qui permet de placer ces informations au cœur des activités d'IDEA. Cet outil, basé sur les dernières technologies en matière de cartographie en ligne, est utilisé dans différents domaines tels que :

- > **les zones d'activité économique** : il permet de gérer l'occupation des terrains et de conseiller efficacement les investisseurs qui souhaitent s'implanter dans les parcs ;
- > **la gestion foncière des parcs** : l'outil permet de suivre précisément les différentes ventes et acquisitions réalisées tout en conservant un historique de ces opérations ;
- > **le traitement des différentes demandes d'avis** (permis d'urbanisme, permis unique, enquête, ...) : l'application permet de situer rapidement la demande par rapport aux contraintes réglementaires existantes et d'assurer le suivi de ces demandes afin de respecter les délais imposés par la législation ;
- > **la cartographie globale des réseaux gérés par la Direction des Centres d'Exploitation** (géothermie, distribution d'eau, assainissement et démergement) : des zones tampons correspondant à ces réseaux et mises à jour régulièrement permettent, en cas d'opération impactant notre territoire, de faire preuve d'une meilleure anticipation ;
- > **l'assainissement des eaux usées** : l'ensemble des réseaux d'assainissement et d'égouttage ont été intégré à l'application permettant ainsi aux exploitants de disposer d'un outil d'aide à la gestion. Les caractéristiques des ouvrages peuvent être consultés de même que leurs photographies lorsque ces derniers ont été cadastrés. La capacité utile des systèmes d'épuration peut être évaluée grâce à un module de calcul du nombre d'équivalent-habitant. Une fonction de graphe

3// Transition **environnementale**

permet également de visualiser le parcours amont ou aval des eaux usés ;

- > **L'analyse territoriale** : un module spécifique a été développé sur le portail cartographique permettant de trouver facilement et rapidement des parcelles répondant à des critères déterminés. Ces critères peuvent être réglementaires (plan de secteur, aléas d'inondation, ...) ou géographique (superficie, configuration du terrain, pente, ...);
- > **L'inventaire des projets** : afin de favoriser la coordination et la communication entre les agents, l'ensemble des études territoriales menées par les différentes directions sont répertoriées sous forme d'emprise dans l'application. Un lien dynamique avec les logiciels métiers permet également d'identifier les personnes ressources associées au projet.

Le Système d'Information Géographique (SIG) se positionne comme un outil transversal au service de l'ensemble des directions.

4 / Transition numérique

La transition numérique repose sur **1 objectif** stratégique, soit :

- > **favoriser la numérisation du territoire** pour le faire évoluer vers la Smart Région (gestion intégrée des données).



Objectif stratégique n°1 : Favoriser la numérisation du territoire pour le faire évoluer vers la Smart Région (gestion intégrée des données).

Notre rôle est d'appuyer, en les accompagnant, les initiatives prises par les opérateurs publics de la région de même que par les entreprises dont la finalité tend vers un accroissement de la gestion digitale de leurs métiers.

Accompagnement des communes

Depuis l'été 2020, soutenu par une subvention de la Wallonie et d'une convention avec l'Agence du Numérique (ADN), IDEA développe des nouveaux services d'accompagnement des communes dans leurs projets de transition numérique – Smart City et plus particulièrement dans le cadre du projet Smart Region de la stratégie Digital Wallonia.

Ces nouveaux services visent :

- > l'animation du territoire (sensibilisation, relais d'information, remontée des besoins) ;
- > l'accompagnement dans la définition et le montage de projets smart (accompagnement à la définition d'une roadmap stratégique ou sur des projets particuliers) ;
- > la simplification d'accès aux solutions via la mise en place d'une centrale d'achat.

Dans la continuité de ce qui avait été entamé en 2020, IDEA a continué, en 2021, d'assurer sa mission de relais d'information (appels à projets, programmes de formations, webinaire, séminaires, groupes de travail, événements organisés par d'autres acteurs de l'écosystème Smart Region, ...) en s'adressant à l'ensemble des communes de Cœur du Hainaut.

IDEA a également continué de rencontrer, à la demande, les responsables communaux pour des actions de sensibilisation à la transition numérique, smart city et d'identification des besoins.

IDEA a aussi organisé un webinaire d'information et d'échange d'expériences sur les solutions d'aide à la gestion des demandes d'occupation de l'espace public et d'organisation d'événements. Ce webinaire permettant à différents prestataires de services de présenter leurs solutions, et à des communes utilisatrices de partager leur retour d'expérience.

En outre, IDEA a participé à différents événements ou groupes de travaux organisés en lien avec l'écosystème Smart Region (Smart Inspiration Day du Smart City Institute, matinée « Cybersécurité », salon Municipalia, Comité de pilotage « Agrégateur de microservices wallon », divers webinaires, ...) ainsi qu'aux réunions mensuelles avec les autres référents opérationnels Smart Region. Ces dernières réunions étant l'occasion d'échanger, au niveau de l'ensemble de la région, sur diverses questions et expériences.

Nous avons assuré, à la demande, des accompagnements qui se sont portés sur des sujets variés (smart metering, capteurs de pollution, retransmission de conseils communaux, solutions logicielles de gestion pour l'administration communale, ...) et à différents niveaux allant de la rédaction de clauses techniques pour un cahier spécial des charges, à un accompagnement sur une précision des besoins ou en phase prospective pour identifier et s'informer sur les solutions offertes par le marché. Nous avons également accompagné quelques communes du territoire dans leur réponse à l'appel à projet Tax on Pylons.

En outre, l'accompagnement des communes se matérialise également par la participation active de notre référent dans deux groupes de travail mis en place dans le cadre des actions prospectives pour le projet de territoire « Cœur du Hainaut Horizon 2050 ».

4// Transition **numérique**

Notre référent y a animé un sous-groupe de travail orienté data et mobilité (« Data & Mobility, be open »), qui résulte de plusieurs constats démontrant l'intérêt ou le besoin des communes à (plus) recenser, collecter, partager leurs données « mobilité » avec en ligne de mire, l'amélioration des conditions de mobilité et la transition vers une mobilité plus durable et inclusive. Le groupe vise plusieurs objectifs (e.a. meilleure planification des actions et efficacité des services techniques, aide à la décision, mieux monitorer les actions mises en place, informer les utilisateurs, induire des changements de comportement, faciliter l'accès et encourager la réutilisation des données, ...).

Enfin, un travail continu de veille technologique et de rencontres avec différents prestataires de services a eu lieu pour pouvoir transmettre les contacts et informations pertinentes en fonction des besoins dans les communes. Ce rôle d'intermédiaire permet de faciliter la mise en relations de prestataires locaux avec les communes.

Accompagnement des entreprises

En collaboration avec Technocité et le Museum Lab et en concertation avec l'UMONS et l'UCL Mons, LME a continué de proposer son diagnostic de maturité digitale aux entreprises du Cœur du Hainaut.

Un diagnostic a pu être établi à des degrés divers de maturité. Un relais des clients vers l'Agence du Numérique de Wallonie s'est opéré dans les cas nécessitant des expertises plus pointues.



5/ Transition managériale

La transition managériale repose sur **3 objectifs** stratégiques, soit :

- > **assurer la promotion** des atouts du territoire ;
- > **adapter la culture d'entreprise** aux défis de la vision, de l'ambition et des valeurs d'IDEA ;
- > **moderniser et harmoniser** l'organisation du travail.



5// Transition **managériale**

Objectif stratégique n°1 : Assurer la promotion des atouts du territoire.

L'année 2021 a été consacrée à l'analyse et à la définition d'une nouvelle stratégie de communication ; le travail devra se poursuivre en 2022 et ensuite être décliné à travers un plan d'actions. Objectifs : améliorer la notoriété et l'image de marque d'IDEA, booster la communication autour des projets et des succès de l'Intercommunale, moderniser les canaux utilisés, tout en veillant à mieux cibler les différentes actions, en ce compris vers les citoyens du Cœur du Hainaut.

En matière d'employer branding, une réflexion avec les Ressources Humaines a été initiée fin 2021 pour anticiper une large campagne de recrutement de profils techniques pour la Direction Études et Réalisations, dans le cadre des ambitieux programmes liés aux métiers de l'eau notamment. Cette campagne sera concrétisée dès le printemps 2022. Par ailleurs, l'ensemble des acteurs de l'eau se sont réunis à travers un groupe de travail en vue de lancer une initiative globale à l'échelle de la Wallonie visant dès l'été 2022 à lancer une campagne d'information destinée à mettre le focus sur la diversité des profils techniques recherchés par les différents opérateurs. Il s'agira d'une première action massive d'employer branding déployée à l'échelle de la Wallonie autour d'un secteur essentiel : l'eau.

En matière de communication interne, divers canaux ont été mis en place comme la duplication d'écrans au siège social de Mons ainsi que la publication de manière hebdomadaire d'un emailing interne, intitulé « IDEA NEWS Concentré ». Il permet en un clic d'être informé des infos essentielles de la semaine écoulée (arrivée de nouveaux collègues, lancement de chantier ou inauguration de sites, événements internes, actions de sensibilisation, etc.). Enfin, le groupe de travail communication interne a œuvré au cours du second semestre 2021 au développement d'un projet ambitieux, soit la création d'un intranet 100 % home made, au départ de la Suite Office et plus spécifiquement de SharePoint.

Inscrit au cœur de notre Plan Stratégique, ce nouveau canal se veut être un outil de collaboration simple et facile d'utilisation, accessible à tous, reprenant les documents importants classés de façon intuitive et exhaustive. Le tout dans un environnement attractif et moderne afin qu'il puisse devenir un véritable outil de partage d'information transversal. Il sera lancé au printemps 2022 auprès de tous les agents.



Objectif stratégique n°2 : Adapter la culture d'entreprise aux défis de la vision, de l'ambition et des valeurs d'IDEA.

La mise en œuvre de méthodes de renouveau managérial a été poursuivie en 2021. Le plan bien-être au travail a été développé au travers divers axes.

Dans le cadre du droit à la déconnexion, le Comité de Direction a marqué son accord sur le plan d'action présenté; une déclaration de politique du droit à la déconnexion et la gestion allégée des outils numériques professionnels a également été proposée. Diverses fiches didactiques reprenant les bonnes pratiques d'utilisation des outils de communication ont été éditées. Elles seront mises en page sous forme de sketchnotes courant 2022 et seront ensuite communiquées selon un plan de communication à finaliser.

En matière de flexibilité, une analyse exploratoire dans le domaine a été menée et divers outils ont été proposés afin de réguler le travail. Une analyse est en cours auprès de la Direction Juridique concernant la législation à suivre sur le temps de travail.

Une série d'actions à organiser en vue de rendre les espaces de rencontre et d'échanges plus conviviaux et adaptés aux besoins des agents a été établie. Les moyens internes et externes ont été identifiés pour les premières actions à réaliser en 2022.

En ce qui concerne la sous action liée à la prévention du burn-out, une phase de réflexion a été menée en 2021, alimentée par une enquête interne et externe. Un plan d'actions a été mis au point. Certaines actions sont en cours de mises en œuvre par le conseiller en prévention aspects psychosociaux. D'autres actions seront validées dans le courant du 1^{er} semestre 2022.

La politique interne visant à favoriser l'usage des modes alternatifs de transport a été poursuivie en 2021, deux vélos électriques pliables sont venus compléter la flotte. L'établissement d'un état des lieux de la mobilité au sein d'IDEA reprendra dès qu'une certaine stabilité aura été acquise dans les nouvelles habitudes de se déplacer et de travailler. Le programme du stationnement des voitures du siège de Mons a été toiletté et remis en application depuis la reprise du travail en présentiel à raison de 3 jours/semaine.

En matière de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, un relevé de diverses actions a été édité. Le travail d'élaboration des descriptifs d'emploi s'est poursuivi en 2021. Quelques services ont été rencontrés afin d'élaborer une matrice de compétences et d'appétences.

Centrée autour de l'axe innovation, la plate-forme GOOD IDEA a été enrichie en 2021 par 2 nouveaux volets essentiels en termes de collaboration: d'une part, l'axe EMAS, qui permet d'évaluer et d'améliorer plus efficacement les performances environnementales des ouvrages d'assainissement d'IDEA et, d'autre part, l'axe Plan Stratégique (en phase pilote) pour un suivi des actions mises en place et des projets concrétisés à travers les différents groupes de travail transversaux. Du fait de ces transformations, un nouveau vocabulaire est utilisé: il a été décidé de transformer les idées en initiatives.



Objectif stratégique n°3 : Moderniser et harmoniser l'organisation du travail.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de projets générateurs d'efficience et d'optimisation des coûts, plusieurs actions ont été menées autour du processus « achat ». Il a également été décidé d'évaluer, en 2022, la mise en place d'une centralisation des services administratifs relatifs aux commandes effectuées au sein d'IDEA.

Afin de développer la numérisation pour permettre une gestion intégrée des données, une équipe d'assistance a été désignée afin, d'une part, d'apporter une aide aux directions en vue de réaliser leur plan de classement et, d'autre part, des bonnes pratiques ont été éditées pour établir un plan de classement. La mise en place des plans de classement est en bonne progression et sa finalisation est attendue pour le 1^{er} semestre 2022. En parallèle, le « réseau 2.0 » a été déployé. Le transfert des données des différentes directions vers cet espace réseau a déjà été réalisé pour certaines directions et est en cours pour d'autres.

Dans le cadre de cet objectif stratégique accroché à l'efficience organisationnelle par la révision des procédures, poursuivre la réflexion et la mise en œuvre de projets générateurs d'efficience et d'optimisation des coûts dans tous les services. La Direction Juridique a revu et mis à jour des procédures dans le cadre d'une approche d'amélioration permanente. Depuis février 2021 et à la demande du Bureau Exécutif, un rapport trimestriel reprenant l'ensemble des marchés attribués sur la base des délégations accordées aux directeurs ainsi qu'à la Directrice Générale lui est présenté.

La Direction Juridique a mis en place des formulaires afin de faciliter ce recensement. Il s'agit de formulaires PDF où les champs à remplir sont prédéfinis et préformatés.

Après avoir consulté les trois entreprises pour un marché, l'agent remplit le formulaire en indiquant les sociétés consultées, le prix, le montant d'attribution et la motivation. Ce formulaire est ensuite transmis à la Direction Juridique pour recensement dans le tableau général afin de permettre de faire le rapport trimestriel au Bureau Exécutif.

Un dossier sur IDEAShare visant à regrouper l'ensemble des formulaires a été créé à cet effet.

Autres activités prioritaires de la Direction des Ressources Humaines et Services Généraux

Le projet SMlle (Système de Management de l'Innovation Ludique et Educatif) a vu le jour en 2021. Plusieurs fiches pratiques regroupant des « trucs et astuces » pour favoriser la sociocratie, le travail collectif, transversal, la confiance, le respect, la responsabilisation et l'innovation ont été éditées sous forme de sketchnotes. Elles seront communiquées dans le 1^{er} semestre 2022 selon un plan de communication à finaliser.

Suite au travail initié en 2018 avec le lancement de la phase test et à la crise sanitaire, le télétravail conjoncturel a été maintenu pour le personnel occupant une fonction qui le permettait. Le travail de réintégration progressive au bureau a été entamé, tenant compte de l'aspect bien-être des agents.

Les mesures sanitaires ont été maintenues tout au long de l'année 2021. De la distanciation sociale à la mesure du CO₂ dans les salles de réunion, en passant par le respect des règles d'hygiène. Des appareils de mesure du CO₂ ont été mis à la disposition du personnel de l'ensemble des sites. L'accent a également été mis sur l'importance de la campagne de vaccination.

Dans le cadre de l'action du Plan Stratégique liée à la Flexibilité, une analyse a également été initiée concernant le logiciel de gestion du temps avec pour objectif de moderniser les procédures actuelles.

5/ Transition **managériale**

Un toilettage du règlement de travail a également été entamé et tient compte de l'actualisation de la réglementation ainsi que de la mise à jour des horaires de travail. Les réunions syndicales se poursuivent.

La gestion des aménagements de fin de carrière se poursuit. Le tutorat (post 55 ans) se répand au sein de l'Intercommunale. Les agents de plus de 55 ans dont le départ à la pension approche disposent dorénavant d'un système cadré pour le transfert de leurs connaissances et compétences.

Une réflexion sur la géolocalisation a également été entamée avec pour objectifs l'amélioration de l'efficacité de l'organisation du travail, la simplification administrative, la sécurité des agents et la protection des véhicules, ...

La volonté de recentrage des intercommunales IDEA et Hygea sur leurs métiers respectifs a été portée devant le Conseil d'Administration en sa séance du 23 juin 2021 afin que celui-ci se positionne. Ce point a toutefois été reporté à la séance du 22 septembre 2021.

En date du 10 novembre 2021, le Bureau Exécutif prenait acte de la première analyse du cabinet d'avocats réalisée dans le cadre de la Réflexion stratégique sur les métiers IDEA/Hygea et du transfert du secteur propreté publique.

Une analyse relative au transfert des dossiers a été réalisée en 2021.

Sécurité et Bien-être au travail

En matière de bien-être au travail, tout comme l'année précédente, 2021 a été marquée par la crise sanitaire COVID. C'est ainsi que les mesures de prévention prises en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ont été maintenues afin de garantir les différentes activités d'IDEA tout en veillant à éviter la formation d'un cluster au sein des différents services.

Le guide générique pour lutter contre la propagation du COVID-19 au travail est resté le document de référence qui a permis de déterminer les mesures nécessaires et indispensables permettant de préserver la sécurité et la santé des travailleurs tout en garantissant leur bien-être.

En complément des mesures de prévention déjà d'application depuis 2020, l'accent a été porté sur la qualité de l'air ambiant au niveau des espaces de travail. Outre la campagne de mesure menée par le SIPP, des appareils de mesure de la concentration CO₂ dans l'air ont été tantôt installés dans les espaces communs (salles de réunion, vestiaires, réfectoires) tantôt mis à disposition des agents afin de contrôler la bonne aération des lieux de travail et/ou le respect du taux d'occupation dans ces volumes.

Dans le même ordre d'idée et ceci afin de permettre l'occupation des espaces communs en toute quiétude, les unités de traitement d'air du siège social ont été équipées de filtres HEPA traités avec un bactéricide/virucide. Concernant les plus petites unités de climatisation, celles-ci ont été complétées avec un système de désinfection par UVC.

Afin de rassurer les agents lors de la reprise progressive du travail en présentiel, des autotests ont été mis à leur disposition sur simple demande motivée permettant ainsi à la ligne hiérarchique de pouvoir réagir suffisamment vite en cas d'apparition d'un éventuel cluster.

Outre le retour d'expérience lié à la crise sanitaire, le SIPP a été chargé de mener une réflexion à la suite de la catastrophe naturelle survenue en juillet 2021 en Europe de l'Ouest afin de permettre l'élaboration future d'un plan particulier inondation pour la région du Cœur du Hainaut. Dans le même ordre d'idée, la réflexion a été étendue sur l'uniformisation des plans internes d'urgences et sur la définition des nouveaux risques auxquels l'Intercommunale pourrait être exposée.

5/ Transition **managériale**

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les cycles de formations ont pu reprendre progressivement et parmi les principales formations dispensées aux agents durant l'année 2021 dans le cadre de la sécurité et du bien-être au travail, il y a eu :

- > le recyclage des secouristes ;
- > la formation « chute de hauteur » en faveur des mécaniciens ;
- > la formation « travail en espace confiné » en faveur des agents Process adductions ;
- > les formations BA4/BA5 des agents de la Direction des Centres d'Exploitation et des services Facility Management et Plantations ;
- > la formation au port d'un appareil respiratoire à ventilation assistée et à l'utilisation du détecteur multigaz à 5 voies en faveur des agents amenés à intervenir à l'intérieur des serres de séchage des boues d'épuration ;
- > la sensibilisation au bien-être au travail de la ligne hiérarchique toutes directions confondues ;
- > l'information sur l'AGW du 16 décembre 2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique.

Depuis l'arrivée au sein du SIPP en septembre 2020 d'une conseillère en prévention – aspects psychosociaux, de nombreuses missions ont été réalisées en interne, à savoir :

1. Politique de prévention des risques psychosociaux

- > Durant l'année 2021, un travail de construction du plan d'action des risques psychosociaux s'est déroulé en collaboration avec un conseiller managérial pour la Direction Études et Réalisations. Ce travail sera présenté dans le courant du 1^{er} semestre 2022 en comité de concertation de base, ainsi qu'aux agents de la direction. Une évaluation du plan d'action est prévue tous les 6 mois avec la ligne hiérarchique.
- > En mai 2021, une analyse spécifique des risques psychosociaux a été effectuée pour le Service Entretien des Bâtiments et le Service Plantations dont l'objectif était de mettre en avant les situations problématiques liées au bien-être au travail. Un plan d'action spécifique associé aux résultats a été proposé pour ces services, en vue de réduire les risques psychosociaux et améliorer la qualité de vie au travail. Une évaluation du plan d'action est prévue tous les trois mois avec la ligne hiérarchique.
- > En octobre 2021, une analyse des risques psychosociaux a été effectuée pour la :
 - Direction Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier ;
 - Direction Animation Économique ;
 - Direction Infrastructures Économiques et Facility Management (Service Femmes de charges et Service Infrastructures Économiques) ;
 - Direction Juridique ;
 - Direction Financière et Informatique.

La présentation des résultats est prévue en janvier 2022 et un travail doit être réalisé avec les différentes Directions en cours de l'année 2022 afin de proposer un plan d'action de prévention des risques psychosociaux.

2. RETEX COVID-19

Fin avril 2021, la Direction Générale a fait la demande au Service Interne de Prévention et Protection au travail d'effectuer un retour d'expérience concernant la gestion interne de la crise sanitaire liée à la COVID-19. De ce retour d'expérience a découlé un plan d'action spécifique dont l'action prioritaire est l'élaboration d'un plan de gestion de crise global IDEA (mise au point de mesures matérielles et organisationnelles d'urgence adaptées). La réalisation de ce plan s'opérera en deux grandes phases. La première consiste à procéder à un audit général permettant de définir les points à développer dans le plan global IDEA de gestion de crise. La seconde phase consistera à mettre en place les différentes actions à mener suite à l'étape de diagnostic.

5// Transition **managériale**

3. Plan Stratégique 2020-2022 – Plan bien-être

Le Service interne de prévention et protection au travail participe aux différents groupes de travail des actions du Plan Stratégique 2020-2022 concernant le plan bien-être.

4. Groupe de travail transversal

La création d'un groupe de travail transversal visant la promotion des modes de vie sains et l'amélioration de la qualité de vie au travail à la suite d'une initiative déposée sur la plate-forme GOOD IDEA. Différentes thématiques (telles que l'alimentation saine et durable, l'activité physique, le développement de la collaboration/l'esprit d'équipe, le mieux vivre au travail, une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle) font l'objet d'un plan d'action spécifique. Les membres du groupe se réunissent en moyenne 2 heures par mois afin de travailler sur les actions. La première action a eu lieu le 17 décembre 2021 avec l'organisation en interne de l'événement de la journée du pull de Noël et d'autres actions se succéderont en 2022.

5. Campagne d'information et de sensibilisation

Une collaboration entre le Service Communication et le Service Interne de prévention en Protection au travail a été amorcée en vue de développer une campagne d'information et de sensibilisation générale et globale sur les grands thèmes du bien-être.



Les finances

Bilan consolidé au 31/12/2021

montants en milliers d'euros

ACTIF	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	235.193	237.214
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles	21	0	0
III. Immobilisations corporelles	22/27	77.391	81.417
A. Terrains et constructions	22	29.550	31.563
B. Installations, machines et outillage	23	2.159	2.623
C. Mobilier et matériel roulant	24	219	250
D. Location-financement et droits similaires	25	31.630	34.565
E. Autres immobilisations corporelles	26	967	967
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	12.866	11.450
IV. Immobilisations financières	28	157.802	155.798
A. Entreprises liées	280/1	3.648	3.648
1. Participations	280	3.648	3.648
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	133.150	132.230
1. Participations	282	133.150	132.230
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	21.003	19.918
1. Actions et parts	284	20.886	19.809
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	117	109
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	200.579	206.865
V. Créances à plus d'un an	29	43.268	41.380
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	43.268	41.380
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	57.454	45.353
A. Stocks	30/36	57.454	45.353
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34	117	117
5. Immeubles destinés à la vente	35	57.338	45.237
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	62.116	57.868
A. Créances commerciales	40	25.667	16.412
B. Autres créances	41	36.449	41.456
VIII. Placements de trésorerie	50/53	11.268	30.593
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	11.268	30.593
IX. Valeurs disponibles	54/58	26.238	31.309
X. Comptes de régularisation	490/1	234	362
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	435.772	444.079

PASSIF	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES (+) [OU (-)]	10/15	256.994	258.913
I. Apport	10/11	161.239	163.984
A. Disponible	110	22.925	25.830
B. Indisponible	111	138.314	138.154
II. Primes d'émission			
III. Plus-values de réévaluation	12	91	91
IV. Réserves	13	6.358	6.358
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131	2.026	2.026
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	2.026	2.026
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133	4.332	4.332
V. Bénéfice reporté	140	62.946	62.149
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15	26.360	26.331
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	19.626	19.952
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	19.626	19.952
1. Pensions et obligatoires similaires	160	0	0
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretiens	162	13.172	12.790
4. Autres risques et charges	164/5	6.454	7.163
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	159.151	165.214
VIII. Dettes à plus d'un an	17	109.961	119.270
A. Dettes financières	170/4	104.612	113.921
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	36.090	38.090
4. Établissements de crédit	173	68.522	75.831
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175	8	8
1. Fournisseurs	1750	8	8
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	5.341	5.341
IX. Dettes à un an au plus	42/48	48.730	45.814
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	11.111	11.656
B. Dettes financières	43	4.428	4.329
1. Établissements de crédit	430/8	4.428	4.329
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	7.687	6.544
1. Fournisseurs	440/4	7.687	6.544
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes sur commandes	46	2.734	2.810
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.134	2.012
1. Impôts	450/3	289	84
2. Rémunération et charges sociales	454/9	1.845	1.928
F. Autres dettes	47/48	20.634	18.463
X. Comptes de régularisation	492/3	461	130
TOTAL DU PASSIF	10/49	435.772	444.079

Compte de résultats consolidé

(sous forme de liste - montants en milliers d'euros)

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
I. Ventes et prestations	70/76A	89.658	67.427
A. Chiffre d'affaires	70	24.933	19.972
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	12.320	379
C. Production immobilisée	72	0	0
D. Autres produits d'exploitation	74	49.432	43.539
H. Produits d'exploitation non récurrents	76A	2.973	3.538
II. Coût des ventes et prestations (-) [ou (+)]	60/66A	92.416	69.310
A. Approvisionnements et marchandises	60	18.591	1.749
1. Achats	600/8	18.591	1.749
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	0	0
B. Services et biens divers	61	38.312	35.936
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (+) [ou (-)]	62	25.481	25.169
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	8.040	6.459
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4	593	55
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/8	-326	-1.597
G. Autres charges d'exploitation	640/8 649	1.700	1.539
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	66A	25	0
I. Charges d'exploitation non récurrentes			
III. Bénéfice d'exploitation (+) Perte d'exploitation (-)	9901	- 2.758	- 1.882
IV. Produits financiers	75/76B	23.206	21.405
Produits financiers récurrents	75	23.206	21.405
A. Produits des immobilisations financières	750	17.658	18.032
B. Produits des actifs circulants	751	491	376
C. Autres produits financiers	752/9	5.057	2.997
D. Produits financiers non récurrents	76B		
V. Charges financières (-) [ou (+)]	65/66B	2.020	1.968
Charges financières récurrentes	65	2.020	1.968
A. Charges des dettes	650	1.725	1.830
B. Réduction de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sur II.E. (dotation +, reprises -)	651		
C. Autres charges financières (+ [ou (-)])	652/9	295	138
D. Charges financières non récurrentes	66B		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+) Perte de l'exercice avant impôts (-)	9903	18.428	17.554
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+) B. Transferts aux impôts différés (-)	780 680		
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	158	-35
A. Impôts (-)	670/3	158	86
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		121
XI. Bénéfice de l'exercice (+) Perte de l'exercice (-)	9904	18.270	17.589
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+) Transfert aux réserves immunisées (-)	789 689		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+) Perte de l'exercice à affecter (-)	9905	18.270	17.589

Affectations & prélèvements

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2020
A. Bénéfice à affecter (+) Perte à affecter (-)	9906	80.419	79.818
1. Bénéfice de l'exercice à affecter Perte de l'exercice à affecter (-)	(9905)	18.270	17.589
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent Perte reportée de l'exercice précédent	14P	62.149	62.229
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	0	0
1. Sur le capital et les primes d'émission	791		
2. Sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	0	0
1. Au capital et aux primes d'émission	691		
2. A la réserve légale	6920		
3. Aux autres réserves	6921	0	0
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	62.946	- 62.149
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	17.473	-17.669
1. Rémunération du capital	694	17.473	17.669
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

Rapport de gestion 2021

(en milliers €)

Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et Associations et complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration. Il met en évidence le bénéfice de 18.270 € dégagé par l'exercice 2021.

IDEA est soumis à l'impôt des sociétés. Cependant, suite à l'exonération de certaines reprises de provisions et subsides en capital, il n'y a pas d'impact significatif sur le résultat fiscal 2021.

I. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021

A. BILAN (en milliers €)

> Actif

Immobilisations corporelles (22/27)

La variation des immobilisations corporelles est une diminution par rapport à 2020.

Les postes sont en baisse par l'effet des annuités d'amortissement.

Mis à part le poste des Immobilisés en cours (+ 1.416 € en 2021), il n'y a pas de gros investissements actés en 2021 (+391 €).

Immobilisations financières (28)

Dans ces rubriques se retrouve la participation auprès de la SPGE souscrite dans le cadre du financement des activités de l'Assainissement et l'Assainissement bis; la variation constatée suit la valorisation de notre participation dans le capital de la SPGE et est en constante progression.

La prise de participation porte sur les travaux d'investissements de l'assainissement bis, aux frais d'exploitation et aux chantiers d'égouttage prioritaire. Ce mécanisme est à mettre en relation avec la souscription et libération partielle des communes affiliées au Secteur Historique de l'intercommunale

De plus, IDEA détient des participations dans des entreprises en lien avec ses activités.

Il y a des variations significatives en 2021.

Sur base de décisions des Conseils d'Administration, une augmentation de la participation par le sous-secteur III.C. dans le capital de CENEO (ex-IPFH) (Secteur VII) a été réalisée à hauteur de 900 € (entièrement libéré, soit 900 parts PE du Secteur VII).

A noter également la prise de participation dans la société NEOVIA SC de 20 € pour le sous-secteur III.B.

Créances à plus d'un an (29)

Cette rubrique regroupe :

- les créances détenues envers la Région wallonne dans le cadre des emprunts consentis à l'Intercommunale et dont le remboursement en principal et intérêts incombe à la Région wallonne (Sowafinal); de nombreuses conventions ont pris cours depuis 2010. Celles-ci ont également un impact sur les dettes (17) puisqu'il s'agit d'octroi de prêt pour investissement conclu dans le cadre du plan « Sowafinal II » entre IDEA, la Région wallonne, la Sowafinal et Belfius Banque.
- le droit réel consenti à la SPGE sur certains ouvrages d'épuration. Au cours de chaque exercice, le montant en capital versé à la SPGE l'année suivante est reclassé en créances court terme: cela justifie la diminution de ce poste. En 2020, 7 conventions en lien avec les travaux de stations d'épuration étaient venues à terme; 5 autres sont clôturées en 2021.

Les options d'achat n'ont pas été levées.

- Deux prêts actionnaires, consentis en 2020 (CITV pour 367 € et Feluy M2M pour 336 €) font l'objet d'un remboursement annuel tenant compte d'un échelonnement.
- Une avance long terme à la société Val'UP a été consenti à raison de 3.000 € en février 2021. Une première tranche de remboursement sera opérée en 2022 pour 206 €.

Stock et commandes en cours (3)

Ce compte reprend essentiellement le patrimoine immobilier destiné à la vente de l'Intercommunale à concurrence de 57.455 €. De grosses acquisitions de terrains pour ventes futures ont été actées pour plus de 12.000 € (Manage Nord).

Créances à un an au plus (40/41)

- Créances commerciales

Le montant de 25.668 € se ventile comme suit:

• Débiteurs particuliers	2.648 €
• Administrations communales	3.134 €
• Région et Province	9.001 €
• SPGE	1.714 €
• Avances et acomptes	66 €
• Factures à établir	9.105 €

- Autres créances 36.449 €

Le poste « autres créances » est en baisse comparé à 2020.

Un composant de ce poste est en lien avec la tranche échue inhérente au mécanisme de financement SOWAFINAL, les subsides différés « géothermie », les autres dossiers subsidiés par le FEDER et autres pouvoirs subsidiant régionaux, les travaux préfinancés pour compte des communes liés aux dossiers en cours dits « Droits de Tirage ».

Les soldes liés aux traitements salariaux et charges payés d'avance pour les agents nommés y sont également comptabilisés.

On note une diminution du poste en lien avec les chantiers Droits de Tirage, tant du sous-secteur III.B. que du sous-secteur III.C.

Le droit de tirage de la ville de MONS a été utilisé au 31/12/2021.

Les dossiers de subvention en lien avec les chantiers /équipements de ZAE ont également évolué à la baisse en 2021.

Par contre, la comptabilisation de l'excédent 2021 de cotisation issu d'Hygea engendre une augmentation de ce poste. Pour rappel, suites aux décisions prises par les instances Hygea et IDEA, les excédents, depuis l'exercice 2017, sont comptabilisés en IDEA. Ces excédents représentent des dettes envers les communes associées.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (50/58)

La rubrique « autres placements » est principalement liée au sous-secteur III.C (Câble).

Conformément aux décisions des Instances, des avances court-terme inter-secteurs de l'ordre de 14.000 € ont été réalisées en 2021 par le sous-secteur III.C (15.000 € en 2020).

Ces avances sont à l'avantage du Secteur Historique pour le préfinancement des divers projets, actuellement en cours de réalisation.

Des remboursements sont opérés lorsque les subsides éventuels liés aux projets préfinancés sont perçus et en fonction de la trésorerie.

Vus les faibles rendements garantis sur les placements à long terme et afin de rester flexible aux éventuelles opportunités de marché, les excédents de trésorerie de certains secteurs sont donc utilisés pour financer les différents projets de l'Intercommunale.

Comptes de régularisation (490/1)

Ils comprennent les charges à reporter relatives à des contrats d'assurances et des produits à imputer liés à des intérêts financiers.

> Passif

Apport (11)

Secteur I

- communes de Mons-Borinage	3.857
- communes du Centre	3.785
- Province de Hainaut	150
- capital Égouttage prioritaire non totalement libéré	24.467
- capital Travaux assainissement bis non totalement libéré	5.335
- capital Frais de Fonctionnement non totalement libéré	5.462
- capital Dihecs non totalement libéré	721

Secteur II Propreté Publique

- communes de Mons-Borinage	921
- communes du Centre	772

Secteur III.A.

- communes de Mons-Borinage	1.653
- communes du Centre	1.302

Secteur III.B.

- communes de Mons-Borinage	53.218
- communes du Centre	68.963

Secteur III.C.

- communes de Mons-Borinage	7.846
- communes du Centre	5.467

En parallèle de la prise de participation d'IDEA au capital de la SPGE pour les travaux d'Égouttage Prioritaire, Travaux d'Assainissement bis et les 25 % de frais de fonctionnement de l'assainissement bis, il y a lieu de comptabiliser la participation des communes pour ces nouveaux travaux, ainsi que pour leur intervention annuelle dans les frais de fonctionnement.

Depuis 2012, divers chantiers financés partiellement ou totalement via les droits de tirage ont été lancés.

Neuf chantiers sont totalement clôturés ou sont en cours de finalisation au 31/12/2021 et concernent les communes de Frameries, Le Roeulx, Dour, La Louvière, Quiévrain, Hensies et Quévy et Manage.

Pour mémoire, le dossier de la Zone de Police Boraine impactait les droits de tirage disponibles de Boussu, Quaregnon, Colfontaine, Frameries et Saint-Ghislain.

Le droits de tirage de la ville de Mons est clôturé en 2021.

A noter les difficultés liées à la faillite d'un entrepreneur pour certains chantiers en attente du décompte final.

Certains chantiers sont à l'étude ou en phase de réalisation des travaux.

Plus-value de réévaluation (12)

Ce poste n'a enregistré aucune évolution en 2021.

Réserves (13)

La comptabilisation en 2020 d'un compte de taxation étalée de la plus-value sur vente d'un hall-relais suite au projet d'investissement d'un nouvel immeuble à vocation de location dans les deux ans.

Bénéfice reporté (140)

Le solde du bénéfice de l'exercice, après distribution des dividendes, est reporté à l'exercice suivant. En 2021, ce poste est en progression suite au résultat bénéficiaire du Secteur Historique (559 €). Le faible résultat déficitaire de l'exercice du Sous-Secteur III.A (- 14 €) ainsi que les reports de résultat du sous-secteur III.B (48 €) et III.C (203 €), après distribution de dividendes permettent d'affecter un bénéfice reporté.

Subsides en capital (15)

S'élèvent à 26.360 € et sont relatifs aux subsides Etat/Région/ FEDER.

Ces subsides sont destinés à financer partiellement les immobilisations corporelles et sont relativement stables par rapport à 2020.

Provisions pour risques et charges (16)

S'élèvent à 19.627 € contre 19.952 € en 2020.

En 2021, la finalité des mouvements de provisions sur des zones en cours d'équipement est une augmentation (522 € en 2021 contre - 47 € en 2020).

Des reprises et dotations de provisions liées aux gros entretiens et grosses réparations sur les activités Eau (chaude et froide) ont été enregistrées une dotation nette de 106 €.

En termes de provisions « Litiges », au vu de l'évolution des dossiers délégués aux avocats externes compétents en ces matières, ce poste est inchangé en regard de 2020.

Reprise de provision en lien avec les opérations Cronfestu et la cotisation responsabilisation.

Dettes à plus d'un an (17)

Il s'agit de la totalité des emprunts contractés par IDEA dont le remboursement de certains est assuré par les Pouvoirs publics (SOWAFINAL).

Les droits de location-financement en lien avec la SPGE sont en diminution.

En 2020 et 2021, de nouvelles conventions Sowafinal ont été signées.

Trois nouveaux emprunts avaient été consentis auprès des banques Belfius, CBC et ING en 2020.

La baisse des dettes long terme est à mettre en parallèle de la baisse des actifs immobilisés (diminution des annuités de remboursement d'emprunts non renouvelés par de nouvelles acquisitions immobilisées).

Dettes à un an au plus (42/48)

L'évolution est à nuancer et provient de divers composants qui varient différemment :

- dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42) :
 - Baisse de 545 €.
 - Il s'agit des tranches d'emprunt à rembourser en 2021 sur les emprunts contractés auprès des différents organismes bancaires (tranches de remboursement progressives).
- dettes financières (43) :
 - Stabilité du poste qui reprend notamment les intérêts et les tranches de capital 2021 qui sont prélevées début 2022.
- dettes commerciales (44) :
 - Hausse de 1.143 €.
 - Elles sont constituées d'états d'avancement ainsi que de factures inhérentes aux différentes activités.
 - La progression est principalement liée à des factures 2021 en lien avec les consommations électriques de l'exercice réceptionnées tardivement en 2021 (+ 926 €).
- acomptes reçus (46) :
 - Constitués essentiellement des avances Région wallonne et des montants perçus comme avance sur des ventes (options sur terrains industriels).
- autres dettes (47/48) :
 - Il s'agit principalement des excédents de cotisation comptabilisés en Secteur Propreté Publique (4.028 € en 2021).
 - Le solde des dividendes 2021 (III.B / III.C) à verser aux communes y est repris comme les exercice précédent (352 €).
 - Les acomptes sur dividendes pour le secteur III.B et III.C versés en juillet et en décembre de l'année n permettent aux associés de bénéficier de liquidités préalablement à la date d'approbation des comptes par l'AG statutaire de juin de l'année n+1.

Comptes de régularisation (492/3)

Cette rubrique représente essentiellement :

- des revenus à reporter sur les exercices ultérieurs relatifs notamment :
 - à des revenus divers (loyers) encaissés en 2021 mais se rapportant à 2022 ;
 - à la plus-value sur la cession de stations à la SPGE, étalée dans le temps au même rythme que les leasings : 118 €, dernier exercice concerné vu la fin des conventions SPGE liées à ce mécanisme.
- des charges à imputer relatives :
 - à des montants à payer en 2022 mais se rapportant à 2021 (actes d'achat de terrain).

B. COMPTE DE RÉSULTATS (EN MILLIERS €)

> **Le boni final de l'exercice 2021 est de 18.270 €.**

Les résultats distincts relatifs à chaque secteur d'activités de l'Intercommunale sont :

- Secteur I : boni de 559 € ;
- Secteur II : équilibre ;
- Secteur III.A. : mali de 14 € ;
- Secteur III.B. : boni de 17.286 € ;
- Secteur III.C. : boni de 439 €.

Les principaux constats relatifs au compte de résultats sont les suivants :

> **1. En matière de charges**

Services et biens divers

Les biens et services représentent 38.312 € (35.936 € en 2020).

Au niveau du Secteur Historique, les charges ont progressé en 2021 comparé à 2020, essentiellement suite à la reprise post Covid des activités (2020 accusait une baisse des coûts dû au ralentissement des activités).

Frais de personnel

La masse salariale de 25.481 € est en progression (1,23 %, soit 25.169 € en 2020).

L'évolution correspond à la conjonction des principaux éléments suivants :

1. Application d'un index au 1^{er} octobre 2021, des annales, biennales, évolution de carrière ;
2. Les mouvements en lien avec la situation des agents (absences, interruptions de carrière, ...) ont généré globalement une très légère augmentation ;
3. Les mouvements en lien avec les engagements (entrées/sorties) ont généré globalement une diminution ;
4. Neutralité des coûts salariaux liés aux jours et heures reportées sur l'exercice suivant ;
5. La cotisation responsabilisation d'un montant de 2.284 € en 2021 contre 2.249 € en 2020. Il s'agit d'une légère progression comparée à l'exercice précédent ;
6. Les autres charges salariales (formations, frais de déplacements, collations, vêtements de travail, ...) sont stables globalement et ce, malgré les coûts relatifs à la mise en application des normes sanitaires en lien avec la pandémie.

Amortissements

Progression en 2021 au niveau des amortissements (+ 1.800 €).

La hausse est liée principalement à une écriture de régularisation d'un amortissement neutralisée à 100% par une reprise de subside du même montant (+ 2.179 €) et relatif à un bâtiment-relais.

Tenant compte de la neutralisation de cette écriture, les charges d'amortissements sont en baisse de 379 €, suites à la fin des amortissements de plusieurs stations d'épuration (Hensies, Baudour, Herchies, Chapelle, Arquennes, Morlanwelz).

Pour rappel, en 2020, 4 nouvelles stations avaient été mises en service (STEP Godarville de 1.334 €, STEP Havré de 2.858 €, STEP Hennuyères de 4.196 €, STEP Bas Pres 69 €).

Réductions de valeurs sur créances commerciales

Ces charges sont en progression en 2021 en raison de dotations de réductions de valeurs appréciées sur base de l'évolution de certains projets en cours et des risques y afférents.

Provisions

En termes de provisions « Litiges », au vu de l'évolution des dossiers délégués aux avocats externes compétents en ces matières, aucune nouvelle décision de dotations n'a été prise en 2021.

L'impact des mouvements de provisions est ciblé sur les terrains industriels.

En 2021, la finalité des opérations comptables de dotations et reprises de provisions générales sur des zones en cours d'équipement est une dotation de 522 € (- 47 € en 2020).

L'objectif des mouvements sur les provisions étant de tenir compte des coûts des travaux futurs dans les prix de revient des zones d'activité économique.

Charges financières

En continuité des exercices précédents, les prêts du sous-secteur III.C (Câble) en faveur du Secteur Historique sont poursuivis et accentués.

Au vu de la baisse des taux d'intérêts, la rémunération des nouvelles avances court terme consenties a été adaptée afin de tenir compte de la réalité des marchés financiers.

Les charges financières récurrentes (65) sont stables.

Les intérêts relatifs aux emprunts Sowafinal (révision de taux) ont un impact neutre car ces intérêts SOWAFINAL sont intégralement subsidiés via compensation avec des produits financiers.

Impôts

Outre la prévision de récupération d'impôt relatif à l'ISOC 2021, ce poste est lié au précompte mobilier retenu à la source sur les revenus de placements encaissés qui finalement peuvent être récupéré du fait de statut d'assujettissement à l'ISOC d'IDEA.

> 2. En matière de produits

L'Intercommunale compte, parmi les produits du Secteur Historique, les cotisations de ses associés à concurrence de 2,5 €/habitant et ce, depuis 2008.

De manière générale, les ventes et prestations des différents domaines d'activités de l'Intercommunale sont d'un montant de 89.658 € contre 67.427 € en 2020.

Pour le Secteur Historique, les recettes d'exploitation des différents domaines d'activités sont de 63.590 € en 2021 contre 40.140 € l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2021 se ventile par activité comme suit :

Pour le Secteur I	23.753 €
Épuration	86 €
Ventes de biens	5.414 €
Vente d'eau	9.222 €
Bureau d'études	5.403 €
Assainissement bis	9 €
Surveillance	571 €
Géothermie	1.066 €
Halls-relais	728 €
Garocentre	462 €
Urbanisme	377 €
Foncier Opérations immobilières	148 €
Gestion énergétique des bâtiments	79 €
Prestations administratives	79 €
Prestations entretiens biens	20 €
Foncier SPGE	89 €
Pour le Secteur II	1.180 €
Chiffre d'Affaires Total	24.933 €

Les superficies vendues en 2021 sont de 23,65 Ha contre 15,71 Ha en 2020.

L'année 2021 compte 24 ventes contre 21 en 2020.

L'année 2021 consolide 272 postes de travail au sein des entreprises des ZAE IDEA et crée 120 nouveaux postes, soit un total de 392 emplois. L'investissement 2021 de ces entreprises s'élève à 82.078 €.

Suite à la baisse de consommation des gros clients (SWDE, INEOS et TOTAL), les ventes d'eau représentent, en volumes 9,251 millions de m³ soit une diminution de ± 512.374 m³ par rapport à 2020.

Le chiffre d'affaires 2021 est de 9.222 € contre 8.899 € en 2020. La progression du chiffre d'affaires constatée en 2021 est uniquement liée à une régularisation négative des facturations 2019 au cours de l'exercice comptable 2020.

La Direction « Études et Réalisations » enregistre un chiffre d'affaires de 5.403 €, il s'agit d'une nette amélioration.

En ce qui concerne les autres produits d'exploitation (49.432 €), il s'agit essentiellement des subsides pour:

- le personnel contractuel (APE)	293 €
- ATN, retenue personnel	157 €
- les autres produits d'exploitation (assurances, subs LME, ...)	771 €
- les travaux sur parcs industriels	5.049 €
- la cotisation des communes	1.320 €
- l'assainissement	18.331 €
- l'assainissement bis	1.596 €
- les appels à cotisations des communes	21.915 €

Les autres produits d'exploitation non récurrents (autrefois désignés comme « exceptionnels ») portent principalement sur les écritures d'intervention par la SPGE d'une partie des frais d'exploitation liés aux amortissements des autres stations SPGE (2.972€).

Produits financiers

Les produits financiers 2021 sont principalement composés :

- du dividende 2021 CENEO (ex IPFH) de 17.365 € ;
- de dividendes encaissés provenant de SOCOFE pour 77 € et du Secteur VII de CENEO de 200 € ;
- d'autres produits de placement de l'ordre de 285 €, dont 249 € liés au coupon ORES.

II. AFFECTATION DU RÉSULTAT

> Le résultat 2021 est affecté comme suit :

• Bénéfice de l'exercice :	18.270 €
• Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	62.149 €
• Prélèvement sur les Autres Réserves disponibles :	0 €
• Affectation à la réserve légale :	0 €
• Affectation au capital :	0 €
• Affectation aux autres réserves :	0 €
• Bénéfice reporté :	62.946 €
• Rémunération du capital :	17.473 €

III. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Dans un souhait de recentrage des missions des Intercommunales IDEA et Hygea sur leurs métiers respectifs, l'année 2022 devrait être marquée par la mise en œuvre de la finalisation de l'autonomie administrative d'Hygea et par le transfert à Hygea des participations détenues par le secteur Propreté Publique d'IDEA.

L'évolution de la situation liée à l'épidémie de coronavirus continuera, en 2022, à faire l'objet d'un suivi par la Société qui met en œuvre les mesures appropriées pour prévenir la contamination de son personnel et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

IDEA supporte l'inconnue 2022 quant aux conséquences de la guerre en Ukraine pour ses activités, notamment au niveau des hausses de prix qui en découlent directement ou indirectement.

Le niveau des augmentations des coûts d'exploitation tout comme celui de la masse salariale reste difficilement appréhendable à ce jour mais les prévisions sont alarmantes.

Il est certain que 2022 subira des coûts salariaux lourdement impactés, par l'effet de l'application des index et celui des modes de calcul des charges sociales et salariales (le calcul de la cotisation responsabilisation par exemple).

IV. INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant.

V. CIRCONSTANCES INFLUENÇANT NOTABLEMENT LE DÉVELOPPEMENT

Néant.

VI. PARTICIPATIONS

En regard du Code des Sociétés, il est établi que tous les éléments de faits propres à IDEA, permettant de définir la notion de contrôle telle que définie par la loi, n'obligent pas la consolidation de l'Intercommunale avec ses différentes filiales.

> Éléments importants survenus en 2021 (en milliers €)

- A. **Nouvelles participations**
NEOVIA SC (20 €)
- B. **Majoration des participations – augmentation de capital**
CENEO - Secteur VII (900 €)
- C. **Demande de libérations complémentaires**
Néant.
- D. **Vente d'actions**
Néant.
- E. **Liquidation**
Néant.
- F. **Réduction de valeur**
Néant.

VII. Recherche et développement

Néant.

VIII. SUCCURSALES

La société ne dispose pas de succursale.

IX. PERTES REPORTÉES ET RÈGLES DE CONTINUITÉ

Compte tenu de l'affectation du résultat proposée la société ne présente pas de pertes reportées au terme de l'exercice 2021.

X. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers.

XI. RACHAT ET DÉTENTION D' ACTIONS PROPRES

La société ne détient pas d'actions propres.

XII. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Néant.

XIII. DIVERS

Conformément aux articles L1523-13, §4 et L1523-16 du Code de la démocratie locale, le plan financier pluriannuel repris au plan stratégique 2020-2022 a été proposé et voté lors de l'Assemblée Générale du 18/12/2019. Deux révisions de ce budget pluriannuel ont été approuvées par les Assemblées Générales de décembre 2020 et 2021.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de l'intercommunale : <https://www.idea.be/fr/documents-telechargeables.html>

En ce qui concerne les autres informations imposées par le Code de la Démocratie Locale, voici les informations souhaitées :

Structure de l'emploi

À la fin de l'année 2021, l'Intercommunale IDEA occupait 321 personnes réparties comme suit: 99 femmes et 222 hommes.

Répartition du personnel par site d'activité

- 157 personnes au siège social de Mons (services administratifs, Études et Réalisations, Aménagement du Territoire et Urbanisme, etc.);
- 95 personnes à Wasmuël (production d'eau, distribution et épuration);
- 35 personnes à Seneffe (production d'eau, distribution et épuration);
- 12 personnes à Cuesmes (Facility Management);
- 7 personnes à Saint-Ghislain (géothermie);
- 12 personnes à La Maison de l'Entreprise (LME);
- 3 personnes à l'UMONS - CLICK Hub.

Répartition du personnel par statut

- 176 agents nommés (statutaires) dont 155 employés et 21 ouvriers;
- 104 agents contractuels dont 61 employés et 43 ouvriers;
- 41 agents contractuels subventionnés dont 32 employés et 9 ouvriers.

Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2021, les mouvements au sein du personnel se répartissent comme suit:

- entrées: 12;
- sorties: 19.

Répartition du personnel par sexe et par tranche d'âge

- 3 agents âgés entre 18 et 25 ans;
- 52 agents âgés entre 26 et 35 ans;
- 101 agents âgés entre 36 et 45 ans;
- 103 agents âgés entre 46 et 55 ans;
- 62 agents âgés entre 56 et 65 ans.

Evolution et prévision d'emploi

En 2022, chaque direction envisage de réaliser ou a déjà réalisé les engagements suivants:

- 6 recrutements pour la Direction des Centres d'Exploitation (financés par la SPGE);
- 20 recrutements pour la Direction Études et Réalisations;
- 1 recrutement pour la Direction Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier;
- 2 recrutements pour la Direction Financière et Informatique;
- 2 recrutements pour la Direction Générale – 1 Communication et 1 SIPP;
- 3 recrutements pour la Direction Animation Économique;
- 2 recrutements pour la Direction Juridique.

Organigramme fonctionnel

L'organigramme fonctionnel est disponible via le lien suivant: <http://www.idea.be/fr/l-idea/equipe.html>

Structure de l'organisation

Société coopérative, IDEA est gérée par :

- une **Assemblée Générale** composée de représentants de la Province, des Communes et des CPAS associés ainsi que la zone de secours Hainaut- Centre. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent l'Intercommunale. Elle est seule compétente pour la prise de certaines décisions définies par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- un **Conseil d'Administration** composé de 20 administrateurs représentant les communes associées, La Province du Hainaut, les organisations syndicales et le monde industriel ;
- un **Comité de Rémunération** composé de 5 administrateurs ;
- un **Bureau Exécutif** composé du Président, de la Vice-Présidente et de 3 administrateurs ;
- un **Comité d'Audit** composé de 5 administrateurs.

L'Intercommunale est structurée en 3 secteurs d'activités :

- le **Secteur Historique**, qui compte 24 communes, comprend le Développement Économique, l'Animation Économique, l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et le Foncier, les Études et Réalisations diverses ainsi que les activités relatives à l'Eau, c'est-à-dire la production/distribution d'eau, l'assainissement des eaux usées, le démergement et la géothermie ;
- le **Secteur Propreté Publique**, qui compte 24 communes affiliées, comprend le traitement des déchets ménagers par incinération au travers de la participation en Ipalle, unité de valorisation énergétique de Wallonie picarde, le tri des PMC au travers de la participation en Valodec ainsi que la gestion administrative (gestion comptable et financière, ressources humaines, etc.) des activités de propreté publique de l'Intercommunale Hygea ;
- le **Secteur Participations**, qui compte 27 communes affiliées, comprend la gestion des participations de l'IDEA dans les divers domaines liés à son objet social (III.A.), les participations détenues en CENEO SC (CENEO. : Intercommunale Pure de Financement du Hainaut en matière énergétique) (III.B.) ainsi que les produits financiers relatifs aux placements/investissements/participations des fonds issus de la cession de l'activité Câble (III.C.) (voir en annexe le détail des communes affiliées aux différents sous-secteurs).

IDEA détient diverses participations dans plusieurs entreprises liées.

Voici le détail par secteurs et sous-secteurs.

À noter en annexes C 6.5.1 du BNB les compléments en lien avec chacune des participations détenues.

Liste des sociétés dans lesquelles IDEA détient une participation ainsi qu'un ou plusieurs mandat(s) :

Développement Économique et Aménagement du Territoire :

- Etrave ASBL
- Etrave SA
- La Maison de l'Entreprise (LME)
- PACO SCRL
- SPARKOH SC
- Wallonie Développement SCRL
- Digital Attraxion SA
- GIE CITW+
- Feluy M2M SA

Eau :

- AQUAWAL SA
- CITV SC
- GIE Valorisation de l'Eau d'Exhaure des Carrières de Soignies et d'Ecaussinnes
- SPGE SA
- SWDE SC

Energie :

- Magna Wind Park SA
- SOCOFE SA
- NEOVIA SC
- CENEO SC

Foncier et logement :

- IDE IMMO SA
- IMBC IMMO LEASE SA
- MONS REVITALISATION SA
- TRIAGE LAVOIR DU CENTRE SA

Financier/IT :

- IMIO SCRL
- SOFIBAIL SA (en cours de liquidation)

Secteur Propreté Publique :

- COPIDEC SC
- HYGEA SC
- IPALLE SC
- RECYMEX SC
- VAL'UP (ex VALODEC) SA

Rapport d'évaluation annuel 2021 du Comité de Rémunération de l'Intercommunale IDEA (ART. L1523-17 §2 AL 3 CDLD)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'INTERCOMMUNALE IDEA

Pour préciser le contexte dans lequel les Président(e)s, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler les activités de l'intercommunale et quelques chiffres représentatifs de celle-ci.

IDEA exerce en effet de nombreuses missions d'intérêt général telles que:

Développement économique :

- > gestion de 60 zones d'activité économique et de 19 infrastructures d'accueil;
- > accueil des investisseurs;
- > aide à l'implantation;
- > hébergement des TPE et des PME;
- > accompagnement des entreprises, etc. notamment via Info PME et LME (filiale d'IDEA).

Aménagement du territoire et urbanisme:

- > mise en œuvre et équipement des zones d'activité économique;
- > études urbanistiques et d'aménagement du territoire (rénovation urbaine, RCU, RUE, ...);
- > développement de projets d'assainissement et de réaffectation de friches industrielles, etc.;
- > études dans les secteurs de la mobilité/multimodalité et du tourisme/loisirs.

Expertises spécifiques:

- > assistance à la maîtrise d'ouvrage;
- > voiries et égouttage communaux;
- > audits énergétiques et travaux d'efficacité énergétique;
- > service d'assistance aux communes pour le montage de dossiers pluridisciplinaires complexes, etc.;
- > études hydrogéologiques et de pollution des sols.

Cycle de l'eau:

- > IDEA est un organisme d'assainissement agréé (OAA): étude, réalisation et exploitation de stations d'épuration et de pompage ;
- > démergement (lutte contre les inondations): étude, réalisation et exploitation des stations de pompage ;
- > production et distribution d'eau potable aux entreprises: étude, réalisation et exploitation du réseau (conduites, puits de captage et châteaux d'eau) ;
- > valorisation des eaux d'exhaure des carrières;
- > analyses physico-chimiques et bactériologiques.

2. JETONS DE PRÉSENCE REVENANT AUX ADMINISTRATEURS(TRICES)

Le jeton octroyé par présence est de 150 € pour la participation aux différents comités dont ils sont membres.

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs pour leur présence aux Conseils d'Administration: 25.500 €

3. LES RÉMUNÉRATIONS ET TOUT AUTRE ÉVENTUEL AVANTAGE, PÉCUNIAIRE OU NON, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT ACCORDÉS AUX FONCTIONS DE DIRECTION

La masse salariale globale annuelle brute 2021 du staff de direction comprenant les membres du Comité de Direction s'élève à 1.291.839 €, se décomposant comme suit:

Total rémunération annuelle ¹	1.279.236 €
Total avantages extra légaux ²	12.602 €
Total	1.291.839 €

Ainsi fait à Mons, le 18 mai 2022.



Jacques GOBERT
Président



Caroline DECAMPS
Directrice Générale

1 En application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel.

2 C'est-à-dire les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel.

Rapport annuel 2021 de rémunération de l'Intercommunale IDEA (ART. L6421-1 DU CDLD)

Numéro d'identification (BCE)	0201105843
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	IDEA
Période de reporting	2021

L'article L6421-1 prévoit: « Le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. ainsi que le principal organe de gestion de l'intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supralocal établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.».

Les informations devant y figurer sont reprises ci-dessous.

Ce rapport est établi conformément au nouveau modèle fixé par le Gouvernement wallon, par arrêté ministériel du 11 avril 2022.

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	11
Bureau exécutif	12
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit ³	2
Comité de secteur ⁴	Néant

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit.

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur.

1°. Les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du bureau exécutif ou du comité d'audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du président, vice-président, ou au membre du bureau exécutif au sein de l'intercommunale ;

- > Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale
Montant brut indexé – Jacques GOBERT: 34.989,00 €

MOIS	INDEMNITÉ MENSUELLE	PRÉSENCE AU CA	PRÉSENCE AU BE	TAUX DE PRÉSENCE GLOBAL	PRÉSENCE AU COMITÉ D'AUDIT	PRÉSENCE AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION
01-01-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-02-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-03-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-04-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-05-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-06-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-07-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-08-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-09-2021	2.901,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-10-2021	2.959,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-11-2021	2.959,25	Oui	Oui	100%	-	-
01-12-2021	2.959,25	Oui	Oui	100%	-	-
Total	34.989,00					

- > Indemnité annuelle de fonction revenant à la Vice-Présidente de l'intercommunale
Montant brut indexé – Bénédicte POLL: 10.934,07 €

MOIS	INDEMNITÉ MENSUELLE	PRÉSENCE AU CA	PRÉSENCE AU BE	TAUX DE PRÉSENCE GLOBAL	PRÉSENCE AU COMITÉ D'AUDIT	PRÉSENCE AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION
01-01-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-02-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-03-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-04-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-05-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-06-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-07-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-08-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-09-2021	906,64	Oui	Oui	100%	-	-
01-10-2021	924,77	Oui	Oui	100%	-	-
01-11-2021	924,77	Oui	Oui	100%	-	-
01-12-2021	924,77	Oui	Oui	100%	-	-
Total	10.934,07					

> Jetons de présence revenant aux Administrateurs(trices)

Le jeton octroyé par présence est de 150 €.

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs pour leur présence aux Comités de gestion et Conseils d'Administration : 25.500 €.

NOM	PRÉNOM	Nombre de jetons	Rémunération annuelle brute	Taux de présence global
BOUCHEZ	Georges-Louis	6	900	60%
CHAMBRE DE COMMERCE et d'INDUSTRIE	ROOSENS Danny	20	3.000	90%
CONSIGLIO	Joseph	10	1.500	100%
DESCHAMPS	Sébastien	10	1.500	100%
DESSILLY	Vincent	7	1.050	70%
DONFUT	Julien	10	1.500	100%
DUPONT	Xavier	11	1.650	100%
DURIGNEUX	Joris	7	1.050	70%
LAFOSSE	Pascal	7	1.050	70%
LOISEAU	Vincent	19	2.850	86%
MARTIN	Nicolas	14+5 (19)	2.850	86%
OLIVIER	Daniel	1	150	10%
PAPIER	Xavier	9	1.350	81%
PARDO	Domenico	4	600	40%
POZZONI	Bruno	10	1.500	100%
SAKAS	Achille	9	1.350	90%
WINCKEL	Fabienne	11	1.650	100%
Total général		170	25.500	

Les montants repris ci-dessus correspondent, comme demandé dans l'article L6421-1, aux jetons de présences perçus lors de l'exercice comptable 2021, c'est-à-dire les montants dus pour le 2^e semestre 2020 et le 1^{er} semestre 2021.

* Le total des présences de Monsieur Nicolas Martin en 2021 est de 14. Monsieur Martin a perçu 19 jetons en 2021 suite à une correction des jetons de l'année 2020.

2°. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction ;

> La masse salariale globale annuelle brute 2021 du comité de direction comprenant la Directrice Générale et les 8 Directeurs s'élève à 1.289.481 €, se décomposant comme suit :

	TOTAL RÉMUNÉRATION ANUELLE ¹	TOTAL AVANTAGES EXTRA LÉGAUX ²	TOTAL
Direction Générale	259.153	1.434	260.587
Directeurs	1.017.726	11.168	1.028.894
TOTAL	1.276.878	12.602	1.289.481

1 En application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel.

2 C'est-à-dire les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel.

DIRECTION GÉNÉRALE	IMPOSABLE 2021 ¹	ONSS 2021	TOTAL RÉMUNÉRATION ANNUELLE ²	CHÈQUES-REPAS NETS	ASSURANCE HOSPI	ASSURANCE GROUPE	TOTAL AVANTAGES EXTRA LÉGAUX ³	TOTAL GLOBAL
DECAMPS Caroline	231.928	27.225	259.153	847	588		1.434	260.587

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- > Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? Oui/Non
- > Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui/Non
- > Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui/Non
- > Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe

DIRECTION	IMPOSABLE 2021 ¹	ONSS 2021	TOTAL RÉMUNÉRATION ANNUELLE ²	CHÈQUES-REPAS NETS	ASSURANCE HOSPI	ASSURANCE GROUPE	TOTAL AVANTAGES EXTRA LÉGAUX ³	TOTAL GLOBAL
BENRUBI Benjamin	106.658	12.531	119.189	822	531		1.353	120.542
CAPIAU Pascal	118.421	13.934	132.354	838	894		1.732	134.086
DE BROUCKERE Fanny	104.447	12.267	116.714	880	380		1.260	117.974
DELFANNE Carine	125.874	14.479	140.353	793	471		1.264	141.617
DINANT Axelle	111.428	13.102	124.530	501	445		947	125.477
FINET Geneviève	113.813	13.388	127.201	843	199		1.041	128.242
LIBERT Stéphanie	113.813	13.388	127.201	851	730		1.581	128.782
THIRY Patrice	118.589	13.953	132.542	769	1.222		1.991	134.533

1 Les avantages de toute nature dont bénéficie la fonction dirigeante locale (GSM, ordinateur portable, véhicule) sont exclus de la rémunération annuelle, selon l'annexe 4 du CDLD, et dès lors déduits de l'imposable.

2 En application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel.

3 C'est-à-dire les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel.

4°. Pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats ;

Sociétés	Monture des participations	Nombre de représentants au sein de l'organe de gestion	Représentants au sein de l'organe de gestion	Administrable	Début du mandat	Fin du mandat	Nombre de représentants au sein de l'organe de gestion	Représentants au sein de l'organe de gestion	Administrable	Début du mandat	Fin du mandat	
Sociétés dans lesquelles IDEA détient une participation ainsi qu'un ou plusieurs mandats(s) :												
Foncier et Logement												
IDE IMMO S.A.	15.600,00 €	3	Stéphanie LIBERT Caroline DECAMPS Jacques GOBERT	Non Non Non			1	Stéphanie LIBERT	Non			
MBC IMMO LEASE SA	990.000,00 €	2	Caroline DECAMPS Jacques GOBERT	Non Non	28-11-12 25-09-15		1	Caroline DECAMPS	Non			
MONS RENTALSATION SA**	1.240.000,00 € 796.000,00 €	3	Caroline DECAMPS Stéphanie LIBERT Fanny DE BROUCCÈRE	Non Non Non			1	Stéphanie LIBERT	Non			
Triage Lavoir du Centre SA**	250.000,00 € 290.000,00 €	1	Caroline DECAMPS	Non		10-09-19	1	Caroline DECAMPS	Non	22-05-13		
Financier												
MBO SOREL	1.858,71 €	1	Bénédicte POLL (CA + BE)	Jeton de présence 1/50 €/séance			1	Bénédicte POLL	Non			
PHI SOREL - OENIO***	122.180.650,00 € 2.900.000,00 €	1	Jacques GOBERT	Non			1	Jacques GOBERT	Non			
SOFFIAE SA - Société via forme de location-financement (en liquidation)	12.394,68 €	0		Non			1	Fanny DE BROUCCÈRE	Non			
SOCOME	2.898.397,00 €	0					1	Caroline DECAMPS	Non			
NEONVA	24.700,00 €	1	Benjamin BENJUBI	Non	12-11-20							
Secteur Programmé publique												
COMDIC SOREL	5.000,00 €	2	Caroline DECAMPS Jacques DE MOORTEL Caroline DECAMPS	Non Non Non	20-03-13		2	Caroline DECAMPS Jacques DE MOORTEL	Non Non			
HYGEA SC	1.206.196,00 €	4	Joris DUBREUILX	Jeton de présence: 1/50 €/séance	27-06-18							
			Vincent DIEBLY	Jeton de présence: 1/50 €/séance	15-05-19			1	Caroline DECAMPS	Non		
			Bruno FODDANI	Jeton de présence: 1/50 €/séance	15-05-19							
PALETTE SC	4.207.000,00 €	0				1	Caroline DECAMPS	Non				
RECYMEX SOREL**	89.547,93 € 89.547,93 €	1	Marie DUFRAISNE	Non	13-05-19		1	Marie DUFRAISNE	Non	15-05-19		
			Caroline DECAMPS Fanny DE BROUCCÈRE	Non Non	29-04-19 19-02-20			1	Vincent DIEBLY	Non	25-09-19	
VALUO SA***	543.823,00 € 2.438.000,00 €	2										

Titulaire de la fonction dirigeante	Institution	CA	AG	Rémunération
Caroline DECAMPS	La Maison de l'Entreprise (LME)	X	X	Non
	Wallonie Développement SCRL	X	X	Non
	Feluy M2M	X	X	Non
	GIE CITW +	X	X	Non
	AQUAWAL SA	X		Non
	CITY SCRL	X	X	Non
	SWDE SCRL		X	Non
	IDE IMMO SA	X		Non
	IMBC IMMO LEASE SA	X	X	Non
	MONS REVITALISATION SA	X		Non
	Triage Lavoisier du Centre SA	X	X	Non
	SOCOFE		X	Non
	COPIDEC SCRL	X	X	Non
	HYGEA SC	X	X	Non
	IPALLE SC		X	Non
	VAL'UP SA	X		Non

5°. Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion - 2021 ;

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021																							
	17-03-21	24-03-21	31-03-21	07-04-21	14-04-21	21-04-21	28-04-21	05-05-21	12-05-21	19-05-21	26-05-21	02-06-21	09-06-21	16-06-21	23-06-21	30-06-21	07-07-21	14-07-21	21-07-21	28-07-21	Total (22)	Total	
Jacques COBERT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	100%
Bénédicte FOLL	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	100%
Georges-Louis BOURDET	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	100%
Joseph CONSIGLIO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	100%
Sébastien MICHONNETS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	100%
Ernest BÉZILLI	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	75%
Julien BONJOUR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	75%
Pauline DUPONT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	91%
Arth. DUBOISGUIL	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	8	67%
François JAFFROU	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	8	67%
Ernest LUGERAT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	75%
Nicolas MARTIN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7	58%
Philippe OLIVER	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0%
Benoit PÉREZ	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	83%
Domenico RAJDO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7	58%
Bruno PROZOMI	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	91%
Danny BOISSONS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	75%
Armed BRACH	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	42%
Achille SAUOS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	75%
Patricia SALU	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	6	50%
Jean-Marie JEBBAIN	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	42%
Fabienne VINCIGUÈL	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	100%
Quorum	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	12	

1 Présence

0 Absence

V + € Présence + rémun

V Présence pas rémun

J Absence justifiée

NJ Absence non justifiée

BUREAUX EXECUTIFS 2021

	13-01-21	20-01-21	10-02-21	17-03-21	31-03-21	21-04-21	12-05-21	16-06-21	15-09-21	13-10-21	10-11-21	15-12-21	Total (13)	Taux
Jacques GOBERT	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	12	100%
Bénédictine POLL	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	12	100%
Vincent LOSSEAU	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	12	100%
Nicolas MARTIN	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	0 V+€	1 V+€	10	83%
Danny ROOSENS	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	1 V+€	12	100%
Quorum	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	4	5		

COMITES D'AUDIT 2021

	05-05-21	08-11-21	Total (2)	Taux
Xavier DUPONT	1 V+€	1 V+€	2	100%
Vincent DESSILY	1 V+€	0 V+€	1	50%
Daniel OLIVIER	0 V+€	1 V+€	1	50%
Xavier PAPIER	0 V+€	0 V+€	0	0%
Fabienne WINCKEL	1 V+€	1 V+€	2	100%
Quorum	3	3		

COMITES DE REMUNERATION 2021

	19-05-21	Total (1)	Taux
Georges-Louis BOUHEZ	1 V	1	100%
Sébastien DESCHAMPS	0 V	0	0%
Julien DONFUT	0 V	0	0%
Bruno POZZONI	1 V	1	100%
Achille SAKAS	1 V	1	100%
Quorum	3	0	

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC
"INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
D'AMENAGEMENT DU COEUR DU HAINAUT" EN ABREGE "I.D.E.A."
S.C. POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

SRL "Joiris, Rousseaux & Co – Réviseurs d'Entreprises Associés"

Représentée par
Alexis PRUNEAU et Bernard ROUSSEAU
Actionnaires

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC "INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET D'AMENAGEMENT DU COEUR DU HAINAUT" EN ABREGE "I.D.E.A." S.C. POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels la société coopérative "Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Cœur du Hainaut", en abrégé "I.D.E.A. S.C." (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration, émise sur recommandation du Comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant six exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 435.772.048 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 18.269.836 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Dans le cadre de l'article 6:115 du Code des sociétés et des associations nous avons établi le rapport d'examen limité joint en annexe relatif au test d'actif net.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre des distributions décidées par l'Assemblée Générale du 23 juin 2021 et par l'organe d'administration des 23 juin 2021 et 17 novembre 2021 conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Le 18 mai 2022

La SRL "Joiris - Rousseau & Co - Réviseurs d'entreprises associés"

Représentée par

Alexis
Pruneau
(Signature)

Signature numérique de Alexis
Pruneau (Signature)
DN : c=BE, cn=Alexis Pruneau
(Signature), sn=Pruneau,
givenName=Alexis Dominique,
serialNumber=77020928509
Date : 2022.05.18 11:38:45 +02'00'

Alexis PRUNEAU

Réviseur d'entreprises actionnaire

Bernard Rousseau
(Signature)

Signature numérique de Bernard Rousseau
(Signature)
DN : c=BE, cn=Bernard Rousseau (Signature),
sn=Rousseau, givenName=Bernard,
serialNumber=64050524316
Date : 2022.05.18 11:44:40 +02'00'

Bernard ROUSSEAU

Réviseur d'entreprises actionnaire

Siège 18, Rue de la Biche 7000 MONS Tél +32 65 36 29 92 Fax +32 65 84 29 99

2ème cabinet 60 bte 5, Rue du Parc 7100 LA LOUVIERE Tél +32 64 65 00 05 Fax +32 64 65 25 10

3ème cabinet 13-15 bte 8, Rue Charleville 6000 CHARLEROI Tél +32 71 35 02 88

TVA BE 450 426 032 Mail joirisrousseau@joirisrousseau.eu

Société à responsabilité limitée



Annexes

Annexe 1 : Communes affiliées par sous-secteurs

Associés	Sous-secteur III.A.	Sous-secteur III.B.		Sous-secteur III.C.
		Électricité	Gaz	
Mons-Borinage				
Boussu	X	X	X	X
Colfontaine	X	X	X	X
Dour	X	X	X	X
Erquelinnes	X			
Frameries	X	X	X	X
Hensies	X	X	X	X
Honnelles	X	X		
Jurbise	X		X	X
Lens	X			
Mons	X	X	X	X
Quaregnon	X	X	X	X
Quévy	X	X	X	X
Quiévrain	X	X	X	X
Saint-Ghislain	X	X	X	X
Centre				
Anderlues	X	X	X	X
Binche	X	X	X	X
Braine-le-Comte	X		X	
Chapelle-lez-Herlaimont	X	X	X	
Ecaussinnes	X			
Estinnes	X	X	X	X
La Louvière	X	X	X	X
Le Roeulx	X	X	X	X
Manage	X	X	X	X
Merbes-le-Château	X			
Morlanwelz	X	X	X	X
Seneffe	X	X	X	X
Soignies	X	X	X	

Annexe 2 : Nouvelles implantations en zones d'activité économique en 2021

ZAE (1)	Nom de l'entreprise	Activité	Emploi total	Investissement (€)	Implantation
Colfontaine-Vanneaux	EDAI LECOQC	Entreprise spécialisée en fondations vissées	13	385.000 €	Transfert
Frameries-Crachat	JS Immo / Frameltoit	Travaux de toiture (couverture, zinguerie, charpente)	5	200.000 €	Transfert
Frameries-Crachat	François Martin	Stockage (avec chambres froides) de différentes variétés de pommes de terre, fruits et légumes locaux, soit bio ou respectueux de l'environnement, avant vente sur les marchés ou livraison chez les clients particuliers ou du secteur Horeca	3	290.000 €	Transfert
Garocentre Julie Brichant	Bpost	Collecte de courriers et colis auprès des particuliers et des entreprises, tri et distribution aux destinataires	57	5.472.660 €	Extension
Ghlin-Baudour Nord	Dequachim	Chimie (extension du parc de panneaux photovoltaïques)	0	2.323.779 €	Extension
Ghlin-Baudour Sud	Immo Chabel / Sandermans	Logistique et tous services liés aux chaînes logistiques (transport, stockage, manutention, conditionnement et autres opérations manuelles) pour le compte de clients	19	4.208.656 €	Extension
Jemappes Puits 28	Van Laere VPE	Location ou vente à des tiers dont l'activité est conforme à la zone d'activité économique mixte	0	1.760.000 €	Création
Le Roeulx	Brasserie St-Feuillien	Production de bières artisanales, stockage et distribution	7	99.360 €	Extension
Manage Scailmont	Satimak/Satim	Fabrication de gaines de ventilation en tôle galvanisée et la préfabrication de tuyauteries industrielles	14	1.139.300 €	Transfert
Mons Initialis 2.0	VROY 2.0/ Van Royen & Associés (Lot 2)	Bureau d'ingénieurs en géologie et géotechnique	6	1.045.000 €	Transfert
Mons-Cuesmes	Immoblock (Induscabel)	Grossiste en matériel sanitaire et de chauffage	0	10.736 €	Extension
Mons-Cuesmes	Centre Automobiles	Parkings annexes pour la concession RENAULT et DACIA	0	199.280 €	Extension
Mons-PEMH	Comet Traitements	Recyclage des métaux ferreux et non ferreux (agrandissement des accès au site)	0	111.920 €	Extension
Saint-Ghislain	Sales'Center	Atelier de réparations et d'entretien des véhicules de transport	21	698.969 €	Extension
Soignies/Braine-le-Comte	Symetrie	Menuiserie et ébénisterie	6	360.000 €	Transfert
Soignies/Braine-le-Comte	GSB (BZH22)	Fabrication de fenêtres et portes moustiquaires, découpage de profils en aluminium	11	1.656.625 €	Transfert
Soignies/Braine-le-Comte	TSG	Logistique des vêtements et des accessoires (fashion handlings, fashion logistics)	19	3.251.500 €	Transfert

ZAE (1)	Nom de l'entreprise	Activité	Emploi total	Investissement (€)	Implantation
Soignies/Braine-le-Comte	JDMO / Hejj	Fabrication, assemblage, distribution et vente avant installation des produits de la marque KVIK (cuisines, salles de bains, penderies)	14	1.325.000 €	Transfert
Soignies/Braine-le-Comte	Embalcom	Grossiste en emballages alimentaires	10	1.325.000 €	Transfert
Soignies/Braine-le-Comte	Briatte Sébastien	Entreprise générale d'électricité et d'énergie photovoltaïque	3	165.610 €	Extension
Soignies/Braine-le-Comte	Econergy	Etudes et installations de systèmes de chauffage, ventilation, climatisation et sanitaire	4	215.000 €	Extension
Strépy Sud	Rauwers	Préparation, réparation et entretien des horodateurs et chargement des batteries	4	360.000 €	Création
Strépy-Mon Gaveau	Gegimo / EPV	Entreprise générale de construction et de rénovation	6	200.000 €	Transfert
Garocentre Julie Brichant	Centre Logistique de Wallonie	Centre logistique et de distribution incluant la réception, la préparation et l'expédition des produits « food et non-food »	170	55.275.000 €	Transfert

1. ZAE : Zone d'activité économique

Annexe 3 : Revente ou location de biens acquis dans des zones d'activité économique en 2021

ZAE (1)	Acquéreur	Activité	Emploi total	Investissement (€)	Implantation
Bray-Péronnes	Jajji	Rénovation et remplacement des cuirs intérieurs de voitures	6	0€	Transfert
Bray-Péronnes	Phimarg / Studio Deco Events / GTS	Holding pour des entreprises de fabrication et création de décors, fabrication de structures métalliques, etc.	16	1.400.000 €	Transfert
Bray-Péronnes	Alex ODDO	Ferronnerie et menuiserie intérieure sur mesure (mobilier, escaliers intérieurs, tables, comptoirs, etc.)	2	310.000 €	Extension
Bray-Péronnes	Renove Team	Entreprise de construction générale spécialisée dans les travaux de parachèvement	1	0 €	Transfert
Bray-Péronnes	Man Concept/Variant	Fabrication de châssis	19	1.012.000 €	Création
Bray-Péronnes	Man Concept/Design Development Furniture	Stockage et livraison de répliques de meubles design	8	617.000 €	Création
Familleureux	Roosens Bétons	Production de produits en béton	3	325.000 €	Extension

Ghlin-Baudour Sud	MBVB / W-Racing Team	Opération immobilière pour location à une activité de construction et entretien de véhicules de compétition	0	1.000.000 €	Transfert
Houdeng-Glaverbel	Garage LMP	Stockage de véhicules	1	0 €	Transfert
Houdeng-Glaverbel	New Dimension	Société d'événementiel	2	0 €	Transfert
Houdeng-Glaverbel	Entreprise Nicolas Heymans	Construction générale et fabrication de structures métalliques	1	0 €	Transfert
Houdeng-Glaverbel	Ace Image Factory Flanders	Société de production audiovisuelle, spécialisée dans les effets spéciaux	2	0 €	Transfert
Houdeng-Glaverbel	L'entrepool	Société d'événementiel spécialisée dans la création de décors	2	0 €	Transfert
Houdeng-Glaverbel	Krefel Belgique	Hub logistique pour les magasins du Hainaut	90	200.000 €	Transfert
Manage-Scailmont	Sardo Aldo Immo / Lexar Technics	Signalisation routière et ferroviaire	1	270.000 €	Extension
Manage-Scailmont	Eumédica	Logistique pour industrie pharmaceutique	8	1.050.000 €	Extension
Mons Initialis	Materia Nova	R&D dans le domaine des traitements de matériaux par technologie plasma et développement de matériaux polymères et composites	27	3.440.000 €	Extension
Mons-Cuesmes	Les Voyages François Lenoir	Atelier de maintenance de véhicules utilitaires et lourds	20	1.035.000 €	Extension
Mons-Cuesmes	KD Cars	Location et réparation mécanique (tôlerie) de véhicules et camionnettes	3	0 €	Transfert
Mons-Cuesmes	Partena Secrétariat Social	Secrétariat social d'employeurs, guichet d'entreprises, assurance sociale pour indépendants, caisse d'allocation familiale	16	10.000 €	Transfert
Mons-Cuesmes	Covalux	Grossiste en pièces détachées, en outillages, en peintures et en lubrifiants pour les secteurs de l'automobile (auto, moto) et de l'industrie	8	647.000 €	Transfert
Mons-Cuesmes	Vigamo/Solutions Pneus	Location de véhicules utilitaires, vente, montage de pneus neufs et d'occasion	4	28.400 €	Création
Mons-Cuesmes	ImmoJSBJ/ JSCars	Vente de véhicules d'occasion	6	3.000 €	Extension
Mons-Cuesmes	EMSL Immo / 4th Avenue SC	Impression sur tous supports, de petits et grands formats (enseignes, lettrages, bâches, panneaux, totems, cartes de visite, brochures, etc.)	15	525.000 €	Transfert
Mons-Cuesmes	Bureau Technique Verbrugghen	Organisme de contrôle agréé – Service Externe pour les Contrôles Techniques	54	0 €	Transfert
Mons-Initialis	I-Care	Développement, application et fabrication d'outils de maintenance prédictive industrielle	25	1.200.000 €	Extension
Morlanwelz	Bati Pro Immo	Entreprise générale de construction - Coupe, façonnage et finissage de plinthes	8	85.000 €	Transfert

Quaregnon	Mons Placard & Dressing	Travaux de menuiserie intérieure et fabrication de mobiliers sur mesure (placards, dressings, etc.)	4	241.500 €	Transfert
Quaregnon	Adnan EKEROGLU	Importation, distribution et vente de carrelages, pierres naturelles et matériaux adjacents	5	220.000 €	Création
Saint-Ghislain	J&S	Fabrication, création et vente (via les conseillères à domicile et l'e-commerce) de produits de bien-être (savons, bougies, fondants, produits de bain, etc.)	5	2.000 €	Transfert
Saint-Ghislain	Pro Look Chassis	Fabrication des menuiseries en PVC, pose de portes intérieures, de parquet et réalisation de bardage de façade et de terrasse en bois	5	10.000 €	Transfert
Saint-Ghislain	Six Equipement	Vente de machines/engins de marque CATERPILLAR et DYNAPAC	4	30.000 €	Extension
Seneffe-Manage	Verbraken Drilling Infra/ Etwal-Platteau Infra	Travaux de terrassement et pose d'impétrants	159	1.455.500 €	Transfert
Seneffe-Tyberchamps	Henogen	Production de vecteurs viraux	80	28.000.000 €	Extension
Soignies	DRTA	Travaux de préparation de sites (assainissement, démolition, recyclage et terrassement)	23	498.500 €	Extension
Soignies/Braine-le-Comte	Daude Fabrication	Fabrication d'accessoires métalliques et plastiques (boutons-pressions, œillets, rivets, etc.), avec traitements de surface	36	2.680.000 €	Transfert
Strépy-Bracquegnies	Par-Invest / Vertimac	Atelier de réparations et d'entretien des machines et engins de levage, manutention, centre de formation	32	990.000 €	Extension
Strépy-Mon Gaveau	L2Bâti/LMD Bâti/LMD Immo Concept	Entreprise générale de construction	17	200.000 €	Extension

1. ZAE : Zone d'activité économique

Annexe 4 : Nouvelles occupations en halls-relais en 2021

Hall	Acquéreur	Activité	Emploi total	Investissement (€)
Frameries	HD Construct Srl	Travaux de couverture et création de charpente	14	0€
Frameries-Crachet	CTM sprl	Menuiseries intérieures et extérieures	1	21.000 €
Frameries-Crachet	Everdeen	Développement et production d'instrument et automates à usage industriel, particulièrement dans le domaine des biotechnologies	4	0 €
Garocentre administratif	Spedimex	Entreprise de transport express spécialisé dans le médical	3	0 €
Garocentre I	Almafa	Commerce de gros de produits alimentaires	2	0 €
Garocentre I	Quick Carrelage Services	Commerce de gros de carrelages	2	0 €
Garocentre II	Terroirs d'Avenir Belgique	Stockage, conditionnement et distribution de produits frais	3	0 €
Houdeng-Glaverbel	Entreprise Van der Cruyssen	Stockage, découpe, conditionnement de bois de chauffage et d'allumage	1	15.000 €
Manage-Scailmont	Decorative Floors	Pose de revêtement de sols en résine	3	0 €
Mons-Sury	Avocate Benedetti	Avocate spécialisée en médiation et en contentieux (accidents du travail, dommages corporels)	1	0 €
Mons-Sury	Avocate Cesaro	Avocat spécialisé en droit des affaires (assurances, protection juridique)	1	0 €
Mons-Sury	Lomi Up	Import et vente en ligne de literie	2	0 €
Mons-TBA	Walga	Formations aux métiers de l'e-sport et organisation de workshops thématiques	2	0 €
Quaregnon	Go Menuiseries srl	Travaux de menuiserie	2	0 €
Technocentre Initialis	MydataTrust	Service de protection des données personnelles exclusivement dédié au secteur des sciences de la vie	1	0 €

Annexe 5 : Planning de réalisation du programme 2017-2021 de la SPGE

1. Nouveaux investissements

Bassin technique	Capacité (EH)	Chantier	Montant actualisé (€)	Prévision avant-projet	Prévision projet	Prévision adjudication	Révision début travaux	Prévision fin travaux
ERBAUT	250	Station d'épuration et collecte d'Erbaut	1.144.000,00	13/11/20	juin-22	déc-22	2021	2024
LOMBISE	450	Station d'épuration et collecte de Lombise	1.500.000,00	10-06-21	juin-22	déc-22	2021	2025
ANDERLUES	11.000	Station de pompage et refoulement du Vaneriau	366.250,00		15/12/2017	12/12/2018	2018	29/10/2020
MORLANWELZ	18.000	Collecteur et pompage de la Cité de l'Olive	524.194,85	14/10/15	05/07/2016	30/05/2017	2017	21/05/21
SAINT-VAAST	22.500	Collecteur de la Haine - Quartier des Groseillons	1.084.000,00	29/04/2016	13/04/2017	14/03/2018	2018	08/10/2021
TRIVIERES	19.000	Collecteurs du Bois du Roy	926.920,00	pas d'avant-projet			2017	09/12/2020
TRIVIERES	19.000	Collecteur du Menu Bois	1.260.750,00	15/12/2015	09/07/2018	08/11/2018	2018	mars-22
BOUSSOIT	19.000	Construction de la station d'épuration de Boussoit - Phase 2	4.307.000,00	31/03/2009	24/01/2020	18/01/2022	2019	2025
CASTEAU	3.000	Collecteur de Casteau - Phase 1	3.662.424,72			18/07/2017	2018	juin-22
AULNOIS	1.200	Collecteurs d'Aulnois	1.180.600,00		20/09/2021	20/01/2022	2020	2024
AULNOIS	1.200	Construction de la station d'épuration d'Aulnois	1.550.000,00	10/02/2020	20/09/2021	sept-22	2020	2024
HAULCHAIN	1.500	Construction de la station d'épuration et du collecteur d'Haulchain	3.340.000,00	25/10/2018	28/09/2020	27/01/2022	2020	2024
HAULCHAIN	1.500	Collecteur de Haulchain - travaux anticipés "Nano SP"		pas d'avant-projet		23/04/2020	2020	12/03/2021
SPIENNES - SAINT-SYMPHORIEN	4.000	Pompage et refoulement du Point du Jour	500.000,00	28/02/2018	22/06/2021	sept-22	2019	2024
SPIENNES - SAINT-SYMPHORIEN	4.000	Pompages et refoulements de Petit Spiennes	610.000,00	26/02/2018	15/03/2021	sept-22	2019	2024
FAYT-LE-FRANC	1.500	Collecteurs de Fayt-le-Franc version 2	1.900.000,00		19/12/2019	juin-22	2018	2025
FAYT-LE-FRANC	1.500	Construction de la station d'épuration de Fayt-le-Franc version 2	1.850.000,00		19/12/2019	juin-22	2018	2025
MONTIGNIES-SUR-ROC	500	Station d'épuration de Montignies-sur-Roc	1.150.000,00	juin-22	déc-22	juin-23	2021	2026

Bassin technique	Capacité (EH)	Chantier	Montant actualisé (€)	Prévision avant-projet	Prévision projet	Prévision adjudication	Révision début travaux	Prévision fin travaux
MONTIGNIES-SUR-ROC	500	Collecteur de Montignies-sur-Roc	750.000,00	juin-22	déc-22	juin-23	2021	2026
QUIEVRAIN	6.500	Collecteurs de Baisieux - Audregnies	2.715.000,00		22/11/2021	sept-22	2020	2026
ANGRE	1.200	Construction de la station d'épuration de Angre	1.440.000,00	09/03/2018	19/03/2020	13/04/2021	2019	2023
ANGRE	1.200	Collecteur de Angre et Angreau	1.426.300,00		19/03/2020	13/04/2021	2019	2023
NEUFVILLES	2.100	Collecteurs de Neufvilles - La Gageole	2.622.000,00	26/04/2010	sept-22	mars-23	2021	2025
NEUFVILLES	2.100	Construction de la station d'épuration de Neufvilles	2.109.045,00	26/04/2010	sept-22	mars-23	2021	2025
BOUSSOIT	19.000	Collecteurs et pompages de Maurage	4.894.319,99		14/09/2015	18/10/2016	2017	30/10/2020
OBOURG	5.500	Station de pompage "Grand Pays" à Maisières	350.000,00	pas d'avant-projet	avr-22	oct-22	2020	2023
OBOURG	5.500	Station de pompage de la cité "Greenpark"	350.000,00	pas d'avant-projet	31-01-18	03/12/2019	2018	25/08/21
WASMUEL	250.000	Extension des installations de traitement des curures d'avaloirs et des sables	1.899.564,55	pas d'avant-projet	23/03/2016	15/09/2017	2018	mars-22
ECAUSSINNES	7.500	Collecteurs d'Ecaussinnes - Phase 3	800.000,00	pas d'avant-projet	juin-22	nov-22	2020	2024
FELUY (NIE-PRE)	5.000	Collecteurs de Feluy (Nié Pré) - Phase 2 à terminer	1.100.000,00	pas d'avant-projet	28/06/2019	11/01/2021	2019	2023
SENEFFE (Soudromont)	65.000	Collecteurs, stations de pompages et refoulements de Garocentre et Fiévet	1.887.067,17			18/02/2019	2017	2022
SENEFFE (Soudromont)	65.000	Collecteur du Fiévet (Familleureux) - Lot 2 - Fonçage	1.482.695,63			12/03/2021	2017	2022
BOUSSOIT	65.000	Pompage et refoulement du quartier du Pont des Soupirs	310.000,00		juin-22	nov-22	2020	2023
SENEFFE (Soudromont)	65.000	Collecte parc industriel de Seneffe	310.000,00	sept-22	mars-23	sept-23	2020	2024
SENEFFE (Soudromont)	65.000	Mise en conformité de la zone de baignade "La Marlette"	70.000,00	pas d'avant-projet	24-02-21	sept-22	2020	2024
SOUS-TOTAL NOUVEAUX INVESTISSEMENTS			51.372.131,91					

2. Démergement

Bassin technique	Capacité (EH)	Chantier	Montant actualisé (€)	Prévision avant-projet	Prévision projet	Prévision adjudication	Révision début travaux	Prévision fin travaux
WASMUEL	250.000	MONS (Cuesmes) - Rénovation du puits aérien de la station de Cuesmes	1.110.000,00	30/04/18	sept-22	mars-23	sept-23	2025
WASMUEL	250.000	Saint-Ghislain - Rénovation du puits aérien de la station de Saint-Ghislain Sud	660.000,00	10/07/15	16/09/21	avr-22	sept-22	2024
WASMUEL	250.000	MONS (Ghlin) - Réalisation d'un by-pass entre la SP Ghlin et la SP Vieille Haine	520.000,00	18/12/14	28/05/19	28/08/19	22/01/20	juin-22
WASMUEL	250.000	Colfontaine - démergement Elwasmes - Phase 1	4.061.977,97	19/12/14	20/12/16	31/10/2017	29/12/2017	25/09/19
WASMUEL	250.000	MONS (Cuesmes) - Rénovation du Captage de démergement de "La Scierie" - Phase 2	2.401.080,70		04/07/16	04/05/2018	26/11/2018	02/07/2021
WASMUEL	250.000	MONS (Cuesmes) - Etablissement d'un ouvrage de dégrillage sur l'adduction au lieu-dit "La Patte d'Oie"	1.218.000,00		17/08/18	24/02/2020	24/11/2020	juin-22
WASMUEL	250.000	Déplacement de la Boucle Ouest	6.650.000,00		03/06/21	17/01/2022	juin-22	2024
SOUS-TOTAL DÉMERGEMENT			16.621.058,67					

3. Réhabilitations

Bassin technique	Capacité (EH)	Chantier	Montant actualisé (€)	Prévision avant-projet	Prévision projet	Prévision adjudication	Révision début travaux	Prévision fin travaux
MORLANWELZ	18.000	SE Morlanwelz - Rénovation du traitement des boues	550.000,00	27/03/15	23/06/2020	22/11/2021	04/04/2022	2023
SENEFFE (Soudromont)	65.000	Réhabilitation Phase 1 : ouvrage d'entrée et rénovation de la HT	3.800.000,00	12/12/2018	17/08/2020	juin-22	sept-22	2024
SOIGNIES	500	Transformation de la SE des Cériseurs en SP	500.000,00	pas d'avant-projet	10/01/2018	24/08/2018	18/02/2019	16/12/2020
WASMUEL	250.000	Réhabilitation Phase 1 : ouvrage d'entrée, dessableurs et décanteurs	6.650.000,00	09/01/2017	24/11/2020	juin-22	sept-22	2025
SOUS-TOTAL RÉHABILITATIONS			11.500.000,00					

Synthèse - Planification 2017-2021 des travaux d'assainissement

Travaux	Montant actualisé (€)	Montant actualisé (€)
1. Nouveaux investissements	51.372.131,91	-
2. Démergement	16.621.058,67	19.550.073,16
3. Réhabilitations	11.500.000,00	15.940.547,43
TOTAL	79.493.190,58	35.490.620,59

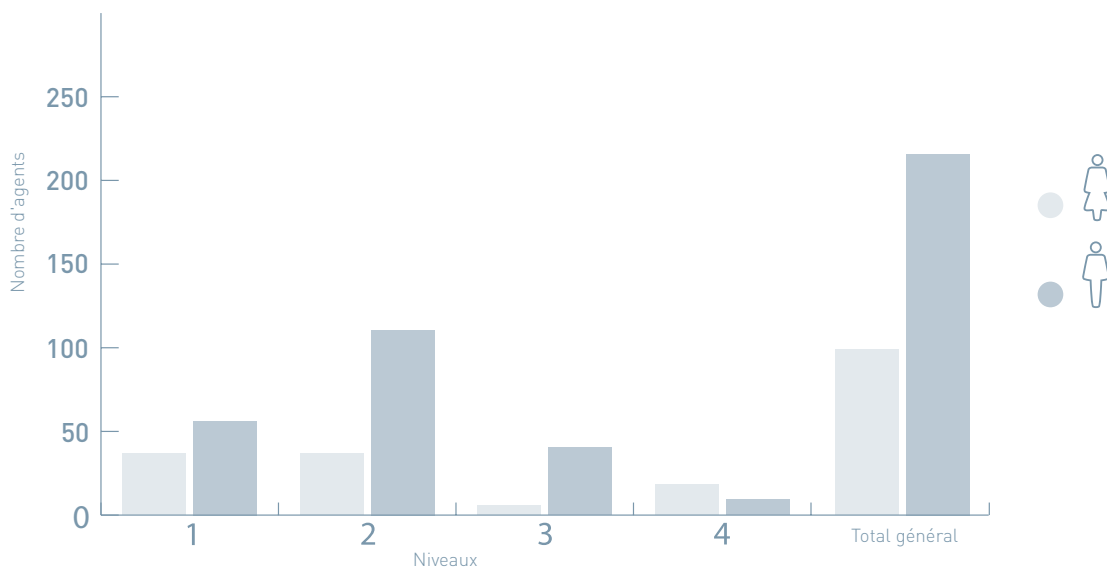
Annexe 6 : Plan d'Investissement Communal 2019-2021

Commune	Dossier	Montant de travaux (montant attribué)
Anderlues	Rue du Vieux Cimetière	317.212,00 €
Binche	Avenue Léopold III (phase 2)	1.807.000,00 €
	Rue de la Station (réinscription)	674.160,00 €
	Rue Albert 1 ^{er} (phase 1) (réinscription)	375.643,75 €
Boussu	Centre d'Hornu	519.688,00 €
Braine-le-Comte	Rues du Moulin, du Bosquet et du Gazomètre	1.275.590,00 €
	Avenue de la Hêtraie, de la Brainette, des Pâquerettes de la Sapinière, Pied d'Eau	540.000,00 €
	Chaussée de Mons (giratoire ZACC Moulin)	129.000,00 €
Chapelle-lez-Herlaimont	Rue du Monument	190.587,90 €
	Place Omer Musch	247.109,00 €
	Place de Gaulle	414.063,23 €
Colfontaine	Rue des Alliés	437.432,16 €
	Rues Poudrière, des Aubépines, Grande et ruelle Saint Roch (chemisage)	410.804,00 €
Dour	Rue Victor Delporte	971.707,50 €
Ecaussinnes	Rue Emile Vandervelde	1.019.127,38 €
Estinnes	Rue du Tombois, des Combattants, Cauchie, Castaigne (Haulchin + Assainissement)	1.085.573,50 €
	Route de Mons (N90) (exclusif + SPW plan infra)	481.503,86 €
Frameries	Rue des Grenadiers (partie haute & basse) - chemisage	238.500,00 €
	Rue Alfred Defuisseaux	420.000,00 €
Hensies	Rue de Sairue	356.351,00 €
Honnelles	Rue Verte-Vallée	499.213,17 €
	Rue du Marais	299.385,00 €
Jurbise	Rue de la Bruyère Saint-Pierre	520.127,50 €
Lens	Avenue de la Boessière-Thienne à Lombise	295.844,20 €
La Louvière	Rues Renard, Couturelle, Abonnés, impasse Marbaix et ruelle Marchand de Noir	2.281.097,00 €
	Sentier des Bourdons et avenue des Châlets	1.491.561,00 €
	Rues Franson, de l'Harmonie et Delalune	1.973.848,50 €
	Chaussée Paul Houtart (N535)	1.551.350,00 €
Le Roeulx	Rue Mont Coupé	937.550,00 €
Manage	Rue du Scailteur	703.867,23 €
	Rues Parmentier et Delfosse	1.790.060,90 €
Mons	Rue Camille Toussaint à Havré	770.000,00 €
	Rue Jacqmotte & Jurbise à Ghlin	430.000,00 €
	Rue Brunehaut à Mesvin (entre Point du Jour et pont)	1.000.000,00 €
	Rue de l'Aulnoye à Ghlin	480.000,00 €
Morlanwelz	Rue de la Résistance	100.000,00 €

Commune	Dossier	Montant de travaux (montant attribué)
Quaregnon	Rue Godart	751.828,00 €
	Rue Blanqui (phase 2)	889.388,50 €
Quévy	Rue Reine Astrid, Basse, Saint-Brince (Aulnois + Assainissement)	850.048,50 €
Quiévrain	Rue Jean Glineur	307.523,00 €
	Rue du Marais (phase 2)	288.850,00 €
Saint-Ghislain	Rue L. Couvreur	683.935,20 €
	Rue du Maréchal	1.527.736,00 €
	Rue des Herbières	665.662,50 €
	Circuit de la Clairière (exclusif)	215.000,00 €
Seneffe	Rue des Carrières	495.146,24 €
Soignies	Rue du Cul de Sac	89.917,50 €
	Chemin Bodinet	240.900,00 €
	Rue des Déportés phase 2a - exutoire rue A. Ansiau	276.125,00 €
	Place Joseph Wauters et rue E Vandervelde	338.300,00 €
	Rue du Pontin (Horrues)	86.000,00 €

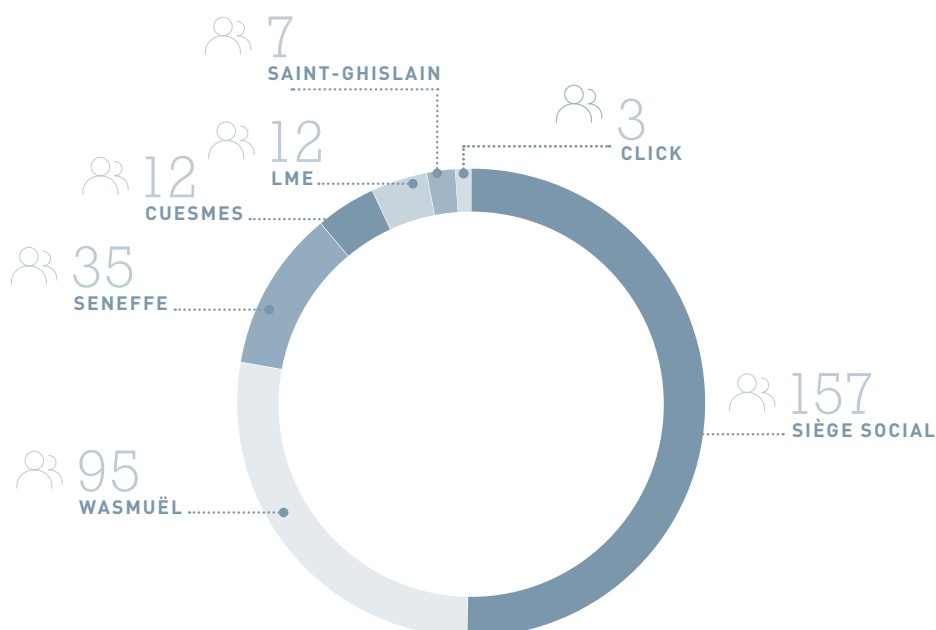
Annexe 7 : Profil des collaborateurs

- > À la fin de l'année 2021, l'Intercommunale IDEA occupait 321 personnes réparties comme suit : 99 femmes et 222 hommes.
- > Répartition du personnel par sexe et par niveau :



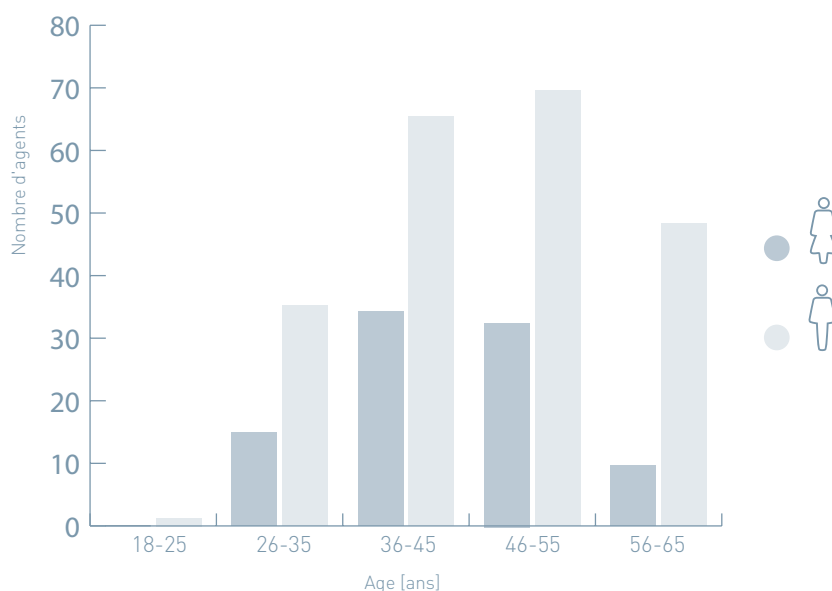
> Répartition du personnel par site d'activité :

- 157 personnes au siège social de Mons (services administratifs, Études et Réalisations, Aménagement du Territoire et Urbanisme, etc.) ;
- 95 personnes à Wasmuël (production et distribution d'eau, démergement et épuration) ;
- 35 personnes à Seneffe (production et distribution d'eau, démergement et épuration) ;
- 12 personnes à Cuesmes (Facility Management) ;
- 7 personnes à Saint-Ghislain (géothermie) ;
- 12 personnes à La Maison de l'Entreprise (LME) ;
- 3 personnes au CLICK (UMONS).



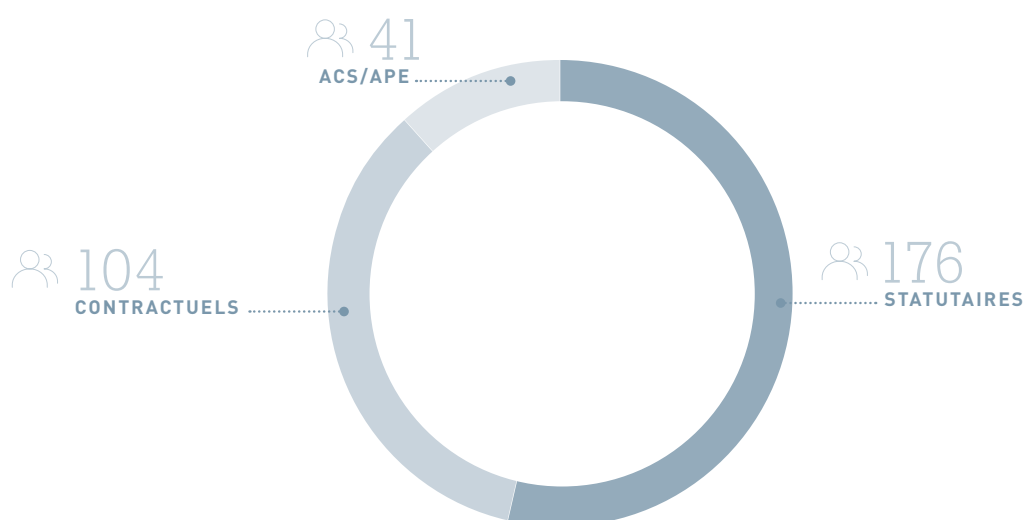
> **Répartition du personnel par sexe et par tranche d'âge :**

- 3 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 52 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 101 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 103 agents âgés entre 46 et 55 ans ;
- 62 agents âgés entre 56 et 65 ans.



> **Répartition du personnel par statut :**

- 176 agents nommés (statutaires) ;
- 104 agents contractuels ;
- 38 agents contractuels subventionnés.



> **Masse salariale**

En 2021 le montant des rémunérations, déduction faite des subsides accordés, s'est élevé à 25.102.431,94 €.

Glossaire

AFSCA : Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire.

AIDE : Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la province de Liège.

ASE : Agence de Stimulation Économique.

Aquawal : Union professionnelle des opérateurs wallons du cycle de l'eau.

AVRE : Administration et Valorisation de la Recherche UMONS.

AWEX : Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers.

BNI : réseau d'affaires.

CAI : Comité d'Acquisition d'Immeubles.

CCATM : Commission Consultative Aménagement du Territoire et Mobilité.

CCIH : Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut.

Centre Capital : business club d'entreprises.

CER : Communauté d'énergies renouvelables.

CERTECH : Centre de recherche spécialisé dans la chimie.

CGT : Commissariat Général au Tourisme.

CHF : Coopérative hennuyère de financement.

CITV : Cadastre et Inspection Télévisuelle des Réseaux.

CITW : Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie.

CoDT : Code de Développement Territorial.

CTP : Centre Terre et Pierre.

CUC : Communauté Urbaine du Centre.

CWATUP : Code wallon de l'Aménagement du

Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

DNF : Département de la Nature et des Forêts (SPW).

DEPA : Direction de l'Équipement des Parcs d'Activité.

DGPL : Direction Générale des Pouvoirs Locaux.

DG01 : Direction Générale et Opérationnelle des Routes et Bâtiments.

DG04 : Direction Générale et Opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie.

DG06 : Direction Générale et Opérationnelle de la Recherche et des Technologies.

Economie circulaire : Concept économique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels et qui s'oppose au modèle économique classique ou « linéaire » basé sur la production de richesse par la destruction de ressources.

EIE : Évaluation des incidences sur l'environnement en Wallonie.

EH : Équivalent-Habitant, soit la notion théorique qui exprime la charge polluante d'un effluent par habitant et par jour.

EMAS : Environmental Management & Audit Scheme.

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional.

GIE : Groupement d'Intérêt Économique.

GRDU : Gestionnaire Réseau de Distribution Unique.

HVAC : chauffage, ventilation et climatisation.

Hygea : Intercommunale de gestion environnementale de Mons-Borinage-Centre.

IDEA : Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du territoire du Cœur du Hainaut.

IFAPME : Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises.

Igretec : Intercommunale de développement économique et territorial de la Région de Charleroi et Sud-Hainaut.

IMBC : Invest Mons-Borinage-Centre.

Interreg V : programme européen qui a pour but de stimuler et de promouvoir la coopération transfrontalière.

Ipalle : Intercommunale de propreté publique du Hainaut occidental.

IPFH : Intercommunale Pure de Financement du Hainaut.

IST : l'Intelligence Stratégique Territoriale est une démarche managériale intégrée de maîtrise et de protection de l'information stratégique pertinente, dont l'objectif final est de permettre de se développer et d'innover, en construisant un avantage distinctif et compétitif durable. Cette définition englobe trois éléments : la veille stratégique, la protection de l'information et l'utilisation de l'information dans des opérations d'influence.

LME : La Maison de l'Entreprise.

Logistics in Wallonia : pôle de compétitivité wallon du Plan Marshall dédié à la logistique.

Marketing mix (4P) : regroupe l'ensemble des décisions et actions marketing prises pour assurer le succès d'un produit, service, marque ou enseigne sur son marché.

Novalia : filiale du groupe Sowalfin qui a été créée pour aider financièrement les PME wallonnes à concrétiser leur projet d'innovation.

OAA : Organisme d'Assainissement Agréé.

OAD : Organisme de démergement Agréé.

OFI : Office for Foreign Investors.

ORES : Opérateur des Réseaux Gaz et Electricité.

PACO : Port autonome du Centre et de l'Ouest.

PAE : parc d'activité économique.

PCA : Plan Communal d'Aménagement.

PMC : bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons.

PME : Petites et Moyennes Entreprises.

RUE : Rapport Urbanistique et Environnemental.

SAR : Site à Réaménager.

SIG : Système d'Information Géographique.

SDEC : Schéma de Développement de l'Espace Communautaire.

SDER : Schéma de Développement de l'Espace Régional.

SLC : Structure Locale de Coordination.

SNCB : Société Nationale des Chemins de fer Belge.

SOFICO : Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures.

SOL : Schéma d'Orientation Local.

Sowalfin : Société Wallonne de Financement et de Garanties des Petites et Moyennes Entreprises.

SPAQUE : Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement.

SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau.

SPW : Service Public de Wallonie.

SRIW : Société Régionale d'Investissement de Wallonie.

SRWT : Société Régionale Wallonne du Transport.

Start Invest : Fonds d'investissement pour les entreprises créatives.

STEP : Station d'épuration.

SWDE : Société Wallonne de Distribution d'Eau.

Synergie : Business club d'entreprises.

TPE : Très Petite Entreprise.

Val'Up : Centre de tri des PMC.

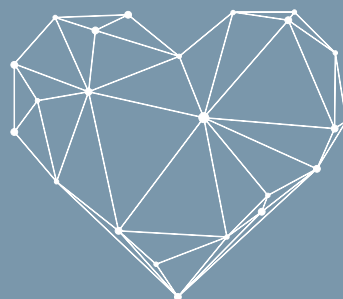
Wagralim : pôle de compétitivité wallon du Plan Marshall dédié à l'agroalimentaire.

Wallimage : Fonds d'investissement qui a pour objet de soutenir le secteur de l'image en Wallonie.

WD : Wallonie Développement.

WSL : Wallonie Space Logistics.

ZAE : Zone d'Activité Économique.



IDEA FAIT BATTRE ET RAYONNER LE COEUR DU HAINAUT

INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET D'AMÉNAGEMENT
DU CŒUR DU HAINAUT

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons
Tél. : +32 (0) 65 37 57 11
www.idea.be - info@idea.be

